

Commune de Marly

Rapport de gestion 2012



Copyright © Jacques Kuenlin

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|------------|
| TABLE DES MATIERES | 2 |
| TABLE DES ABREVIATIONS | 3 |
| LE CONSEIL GENERAL | 5 |
| LE CONSEIL COMMUNAL | 6 |
| LES VOTATIONS ET LES ELECTIONS | 7 |
| LES DICASTERES | 9 |
| 1. ADMINISTRATION GENERALE, INFORMATION, GESTION DU PATRIMOINE ET AGGLOMERATION | 9 |
| 1.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 9 |
| 1.2. RESSOURCES HUMAINES | 13 |
| 1.3. INFORMATION | 18 |
| 1.4. AGGLOMÉRATION | 18 |
| 1.5. PROJET « PRÉ ZURTHANEN » | 20 |
| 1.6. FUSION 2016 | 21 |
| 1.7. BÂTIMENTS COMMUNAUX ET SCOLAIRES | 21 |
| 2. AFFAIRES SOCIALES ET SANTE PUBLIQUE | 24 |
| 2.1. AFFAIRES SOCIALES | 25 |
| 2.2. SANTÉ PUBLIQUE | 29 |
| 3. CULTURE, SPORTS, LOISIRS, PARCS ET SENTIERS, JEUNESSE ET BIBLIOTHEQUE | 30 |
| 3.1. CULTURE | 30 |
| 3.2. SPORTS | 31 |
| 3.3. ANIMATION SOCIOCULTURELLE | 33 |
| 3.4. BIBLIOTHEQUE | 43 |
| 3.5. MARLY - SYMPA | 44 |
| 4. SECURITE | 48 |
| 4.1. POLICE | 49 |
| 4.2. PROTECTION CIVILE | 54 |
| 4.3. SERVICE DU FEU | 58 |
| 4.4. MILITAIRES | 64 |
| 4.5. ORGANE COMMUNAL DE CONDUITE (ORCOC) | 65 |
| 5. EAUX, CANALISATION, STEP, ENDIGUEMENT ET NATURALISATIONS | 66 |
| 5.1. INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL | 67 |
| 5.2. DISTRIBUTION D'EAU | 67 |
| 5.3. PROTECTION DES EAUX | 73 |
| 5.4. STEP | 75 |
| 5.5. ENDIGUEMENT | 76 |
| 5.6. NATURALISATIONS | 76 |
| 6. ENSEIGNEMENT ET FORMATION, ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES | 78 |
| 6.1. ENSEIGNEMENT ET FORMATION | 79 |
| 6.2. ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES | 85 |
| 7. EDILITE, FORETS, SENTIERS PEDESTRES, DOMAINES ET PARCHETS, CIMETIERE | 87 |
| 7.1. EDILITE | 87 |
| 7.2. INVESTISSEMENTS EN COURS | 93 |
| 7.3. SENTIERS PEDESTRES | 94 |
| 7.4. ENTRETIEN DE LA FORET PAR LE TRIAGE FORESTIER SARINE RIVE DROITE - RÉSUMÉ DU RAPPORT DE GESTION DU FORESTIER M. NORBERT PAPAUX | 94 |
| 7.5. ENTRETIEN DES RUISSEAUX | 98 |
| 8. FINANCES ET IMPÔTS | 99 |
| 8.1. FINANCES ET IMPÔTS | 99 |
| 9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS | 114 |
| 9.1. AUTORISATIONS ET PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS | 115 |
| 9.2. RÉALISATION ET ETAT DES TRAVAUX | 115 |
| 9.3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE | 118 |

TABLE DES ABREVIATIONS

| | |
|---------|--|
| ACM/TA | Activités créatrices manuelles et travaux à l'aiguille |
| ACSMS | Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux |
| ADB | Acte de défaut de biens |
| AES | Accueil extrascolaire |
| AI | Assurance invalidité |
| ANJM | Animation socioculturelle de Marly |
| APEM | Association de parents d'élèves de Marly et environs |
| App | Appointé |
| ASF | Association fribourgeoise de football |
| AVS | Assurance vieillesse et survivants |
| BRM | Bibliothèque régionale de Marly |
| CC | Code civil suisse |
| CLF | Commission locale du feu |
| COP | Commission de l'ordre public |
| CP | Compagnie |
| Cpl | Caporal |
| CR | Centre de renfort |
| CSIAS | Conférence suisse des institutions d'action sociale |
| CSM | Club sportif de Marly |
| CSP | Corps des sapeurs-pompiers |
| DAEC | Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions |
| DICS | Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport |
| DSAS | Direction de la santé et des affaires sociales |
| DSJ | Direction de la sécurité et de la justice |
| ECAB | Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments |
| FASDS | Fondation pour l'aide et les soins à domicile du district de la Sarine |
| HMS | Home médicalisé de la Sarine |
| LACI | Loi sur l'assurance-chômage |
| LALAMal | Loi cantonale d'application de la loi sur l'assurance-maladie |
| LAMal | Loi fédérale d'application de la loi sur l'assurance-maladie |
| LASoc | Loi cantonale sur l'aide sociale |
| LATeC | Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions |
| LPrD | Loi cantonale sur la protection des données |
| LStE | Loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour |
| MIS | Mesure d'insertion sociale |
| MNA | Marge nette d'autofinancement |
| MV | Marly-Voix |
| OFS | Office fédérale de la statistique |

| | |
|-----------|---|
| PAD | Plan d'aménagement de détail |
| PAL | Plan d'aménagement local |
| PC | Prestations complémentaires |
| PCi | Protection civile |
| PDC | Parti démocrate-chrétien |
| PGEE | Plan général d'évacuation des eaux |
| PITSC | Programme interservice de travail social communautaire |
| PLR | Parti libéral-radical |
| Plt | Premier Lieutenant |
| PME | Petites et moyennes entreprises |
| Pol Route | Police routière |
| PR | Protection respiratoire |
| PS | Parti socialiste |
| PSS | Poste sanitaire de secours |
| RELATeC | Règlement d'application de la LATeC |
| RPLP | Redevance poids lourds liée aux prestations |
| RPT | Répartition des tâches entre la Confédération et les cantons |
| SAIDeF | Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise |
| Sap | Sapeur |
| SAS | Service d'ambulance de la Sarine |
| SCom | Service des communes |
| SEJ | Service de l'enfance et de la jeunesse |
| SESAM | Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide |
| SI | Service d'intervention |
| SP | Sapeurs-pompiers |
| SPC | Service des ponts et chaussées |
| SSIGE | Société suisse de l'industrie du gaz et de l'eau |
| SSM | Service social de Marly |
| SSR | Services sociaux régionaux |
| STEP | Station d'épuration des eaux |
| STPA | Cantonement militaire de stationnement des troupes de protection aérienne |
| TPF | Transports publics fribourgeois |
| UDC | Union démocratique du centre |
| USAM | Union suisse des arts et métiers |
| UV | Ultraviolet |

LE CONSEIL GENERAL

Plusieurs mutations sont à relever durant cette deuxième année de la législature, puisqu'à la suite de démissions M. Amari MONCEF a succédé à M. Philippe FROMENT (PVL), Mme. France LACOTTE à M. Stéphane CUENNET (PLR), M. Frédéric TSCHANNEN à M. Bruno HÄLLER (MV), M. Philippe FROIDEVAUX à Mme Catherine RIEDO (PS), M. Alexandre BRODARD à Mme Aude SALLIN (PDC), Mme Deborah ARNAUD à M. Markus RAETZO (MV).

Le Conseil général a siégé à 5 reprises en 2012, d'abord sous la présidence de Mme Vèrène TSCHANZ (MV) puis sous celle de M. Benjamin PAPAUX (UDC). Ces séances ont eu lieu les 28 mars, 30 mai, 10 octobre, 5 et 12 décembre 2012. A noter que la séance du 10 octobre 2012 a été essentiellement consacrée à de l'information de la part du Conseil communal, en particulier sur le projet d'appartements pour seniors, sur les travaux d'étude des bâtiments scolaires et de l'administration, sur le projet de place du village. Les budgets 2013 ont été mis sous toit les 5 et 12 décembre 2012.

En préambule de la séance du 28 mars, le Conseil général a reçu M. Quentin MERTENAT, médaillé de bronze au « championnat d'Europe de course d'orientation » (EYOC), en Tchéquie.

Le Bureau du Conseil général, élargi aux Chefs de groupes, a préparé, au cours de 4 séances, l'ordre du jour des séances du Conseil général, en collaboration avec le Conseil communal.

Au cours de ses 5 séances, le Conseil général a pris quelque 42 décisions, y compris celles concernant les comptes, le rapport de gestion et le budget.

En dehors de celles liées aux comptes et au budget à proprement parler, ces décisions concernaient les objets suivants :

- Les élections au Bureau (présidence et vice-présidence, scrutateurs et suppléants) ; à la Commission des naturalisations ; à la Commission financière, à la Commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie, aux organes de l'Agglomération de Fribourg ;
- La modification des statuts de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (acceptée) ;
- Nouveau Règlement relatif à l'évacuation et l'épuration des eaux (accepté)
- Crédit d'investissement pour la rénovation et la transformation du bâtiment scolaire Rte du Chevalier 7
- Modification du règlement pour la gestion de l'eau (acceptée)
- Développement de la zone Winckler, crédit d'investissement pour la participation au concours Europan (accepté)
- Communalisation de la crèche les Poucetofs (acceptée)
- La modification du règlement scolaire (acceptée)
- Election de M. Claude Bays à la Commission financière ;
- Election de Mmes France LACOTTE et Deborah ARNAUD à la Commission des naturalisations.

Le Conseil général a aussi été informé des travaux de l'Agglomération de Fribourg.



LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à 50 reprises en séance ordinaire.

Délégations et réceptions

Durant l'année 2012, le Conseil communal a pris part régulièrement à la vie locale et à la vie des sociétés, aux manifestations sportives ou culturelles. En particulier, comme chaque année, il s'est associé au Tournoi de tennis Open de Marly, organisé pour la 25^e fois par le Tennis-Club Marly, au Mémorial Jean-Tinguely, dans une 18^e formule toujours internationale, à la Course de Marly mise sur pied pour la 19^e fois par le Club athlétique Marly, au concert de novembre organisé par le Choeur-mixte paroissial.

Il a participé au 200^e anniversaire de l'ECAB, au 30^e anniversaire du Club de tennis de table. Il a également accueilli sur sol marlinois la 2^e édition de la BerGiBike.

Comme il le fait depuis 2003, le Conseil communal a invité les entreprises, artisans et indépendants actifs dans notre commune à une rencontre de l'économie locale, cela dans les locaux du Garage Emil Frey SA, sous l'égide aussi de M. Christian Perritaz et de son équipe. Après avoir entendu Mme Séverine LAGO, déléguée à la promotion économique de l'AGGLO, parler de la situation économique du canton, ainsi que M. Jean-Luc MOSSIER, directeur de la promotion économique du canton s'exprimer sur le projet de création d'un parc scientifique sur le site de la Brasserie du Cardinal, sur la création d'un incubateur industriel à Villaz-St-Pierre ou d'une zone industrielle « positive énergie » à Romont, ainsi que sur l'aide dévolue aux sociétés locales, la centaine de participants ont pu échanger avec les Autorités communales et avec les représentants de la promotion économique.

Le 2 octobre 2012, Le Conseil communal a accueilli une délégation des autorités d'Hünenberg pour une séance de travail, suivi d'une visite de Marly. Puis, le 3 novembre 2012, le Conseil communal s'est rendu à Hünenberg dans le cadre de la présentation du partenariat liant les deux communes à la population zougoise.

Le 7 décembre 2012, il a participé et apporté son soutien aux festivités en l'honneur de M. Pascal KUENLIN, élu président du Grand Conseil pour l'année 2013.

LES VOTATIONS ET LES ELECTIONS

Dans le domaine du registre civique, le contrôle des habitants a organisé :

- 4 votations fédérales (12 objets)
- 1 votation cantonale (1 objet)
- 1 élection complémentaire au Conseil des Etats

Ceci représente 259h15 de scrutin et de dépouillement pour un total de 60 scrutateurs-trices

Notons aussi que pour chaque week-end de votation, deux collaborateurs (trices) du contrôle des habitants assurent le bon déroulement du scrutin et du dépouillement.

Votation fédérale du 11 mars 2012 avec 4'714 électeurs inscrits (dont 44 Suisses de l'étranger)

a) Initiative populaire sur l'épargne-logement

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'425 | 51.44% | |
| Blancs | 111 | | |
| Nuls | 20 | | |
| Valables | 2'294 | | Canton |
| OUI | 1'027 | 44.77% | 46.04% |
| NON | 1'267 | 55.23% | 53.96% |

b) Initiative populaire «6 semaines de vacances pour tous»

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'453 | 52.04% | |
| Blancs | 24 | | |
| Nuls | 4 | | |
| Valables | 2'425 | | Canton |
| OUI | 902 | 37.20% | 37.06% |
| NON | 1'523 | 62.80% | 62.94% |

c) Initiative populaire « Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires»

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'448 | 51.93% | |
| Blancs | 19 | | |
| Nuls | 4 | | |
| Valables | 2'425 | | Canton |
| OUI | 1'250 | 51.55% | 50.80% |
| NON | 1'175 | 48.45% | 49.20% |

Arrêté fédéral du 29 septembre 2011 concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique (contre-projet à l'initiative «Pour des jeux d'argent au service du bien commun»)

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'419 | 51.32% | |
| Blancs | 80 | | |
| Nuls | 18 | | |
| Valables | 2'321 | | Canton |
| OUI | 2'095 | 90.26% | 87.86% |
| NON | 226 | 9.74% | 12.14% |

Loi fédérale sur la réglementation du prix du livre

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'430 | 51.55% | |
| Blancs | 61 | | |
| Nuls | 25 | | |
| Valables | 2'344 | | Canton |
| OUI | 1'445 | 61.65% | 57.48% |
| NON | 899 | 38.35% | 42.52% |

Election complémentaire au Conseil des Etats du 11 mars 2012 avec 4'714 électeurs inscrits (dont 44 Suisses de l'étranger)

a) Election complémentaire au Conseil des Etats

| | | | |
|---------------|-------|--------|--------|
| Votants | 2'364 | 50.15% | |
| Blancs | 39 | | |
| Nuls | 18 | | |
| Valables | 2'307 | | Canton |
| Levrat | 1'438 | 62.33% | 45'012 |
| Christian | | | |
| Bourgeois | 748 | 32.42% | 32'658 |
| Jacques | | | |
| Pache Charles | 82 | 3.55% | 3'271 |
| Fasel Francis | 39 | 1.69% | 2'089 |

Votation fédérale du 17 juin 2012, avec 4'722 électeurs inscrits

(dont 44 Suisses de l'étranger)

Initiative populaire « Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement

| | | | |
|----------|-------|--------|---------|
| Votants | 1'904 | 40.32% | |
| Blancs | 33 | | |
| Nuls | 9 | | |
| Valables | 1'862 | | Canton |
| OUI | 500 | 26.85% | 27.86% |
| NON | 1'362 | 73.15% | 72.14 % |

Initiative populaire «Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère»

Accords internationaux : La parole au peuple

| | | | |
|----------|-------|--------|--------|
| Votants | 1'911 | 40.47% | |
| Blancs | 20 | | |
| Nuls | 6 | | |
| Valables | 1'885 | | Canton |
| OUI | 276 | 14.64% | 18.58% |
| NON | 1'609 | 85.36% | 81.42% |

a) Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal)
(Réseaux des soins-Managed care)

| | | | |
|----------|-------|--------|---------|
| Votants | 1'914 | 40.53% | |
| Blancs | 20 | | |
| Nuls | 1 | | |
| Valables | 1'893 | | Canton |
| OUI | 352 | 18.60% | 20.31% |
| NON | 1'541 | 81.40% | 79.69 % |

N.B. Dès les votations de septembre 2012, les Suisses de l'étranger ne sont plus comptés dans le chiffre des électeurs inscrits dans la commune. Ils sont comptabilisés dans un registre centralisé au niveau cantonal. Néanmoins, les Communes restent responsables des mises à jour des Suisses de l'étranger inscrits dans la commune.

LES DICASTERES

1. ADMINISTRATION GENERALE, INFORMATION, GESTION DU PATRIMOINE ET AGGLOMERATION

Responsable : Jean-Pierre Helbling, Syndic
Suppléant : Pierre-Alain Cuennet, Vice-Syndic

Le mot du Conseiller

Ce dicastère comprend des activités très variées et nombreuses puisqu'il englobe toute la gestion de l'Administration et du personnel communal, l'information, la gestion du patrimoine et des bâtiments communaux ainsi que toutes les questions liées à l'Agglomération. Ce dicastère, sous la responsabilité du Syndic, demande une grande disponibilité car de nombreux rendez-vous sont sollicités par des Sociétés ou Associations mais aussi par des personnes privées. Il s'agit alors de coordonner les demandes avec d'autres services, surtout dans le domaine technique. Une vue globale sur tous les dicastères est nécessaire, le Syndic étant souvent sollicité pour échanger des points de vue avec ses collègues et les chefs de service.

Le nouveau mode d'évaluation du personnel communal, les descriptifs de fonctions, l'échelle des traitements ont été définitivement adoptés et appliqués en 2012. L'administration communale est maintenant dotée d'un outil performant permettant une gestion aisée de toutes les questions touchant au domaine du personnel et des ressources humaines en général.

Jean-Pierre Helbling
Syndic

1.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1.1. Secrétariat général et autres services

Le Secrétariat général assure l'appui administratif nécessaire au fonctionnement du Conseil communal, du Conseil général et d'une bonne partie des 21 commissions communales et groupes de travail du Conseil communal, du Bureau et des 2 commissions du Conseil général, ainsi qu'à la gestion des ressources humaines. Correspondance, convocations, procès-verbaux, préparation des dossiers et des décisions, communication de ces décisions, gestion de bases de données, classement, archivage, gestion du site Internet, toutes ces tâches sont assurées par ce Secrétariat qui fonctionne également comme appui administratif pour certains services. Le Service social, le Service de sécurité, le Service technique, l'Animation socioculturelle disposent de leurs propres appuis administratifs.

D'autre part, si la comptabilité de l'Association pour l'épuration des eaux usées du bassin versant Gérine-Nessler est encore assumée, en partie, par le Service des finances, l'administration a été reprise par l'Association elle-même au départ à la retraite de M. Gérard Vuilleumier. Le Service des finances gère en outre la comptabilité du Cercle d'inhumation de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

1.1.2. Office communal du travail

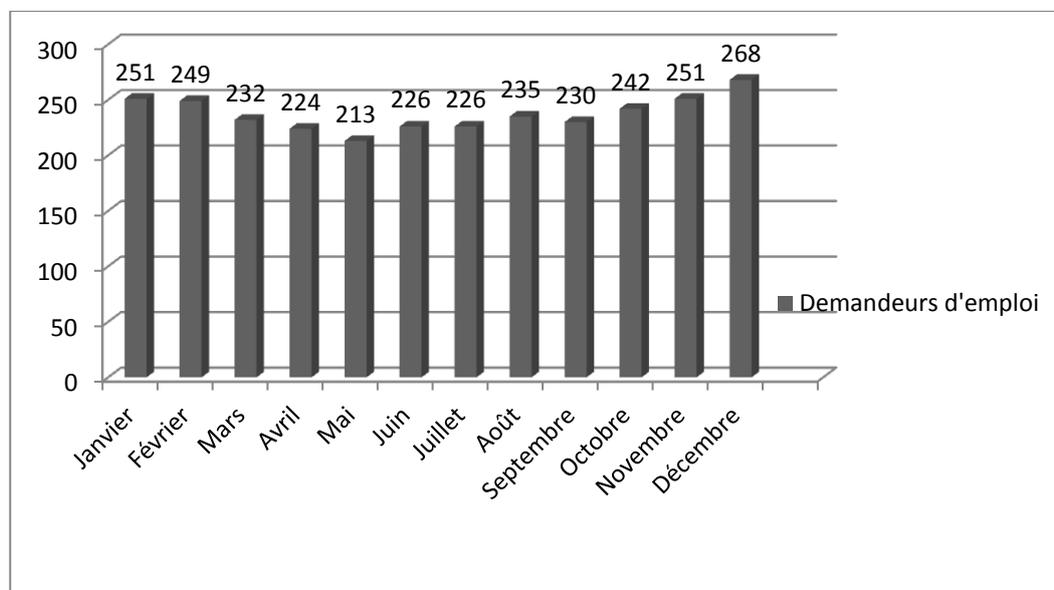
Les chiffres suivants, fournis par l'Office public de l'emploi, peuvent être relevés en décembre 2012.

| Demandeurs d'emploi | | Chômeurs | Inscriptions | Annulations |
|---------------------|-----|----------|--------------|-------------|
| 2012 | 268 | 173 | 400 | 376 |

A partir du 12.11.2012, pour faire suite à l'adoption du règlement sur l'emploi et le marché du travail par le Conseil d'Etat, texte entré en vigueur le 1^{er} août 2012, les personnes à la recherche d'un emploi s'adressent, pour s'inscrire au chômage, directement à l'Office régional de placement concerné.

Notons aussi que depuis l'année 2010, le rythme du recensement fédéral de la population est devenu annuel et le chiffre de la population active provient d'un échantillonnage : le Service public de l'emploi ne fournit plus ce chiffre par commune et la statistique cantonale fournit des chiffres de l'année 2000. Cela signifie que les chiffres de la population active, par commune, ne sont pour l'instant plus disponibles. Seules des données pour le canton et les districts le sont.

Nombre de demandeurs d'emploi à Marly



1.1.3. Le contrôle des habitants

Ce Service est placé sous la direction de Monsieur le Syndic, M. Jean-Pierre Helbling.

Le responsable du Service et son adjointe gèrent le registre des habitants et le registre civique. Ils ont pour tâches principales :

- D'enregistrer les données des administrés lors d'arrivées, de départs, de majorités, de changement de situation et de faits d'état-civil et d'exécuter toutes les autres mutations de mises à jour ;
- D'établir
 - les demandes de cartes d'identité ;
 - les dossiers de notifications de décisions et de dénonciation à la préfecture ;
 - selon les demandes, des listes diverses ;
 - les dossiers de «déclaration de prise en charge» et de donner le préavis ;
 - les statistiques conformément aux demandes de l'OFS ;
- De délivrer
 - les certificats et attestations selon les demandes des citoyens ;
- De fournir
 - des renseignements aux autorités et aux administrations publiques ;
- De procéder
 - aux convocations des personnes hors des délais impartis par la loi sur le contrôle des habitants et du suivi de ces convocations ;
 - en collaboration avec la police communale et cantonale, aux enquêtes relatives à la recherche du domicile ;
- D'exécuter
 - toutes les tâches liées à HarmPers ;
 - les exportations journalières et mensuelles des fichiers sur la plateforme cantonale (FriPers) ;

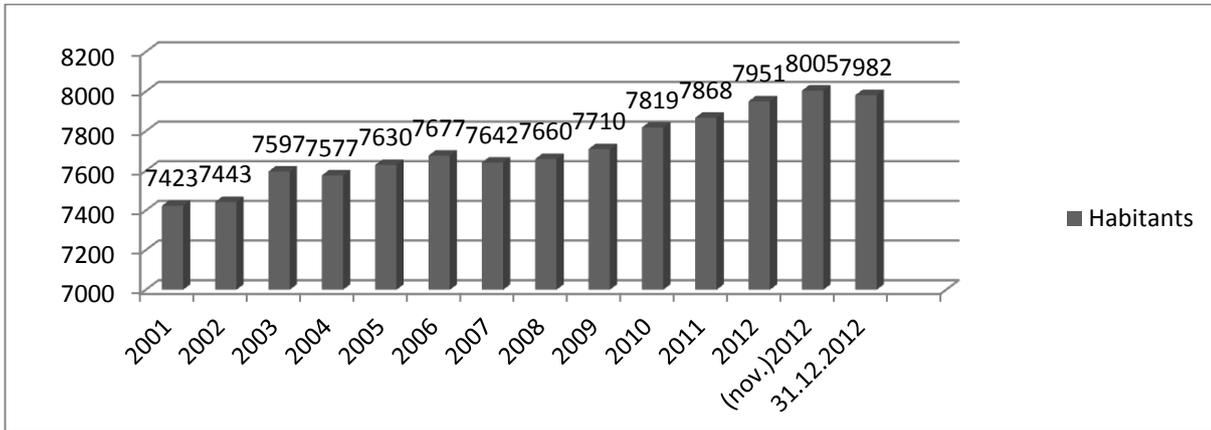
Le contrôle des habitants a également la tâche de contrôler que tous les administrés ont une assurance maladie. Lors de l'arrivée, les administrés doivent fournir une attestation de leur assurance maladie.

Une demande d'attestation d'affiliation est aussi faite lors de chaque naissance.

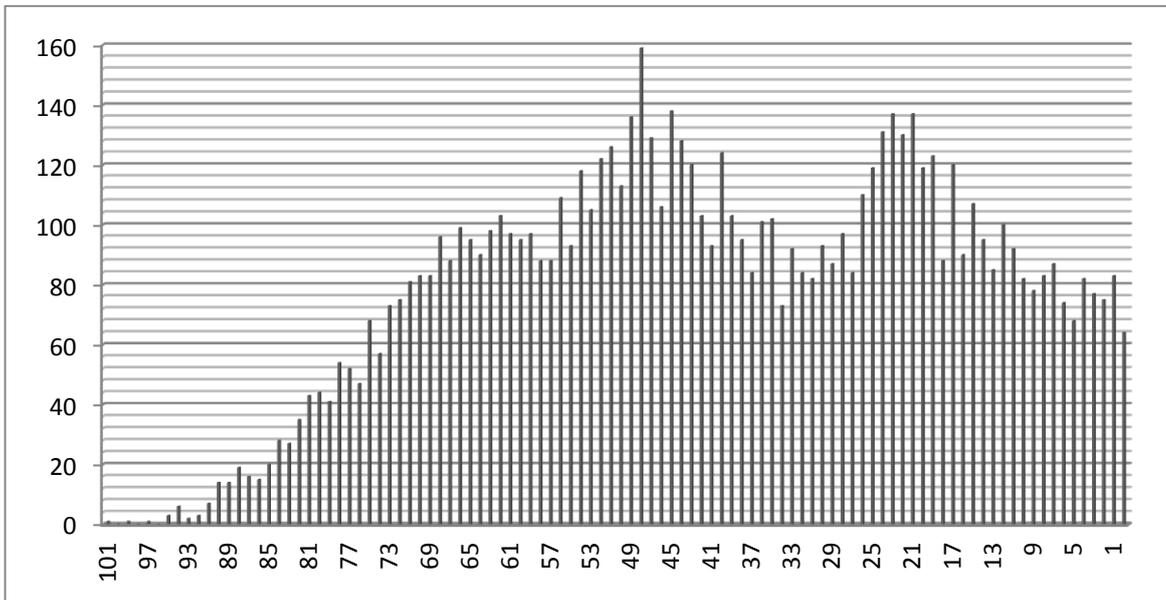
Les demandes de non assujettissement, pour les étudiants arrivants de l'étranger, sont aussi traitées par le contrôle des habitants.

1.1.4. Statistiques de la population

| Nombre d'habitants | 2012 | 2011 | Fluctuation |
|--|--------------|-------|-------------|
| Population résidente (légal permanente) | 7'750 | 7'657 | + 93 |
| Population suisse en séjour | 219 | 190 | + 29 |
| Population étrangère en séjour | 13 | 21 | - 8 |
| Total des séjours (suisse et étranger) | 232 | 211 | + 21 |
| Total population (résidente et séjour) | 7'982 | 7'868 | + 114 |
| Détail de la population | 2012 | 2011 | Fluctuation |
| Selon le sexe (avec séjour) | | | |
| Masculin | 3'870 | 3'827 | + 43 |
| Féminin | 4'112 | 4'041 | + 71 |
| Selon l'état civil (avec séjour) | | | |
| Célibataires | 3'422 | 3'341 | + 81 |
| Marié-es (y compris séparé-es) | 3'578 | 3'581 | - 3 |
| Veufs-ves | 354 | 337 | + 17 |
| Partenariat enregistré | 2 | 2 | -- |
| Divorcé-e-s | 626 | 607 | + 19 |
| Selon la religion (avec séjour) | | | |
| Catholiques | 5'408 | 5'352 | + 56 |
| Protestants | 565 | 582 | - 17 |
| Divers et sans | 2'009 | 1'934 | + 75 |
| Selon les langues pratiquées (avec séjour) | | | |
| Français | 4'763 | 4'761 | + 2 |
| Allemand | 1'125 | 1'134 | - 9 |
| Divers | 2'094 | 1'973 | + 121 |
| Selon la nationalité (légal sans les séjours) | | | |
| Suisses | | | |
| Bourgeois | 408 | 410 | -2 |
| Fribourgeois | 3'536 | 3'537 | -1 |
| Confédérés | 1'767 | 1'776 | -9 |
| Etrangers | | | |
| Permis B | 594 | 618 | -24 |
| Permis C | 1'329 | 1'213 | + 116 |
| Permis F / L | 116 | 103 | + 13 |



Population par âges (une ligne = 4 personnes)



Du côté de l'état civil des personnes, il y a lieu de relever :

| En 2012 | | En 2011 |
|---------|---------------------|---------|
| 61 | naissances | 75 |
| 50 | décès | 53 |
| 55 | mariages | 68 |
| 36 | divorces | 45 |
| 13 | changements de noms | 10 |
| 14 | reconnaisances | 7 |
| - | adoptions | - |
| 34 | naturalisations | 21 |

Au service des citoyens, le contrôle des habitants a délivré :

| En 2012 | | En 2011 |
|---------|--|---------|
| 5 | certificats de bonnes mœurs | 8 |
| 2 | certificats de droits civiques | 4 |
| 185 | attestations de résidence à Marly | 153 |
| 100 | attestations de domicile pour séjour | 62 |
| 584 | certificats d'établissement et de séjour | 645 |
| 216 | documents d'identité (cartes d'identité) | 354 |

Plus de **617** renseignements divers ont été fournis par courrier (569 en 2011). Ne sont pas compris les demandes par e-mail, fax et téléphone

Notons aussi que le contrôle des habitants a effectué **14'212** (16'215 en 2011) mutations dans son registre pour le maintien à jour des données.

On peut ajouter que **690 arrivées** et **585 départs** ont été enregistrés (793 et 762 en 2011)

Il a, en outre, établi **48** listes (23 en 2011) pour divers services internes à l'Administration et également pour d'autres Administrations externes.

En collaboration avec la police communale, police cantonale et le SPOMI, le contrôle des habitants a effectué **88 enquêtes** (67 en 2011) de recherche de domicile.

Il a également traité **40** déclarations de prise en charge (34 en 2011).

Dans le domaine du contrôle de l'affiliation à une caisse maladie, le contrôle des habitants a traité :

- **28** demandes (32 en 2011) de dispense d'assurance en Suisse,
- **109** rappels (125 en 2011) pour l'obtention de l'attestation, preuve de l'affiliation à une caisse maladie
- **61** demandes (70 en 2011) d'attestation d'affiliation suite à la naissance.

Par la réception

en plus des renseignements, téléphoniques et aux guichets, ont été vendus :

| | |
|-------------|--|
| 3617 | cartes journalières CFF ce qui représente le 98.82% (invendues 43 ce qui représente le 1,17%) |
| 36 | passesports vacances |
| 10 | abonnements des bains de la Motta |
| 9 | cartes Velopass (nouveau depuis septembre 2011) |
| 5 | livres sur Marly et son histoire |

1.2. RESSOURCES HUMAINES

L'ensemble des données et informations relatives au personnel communal et à sa gestion sont regroupées sous ce chapitre.

1.2.1. Evolution de l'effectif du personnel communal

| | Personnes engagées | | Equivalent plein temps | |
|---|--------------------|------|------------------------|------|
| | 2012 | 2011 | 2012 | 2011 |
| A Personnel permanent | | | | |
| 1. Secrétariat général | 3 | 3 | 2.30 | 2.30 |
| 2. Réception, contrôle des habitants et office du travail | 4 | 4 | 3.00 | 3.00 |
| 3. Service sécurité (police, feu et protection civile) | 2 | 3 | 2.33 | 3.00 |
| 4. Service des finances (impôts et comptabilité) | 4 | 3 | 2.75 | 2.80 |
| 5. Service des écoles | 3 | 3 | 2.10 | 1.73 |
| 6. Service social | 8 | 8 | 6.90 | 6.45 |

| | | | | |
|---|------------|------------|--------------|--------------|
| 7. Service technique | 9 | 9 | 8.17 | 8.42 |
| 8. Apprenti-e-s | 2 | 2 | 2.00 | 2.00 |
| 9. Conciergerie | 4 | 4 | 4.00 | 4.00 |
| 10. Personnel enseignant (maître de sport) | 1 | 1 | 1.00 | 1.00 |
| 11. Animation socioculturelle | 6 | 5 | 2.43 | 2.13 |
| 12. Edilité | 10 | 10 | 9.37 | 9.37 |
| 13. Accueil extrascolaire, responsable | 3 | 3 | 1.60 | 0.94 |
| 14. Bibliothèque | 2 | 0 | 0.83 | 0 |
| 15. Conseil communal et la fonction de Syndic | 2 | 2 | 0.70 | 0.70 |
| Total A | 63 | 60 | 48.31 | 45.55 |
| B Personnel auxiliaire et temporaire | | | | |
| 1. Conciergerie et nettoyage | 13 | 11 | 2.66 | 2.84 |
| 2. Grands nettoyages, jeunes et temporaires | 35 | 22 | 2.22 | 1.25 |
| 3. Bibliothèque régionale | 5 | 7 | 0.40 | 1.30 |
| 4. Bibliothèque régionale et jeunes aides | 10 | 11 | 0.20 | 0.21 |
| 5. Edilité et jeunes aides | 2 | 3 | 0.10 | 0.16 |
| 6. Animation socioculturelle | 24 | 20 | 0.20 | 0.12 |
| 7. Square | 32 | 38 | 0.53 | 0.23 |
| 8. Accueil extrascolaire et accompagnants | 5 | 5 | 0.70 | 0.70 |
| Total B | 126 | 117 | 7.01 | 6.81 |
| Total A + B | 189 | 177 | 55.32 | 52.36 |

Commentaires

A Personnel permanent

8. **Apprenti-e-s** : L'administration communale forme simultanément 2 apprentis ; en 2012 l'un est en 2^e année, l'autre en dernière année.
5. **Accueil extrascolaire** : les collaboratrices de l'Accueil extrascolaire se préparent à accueillir la 2^e année d'école enfantine. Un engagement ou une augmentation de taux d'activité n'est pas à exclure.
6. **Service social : Ce service comprend**
- 1 cheffe de service à 100 % ;
 - 5 assistants sociaux, soit 390 % de dotation, dont une assistante sociale en formation en cours d'emploi auprès de la Haute Ecole fribourgeoise de travail social ;
 - 1 coordinatrice à 50%, dès 11.2012, pour le programme interservices de travail social communautaire (ci-après PITSC) ;
 - 2 collaboratrices administratives, soit 200 % de dotation.

A relever que le Service apporte son appui à la gestion du Dicastère des affaires sociales et de la santé publique, qui représente environ le 20% du temps de travail de la responsable du service et 60% de la part des collaboratrices administratives.

11. **Animation socioculturelle** : Les professionnels se compose de :

- 1 responsable de service/animateur à 90 %
- 1 animatrice à 40 %
- 1 animatrice à 50 % dès le 1^{er} novembre

1 animateur en formation à 50 %

2 secrétaires à 25 et 30 %

1 personne pendant 7 mois en contrat à durée déterminée

Cette force de travail a donc évolué : augmentation du temps de travail du responsable du service de 75% à 90% dès le 1^{er} janvier, engagement d'une nouvelle animatrice à 50% en fin d'année. Cette dernière bénéficie également d'un deuxième 50% dépendant du service social et lui permettant de piloter le nouveau « programme communal interservice de travail social communautaire » (PITSC).

B Personnel auxiliaire et temporaire

4. **Bibliothèque et jeunes aides** : Chaque année, une dizaine de jeunes aides renforcent les rangs de la Bibliothèque afin de ranger, classer, etc. tout nouvel arrivage.

5. **Edilité et jeunes aides** : Chaque été, nous engageons entre 15 et 20 jeunes aides dont la force de travail vient renforcer l'équipe de l'édilité ou des concierges (grands nettoyages).

6. **Animation socioculturelle et Le Square** : 58 personnes ont fonctionné comme aide à l'Animation socioculturelle en 2012, afin de mener à bien tous les projets en cours, ainsi que des semi-bénévoles tels que :

- 60 intervenants payés au mandat pour plus de 1'800 heures de travail (Square et ANJM)
- 1 civiliste à 100 % pour une durée de 54 jours
- 1 stagiaire HES-TS (Haute école de travail social) 1 mois
- 1 stagiaire EESP (Haute école sociale et pédagogique) 4 mois
- 1 personne effectuant les nettoyages à la cabane et responsable de la gestion des locations de la cabane
- 1 retraité pour l'entretien du matériel et des locaux, environ 20 heures par mois
- 1 jeune proposé par le service social (1 journée)
- 2 personnes, 170 heures de travail, pour la remise en état du réseau de candélabres « décorations de Noël »

Il faut y ajouter des bénévoles : un retraité pour l'entretien du matériel selon ses disponibilités et de nombreuses personnes pour accompagner dans les activités, les comités, les camps, les manifestations, etc.

8. **Accueil extrascolaire** : Préparation et projection future relative à l'entrée en vigueur de la 2^e année d'école enfantine. Les taux d'activités et forces de travail seront revus à la hausse en 2013.

1.2.2. Mandats particuliers

2 personnes assurent la mise à disposition du stand de tir 300 mètres pour la troupe et collaborent à certains travaux d'entretien de la ligne de tir (d'entente avec la Société de tir de Marly) ;

1 personne occupe la fonction de préposé à l'agriculture ;

7 personnes fonctionnent comme appui pour les cours de natation dans le cadre du sport scolaire ;

2 personnes assument le service du contrôle des champignons (intercommunal) ;

1 personne externe à l'administration assume la fonction d'administrateur du cimetière intercommunal.

Depuis l'automne 1996, le mandat de forestier communal est confié au Triage forestier Sarine Rive-Droite.

1.2.3. Mutations

| | Personnes | Fonctions | Service |
|-----------------|-------------------|-------------------------------|---------------------------|
| Arrivées | Claude Benchalgo | Collaboratrice administrative | Finances |
| | Pauline Gillieron | Animatrice socioculturelle | Animation socioculturelle |

| | | | |
|----------------|----------------------|----------------------------|-----------|
| | Pedro Pegaitaz | Concierge centre sportif | Technique |
| | Saliha Mamouni Moehr | Accompagnatrice AES | Ecoles |
| | Resanije Gashi | Auxiliaire de nettoyage | Technique |
| | Jean-Paul Bernard | Auxiliaire de conciergerie | Technique |
| | Henrique De Bastos | Auxiliaire de conciergerie | Technique |
| Départs | Cynthia Berger | Agente de police | Sécurité- |
| | Chantal Bazzo | Concierge centre sportif | Technique |

1.2.4. Evénement

Le Conseil communal a marqué de façon particulière les 25 ans d'activités de M. Daniel Clément, responsable de la section « eaux et assainissement », ainsi que les 30 ans d'activités de M. Jean-Louis Bussard, concierge à Marly Cité.

1.2.5. Formation

En matière de formation du personnel, chaque service établit son programme en fonction des besoins. Les formations proposées peuvent être distinguées en deux catégories :

a. Elargissement professionnel

Cette catégorie représente des formations conséquentes. Elles font l'objet d'une convention entre le collaborateur et la Commune. Elles visent l'accroissement des compétences des collaborateurs, des collaboratrices et peuvent conduire à un nouveau titre professionnel. Elles s'effectuent généralement dans la durée et peuvent chevaucher plusieurs années. En 2012, une collaboratrice et un collaborateur ont bénéficié de ce type de formation.

b. Perfectionnement professionnel

Cette catégorie englobe tous les cours en rapport avec les particularités des différents métiers. Ils permettent au collaborateur, à la collaboratrice de rester à niveau par rapport aux lois ou procédures sans cesse en évolution, d'améliorer ses compétences de base, utiles à l'exercice de la fonction. Les collaborateurs du service « eaux et assainissement » ont par exemple bénéficié de ces formations, de même que les collaboratrices et collaborateurs du service social ou de divers secteurs administratifs. Les responsables de service et autres responsables de secteur ont également été formés une nouvelle aux procédures d'évaluation.

En 2012, 36 personnes ont bénéficié d'une formation de ce type.

c. Formation de stagiaires et d'apprentis

• Stage de durée limitée

Nous accueillons aussi, pour des stages pratiques, des étudiants en formation à la Haute école supérieure de travail social (HES-SO), ou pour des stages préalables.

En 2012, 4 stagiaires ont pu bénéficier des compétences du Service de l'Animation socioculturelle.

• Apprentissage

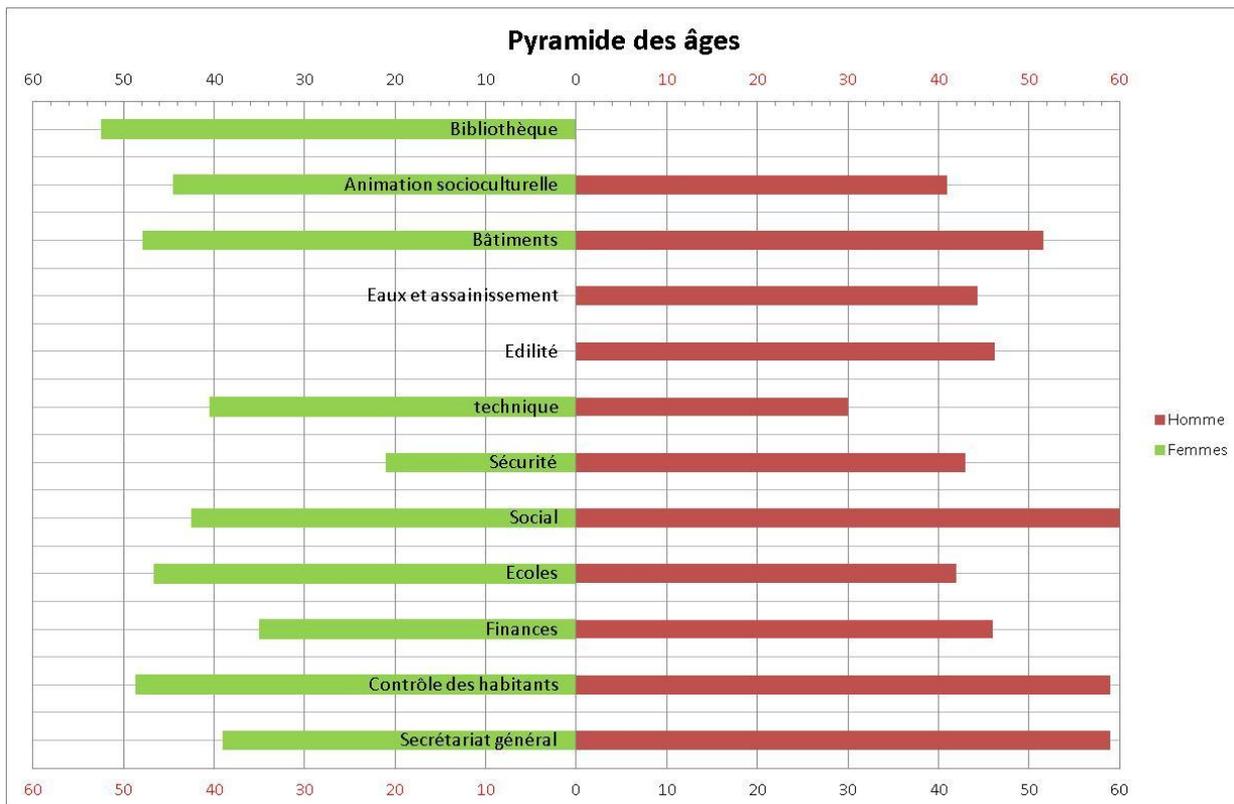
L'administration forme simultanément deux apprentis qui effectuent leur cursus principalement au Service des Finances ainsi qu'au Contrôle des habitants. Ils sont cependant amenés à découvrir les activités des divers autres services, tels que ceux de l'aménagement du territoire, de l'édilité, de l'environnement et de la mobilité.

1.2.6. Processus d'appréciation annuelle :

Le processus d'appréciation a fait peau neuve avec l'élaboration d'un nouveau questionnaire. Ce travail a été effectué en collaboration avec les Responsables des différents services. La formule sera néanmoins encore affinée durant le 1^{er} semestre 2013.

1.2.7. Structure d'âge des collaborateurs et collaboratrices

a) Moyenne d'âge par service et genre

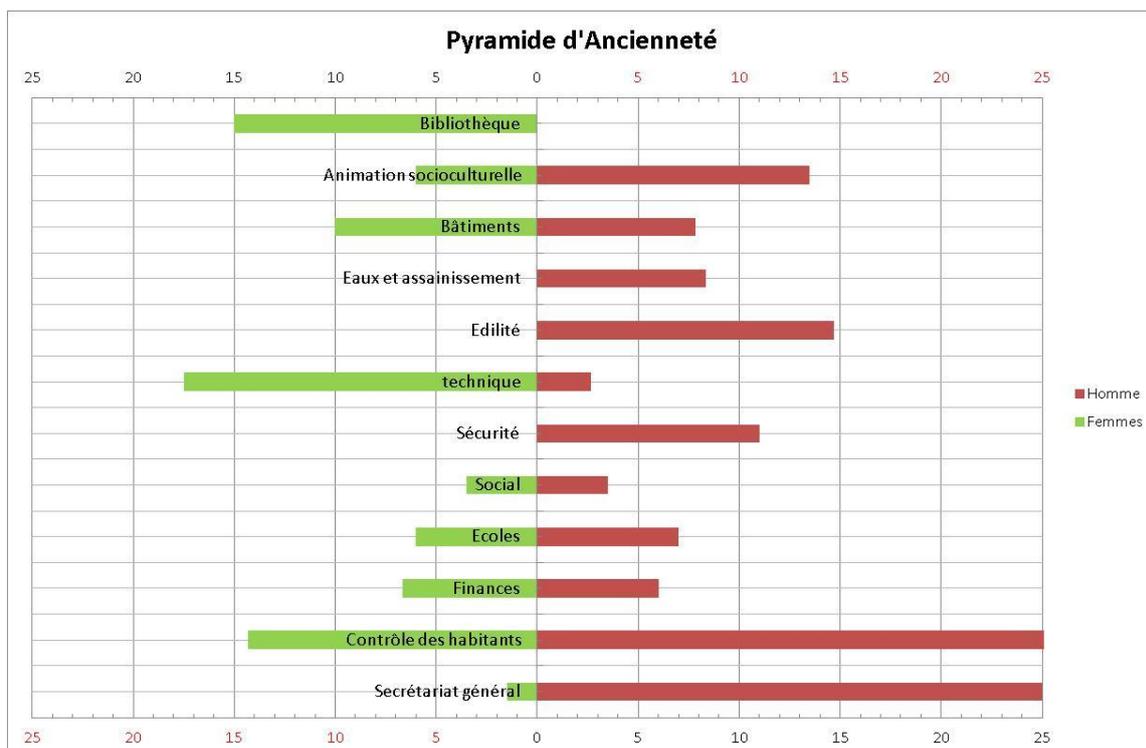


Constats :

16 collaboratrices-teurs ont dépassé 50 ans et plus, dont 7 plus de 60 ans. D'ici 2025, 1/3 de l'effectif du personnel communal permanent sera renouvelé. Il faut envisager 7-10 engagements d'ici cet horizon.

La moyenne d'âge des collaboratrices-teurs frôle les 46 ans.

b) Moyenne d'ancienneté par service et genre



Constat :

La moyenne générale d'ancienneté atteint péniblement les 9 ans. Cela est dû au nombre élevé de collaboratrices-teurs qui ont moins de 10 ans de carrière (60%).

Le taux de rotation du personnel est faible, mais l'investissement en matière de formation est à souligner, principalement depuis 2011.

1.3. INFORMATION

Marly Information est paru 4 fois en 2012. La formule rédactionnelle n'a pas été modifiée. La préparation de l'édition et la coordination avec l'imprimerie ont été assurées par le Secrétariat communal. Décision a été prise de revoir la formule en 2013.

« www.marly.ch », le site Internet, toujours commun à la Société de développement de Marly et environs et à la commune, n'a pas subi de modifications significatives. Les bases d'organisation de l'Intranet du guichet virtuel ont été préparées. L'usage de l'Intranet a été généralisé aux commissions et au Conseil communal.

1.4. AGGLOMÉRATION

1.4.1. Généralités

En règle générale, le Comité se réunit tous les quinze jours en séance ordinaire. Tous les objets traités lors de ces séances sont préalablement préparés en séance de dicastères avant d'être avalisés par décision collégiale du Comité. En 2012, le Comité s'est réuni à 21 reprises.

Le Comité s'est entretenu en 2012 sur de nombreux thèmes proposés par le Dicastère des promotions (DP), qui ont découlé sur des décisions, que voici :

En relation avec la promotion économique :

- Le Comité d'agglomération a validé la Stratégie 2012 de promotion économique, proposée par le DP. Cette dernière a ensuite fait l'objet de présentations officielles, notamment auprès de tous les conseillers des Conseils communaux des communes membres et auprès de tous les conseillers des Conseils généraux des communes membres.
- Après avoir rencontré en mars 2012 le secrétaire général de l'Association Région Capitale Suisse, le DP a remis au Comité un préavis quant aux futures implications de l'Agglomération dans cette association. Le Comité a suivi le préavis en question, impliquant que la Ville de Fribourg soit membre de cette association par l'intermédiaire de l'Agglomération qui est ainsi depuis 2012 représentée politiquement au sein de Région Capitale Suisse.
- Les Statuts de l'Agglomération précisent à l'article 52 alinéas 3 qu'un règlement fixe le mode de collaboration entre les communes en cas de demande d'implantation formulée par une entreprise d'importance régionale. Ce règlement n'a jusqu'alors pas encore été élaboré. Le Comité, respectivement le Dicastère des Promotions, a réfléchi à l'élaboration de ce document et a ainsi décidé en mars 2012 de consulter les communes membres de l'Agglomération sur leur position respective quant à son contenu et à sa portée. Le règlement a été adopté par le Comité d'agglomération en août 2012. Il constitue un règlement d'exécution.
- Le thème de la signalétique (panneaux digitaux à l'entrée des communes, bornes interactives au centre des communes) touche tant la promotion touristique, économique que culturelle. Lors de sa séance en octobre 2012, le Comité a accepté que la promotion économique réalise un aperçu en 2013 des possibilités ouvertes aux communes en matière de communication des informations, qu'il s'agisse de places de parc disponibles, de manifestations ou de jours de marché. A noter que le thème de la signalisation routière pour les hôtels est un thème qui est de la responsabilité de Fribourg Tourisme et Région.

En relation avec la promotion culturelle :

- Sur proposition de la promotion culturelle et du Dicastère des promotions, le Comité a accepté de modifier l'art 4, al. 2 du Règlement du 16.09.2010 régissant l'octroi de subventions culturelles. La modification porte sur l'allongement du délai de 3 à 6 mois pour le dépôt des demandes de subventions extraordinaires avant la date prévue pour une activité culturelle ou la réalisation d'un projet.
- Assises de la culture : Un comité de pilotage composé de Coriolis Infrastructures, du Service culturel de la Ville de Fribourg et de l'Agglomération de Fribourg a été créé dans le courant de l'année 2012. Un mandat de coordination des Assises de la culture a été confié à Mme Natacha Roos, déléguée culturelle de la Ville de Fribourg de décembre 2012 à février 2014.

1.4.2. Messages

Le Comité valide, avant chaque séance plénière du législatif de l'Agglomération, les messages qu'il entend soumettre à ce dernier. Neuf messages ont ainsi été présentés au Conseil d'agglomération au cours de l'année 2012.

Séance du Conseil d'agglomération du 26 janvier 2012 :

- Message N° 6 en vue de l'adoption du Projet d'agglomération de 2^{ème} génération ;

Séance du Conseil d'agglomération du 26 avril 2012 :

- Message N°7 en vue de l'adoption des comptes 2011 ;
- Message N°8 en vue de l'élection complémentaire de la Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg ;
- Message N°9 concernant le crédit d'investissement pour le PA2 et pour le PDA ;

Séance du Conseil d'agglomération du 28 juin 2012 :

- Message N°10 concernant le crédit d'investissement pour le PA2 et pour le PDA ;

Séance du Conseil d'agglomération du 4 octobre 2012 :

- Message N°11 en vue de la ratification des contrats de prestations de transport public entre l'Agglomération et les communes de Grolley, St. Ursen et Tafers;
- Message N°12 concernant le budget 2013 de l'Agglomération;

Séance du Conseil d'agglomération du 28 novembre 2012 :

- Message N° 13 concernant la Directive de subventionnement des mesures du Plan directeur d'agglomération ;
- Message N° 14 en vue d'une modification des modalités d'amortissement de la participation financière de l'Agglomération à la construction de la halte ferroviaire de Fribourg St-Léonard.

1.4.3. Contrats et conventions

Domaine des transports

L'Agglomération peut fournir des prestations, au moins au prix coûtant, à des communes tierces. Le Comité a ainsi signé, le 12 juillet 2012, avec les Conseils communaux des communes de Grolley, St. Ursen et Tafers un contrat de fourniture de prestations de transport public. Ces trois contrats de prestations concernant l'année 2013 ont été soumis par le Comité (Message N°11) au Conseil pour ratification au cours de la séance du 4 octobre 2012.

Domaine culturel

Dans sa séance du 4 octobre 2012, le Comité a décidé, sur préavis de la Commission culturelle et proposition du Dicastère des promotions, de reconduire toutes les conventions pluriannuelles avec les bénéficiaires de la période 2010. En outre, il a accepté d'intégrer deux nouveaux organisateurs culturels dans le cercle des bénéficiaires de subventions pluriannuelles pour la période 2013-2015.

1.4.4. Subventions

Subventions culturelles

Les conventions d'octroi de subventions pluriannuelles avec 10 bénéficiaires, fixées pour les années 2010 à 2012, portent en 2012 sur un montant global de CHF 1'115'000.

Sur préavis de la Commission culturelle et proposition du Dicastère des promotions, le Comité a décidé d'allouer pour 2012 les subventions annuelles pour CHF 359'500 et pour CHF 206'600 de subventions extraordinaires.

1.4.5. Préavis

Dans le cadre des procédures définies par la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, le Comité d'agglomération est amené à donner des préavis sur les thématiques d'aménagement régional et de mobilité. Au cours de cette législature, le Comité a donné son préavis sur les objets suivants :

| Commune | Type de préavis | Dossier | Date |
|-------------------|--|---|-------------|
| Fribourg | PAD, examen final | PAD Zone industrielle du Jura | 08.03.2012 |
| Granges-Paccot | PAZ et RCU/ PAD, examen final | Adaptation PAZ modification RCU et PAD Agy Expo | 08.03.2012 |
| Fribourg | PAD, examen final | Modification PAD Cardinal Midi | 23.03.2012 |
| Villars-sur-Glâne | PAD, examen préalable | PAD "Vorlet" | 26.04.2012 |
| Matran | Concept de stationnement, examen final | Concept de stationnement Matran | 10.05.2012 |
| Düdingen | PAD, examen préalable | DBP Düdingen plus | 12.07.2012 |
| Marly | Permis de construire | Aménagement de la 2 ^{ème} partie du P+R Corbaroche | 23.08.2012 |
| Fribourg | PAD, examen préalable | PAD Gachoud | 20.09.2012 |
| Corminboeuf | PAL, examen préalable | Adaptation du PAL suite à approbation de la DAEC + LATeC | 20.09.2012 |
| Givisiez | PAL, programme de révision | Révision générale du PAL | 09.11.2012 |
| Belfaux | PAD, examen final | PAD Champ-Barras | 09.11.2012 |
| Prez-vers-Noréaz | PAL, Programme de révision | Révision générale du PAL | 22.11.2012 |
| Corminboeuf | PAD, examen final | PAD Champ de la Croix | 22.11.2012 |
| Fribourg | PAD, examen préalable | Richemond | 22.11.2012 |
| Matran | PAD, examen préalable | PAD la Pâla | 06.12.2012 |

1.4.6. Collaborateurs et collaboratrices de l'Agglomération en 2012

| | |
|--|---|
| <u>Direction</u> | 1 Directrice administrative à 100% |
| <u>Mobilité</u> | 1 Collaboratrice scientifique à 70% |
| <u>Aménagement</u> | 1 Collaboratrice scientifique à 80% |
| <u>Promotion économique</u> | 1 Responsable de la promotion économique à 100% 1 Collaboratrice administrative promotion économique à 50% |
| <u>Promotion culturelle</u> | 1 Collaboratrice administrative promotion culturelle à 50% |
| <u>Finances et Ressources humaines</u> | 1 Collaborateur scientifique à 100% |
| <u>Administration et Secrétariat</u> | 1 Collaboratrice administrative à 100% 2 Assistantes de direction à 100% |

Les détails des activités de chaque dicastère peuvent être consultés sur le site : www.agglo-fr.ch

1.5. PROJET « PRÉ ZURTHANEN »

Le groupe de travail formé en 2011 a siégé une nouvelle fois au mois de mai 2012 afin de déterminer le type d'appartements qui devront être construits sur cette parcelle appartenant à la Commune. Il a aussi fixé des critères et un cadre qui a servi de base de discussion avec des partenaires potentiels. Le Conseil communal a par la suite demandé à

plusieurs bureaux d'architecte des projets pour la réalisation d'un tel bâtiment en respectant certains critères dont principalement :

- Réalisation d'un projet, en partenariat public-privé (PPP), de 40 à 50 appartements pour seniors (dont environ 30 appartements de 2^{1/2} et de 10 à 20 appartements de 1^{1/2} pièces) plus un appartement pour le concierge ; les appartements seront adaptés pour des personnes à mobilité réduite ;
- respect des normes Minergie ;
- loyers compatibles avec les prestations complémentaires ;
- intégration de locaux communaux, entre 800 et 900 mètres carrés destinés à accueillir des structures d'accueil de la petite enfance et extrascolaires et de soins à domicile ;
- places de parc pour les locataires à prévoir en sous-sol ;
- probabilité que des locaux de protection civile (abris communs) puissent être prévus au sous-sol ;

Suite à la demande du Conseil communal, trois partenaires se sont déclarés prêts à présenter gratuitement un projet de faisabilité en respectant les critères énoncés par le groupe de travail.

Au mois de novembre 2012, les trois projets ont fait l'objet d'une présentation préalable au Conseil communal qui avait pour but de vérifier le respect des critères fixés avant la remise des projets définitifs qui seront présentés le 12 mars 2013.

Le Conseil communal devra aussi définir l'implication de la Commune et fixera la suite de la procédure pour le choix du projet qui sera retenu et pour lequel un droit de superficie devra être demandé au Conseil général, probablement en 2013.

1.6. FUSION 2016

Le Comité de pilotage du groupe Fusion 2016 s'est réuni à 6 reprises durant 2012. Après la mise à jour de différentes statistiques (actualisées avec les chiffres 2010), les communes de Fribourg, Villars-sur-Glâne et Marly ont décidé de démarrer la phase deux du processus qui consiste à la mise en place de groupes de travail par dicastères et de proposer un mandat pour un expert coordinateur. Les 3 communes n'ayant pas les ressources nécessaires pour assurer ce rôle, c'est finalement Madame Cudré-Mauroux qui a été engagée et pour qui un cahier des charges a été établi. Parallèlement 5 groupes de travail réunissant les activités de tous les dicastères ont été formés. Les communes se sont mises d'accord sur la répartition suivante :

- Villars-sur-Glâne dirigera les groupes «Finances et Services administratifs»
- Fribourg dirigera les groupes «Services techniques et Aménagement du territoire»
- Marly conduira le groupe «Services à la population»

Pour chaque groupe un cahier des charges détaillé a été établi. L'année 2012 a été surtout consacrée à définir la méthode de travail à adopter, les trois Conseils communaux ayant des vues divergentes, surtout sur la participation des Conseillers communaux au sein des groupes de travail. Le Conseil communal de Marly a alors proposé une rencontre de tous les Conseillers communaux des trois communes. Cette séance a eu lieu le 11 décembre 2012 et a permis de définir la stratégie politique et d'être unanime sur la façon de procéder. Une telle séance est déjà prévue pour le mois de juin 2013 afin de faire le point sur l'avancement des travaux. Les groupes de travail débiteront leur analyse dès le début de l'année 2013.

1.7. BÂTIMENTS COMMUNAUX ET SCOLAIRES

La Commission des bâtiments gèrent toutes les questions importantes liées aux bâtiments communaux et aux projets de nouvelles constructions. Cette commission a pour tâche principale le développement d'une vision et d'une méthode cohérente, menant à des analyses sur l'état de nos bâtiments communaux, desquelles découlent les programmes de réfection annuels. Des mandats d'étude du bâtiment communal et des centres scolaires ont été lancés à la fin de l'année

2008. La commission des bâtiments a été élargie afin de traiter plus spécifiquement du programme d'assainissement du bâtiment scolaire Chevalier 7 et la mise en place du concours d'architecture pour le projet du complexe scolaire de Grand-Pré. La situation de l'assainissement du bâtiment Chevalier 7 est en phase d'atteindre les 50 % des travaux d'exécution. Le projet du complexe scolaire de Grand- Pré est dans sa phase de réalisation.

1.7.1. Rénovation diverses des bâtiments communaux

Ce compte est utilisé pour réaliser des travaux de moyenne importance qui sont considérés comme investissements. Les travaux visent à rendre conforme aux exigences actuelles les divers garde-corps, portes, installations sanitaires et de chauffages, etc. et pallier à des urgences sur des installations en fin de vie. Dans les grands travaux réalisés en 2012, dans le bâtiment administratif nous pouvons citer l'aménagement du secrétariat technique, de l'archivage de la police des constructions, l'entretien du monobloc de ventilation, le remplacement des filtres des radiateurs aérochauffeurs, le nettoyage des conduites de ventilation ainsi que le remplacement des stores de la façade EST. Dans le bâtiment du Centre sportif de la Gérine, il a été procédé au remplacement des appareils sanitaires, carrelage au sol des corridors et sanitaires. Enfin l'aménagement d'une mezzanine – soliveau de stockage supplémentaire a été réalisé à la Halle édilitaire.

| | |
|-------------------------|---------------|
| Pour un montant de | FR. 121'000.- |
| Montant prévu au budget | FR. 130'000.- |

1.7.2. Rénovation diverses des bâtiments scolaires

Comme pour les bâtiments communaux, ce compte est utilisé pour réaliser des travaux de moyenne importance qui sont considérés comme investissements. Les travaux visent à rendre conforme aux exigences actuelles les divers garde-corps, portes, installations sanitaires et de chauffages, etc. et pallier à des urgences sur des installations en fin de vie. Dans les grands travaux réalisés en 2012, on peut notamment citer à la halle omnisports la réfection du carrelage d'un vestiaire et de ses douches. A la halle polyvalente de Marly Cité, nous avons procédé à l'introduction d'un plan de fermeture adapté ainsi qu'au remplacement de la porte inférieure.

| | |
|-------------------------|---------------|
| Pour un montant de | FR. 80'000.- |
| Montant prévu au budget | FR. 100'000.- |

1.7.3. Construction du complexe scolaire de Grand-Pré

Les architectes lauréats du concours ont adaptés le projet primé aux besoins des demandes des utilisateurs et besoins communaux.

Pour la gestion de ce projet, une commission technique et une Commission de bâtisse ont été instaurées. Ces deux Commission comprennent également des représentants du domaine scolaire. La Commission de bâtisse figurent aussi des représentants des groupes politiques.

Toutes les remarques et sollicitations sont remodelées dans un projet définitif approuvé par la commission technique et le conseil communal.

Le projet défini abouti à un devis général soumis à la commission technique, à la commission de bâtisse et au conseil communal le 29 octobre 2012 pour un montant de **FR. 16'149'530.-** y compris les intérêts intercalaires, les équipements multimédia, l'ameublement et la décoration.

Cet investissement a été accepté par le conseil général dans sa séance du 5 décembre 2012.

Cette décision a permis l'élaboration des plans et dossiers de mise à l'enquête qui ont été déposés et dont la parution a eu lieu le 11 janvier 2013.

Selon la planification des travaux, le chantier pourra débuter vers le 15 septembre 2013. La mise en service du nouveau bâtiment est programmée pour la rentrée scolaire d'août 2015. Les travaux de démolition du Pavillon 2 sont prévus durant les vacances scolaires estivales 2015.

1.7.4. Rénovation et assainissement du bâtiment scolaire Chevalier 7

Le bureau mandataire des travaux d'assainissement du bâtiment Chevalier 7 est le bureau d'architectes Deillon Delley. Les travaux d'exécution d'assainissement du bâtiment sont à 50 % exécutés. Les installations techniques sont en phase terminale. Les aménagements extérieurs feront l'objet des prochaines et dernières décisions de la commission des bâtiments et du conseil communal. Le déroulement des travaux est conforme à la planification. La remise de l'ouvrage est prévue pour fin juillet 2013. Ce bâtiment doit être prêt pour recevoir deux classes enfantines dès la rentrée du 22 août 2013.

1.7.5. Achat d'un écran de projection pour la petite halle de gymnastique de Grand-Pré rte des Ecoles 36

Nous avons installés un nouvel écran de projection dans la petite halle de gymnastique de l'école de Grand-Pré

| | |
|-------------------------|--------------|
| Pour un montant de | FR. 18'200.- |
| Montant prévu au budget | FR. 30'000.- |

1.7.6. Achat de matériel pour les concierges

Divers achats de matériel et appareils ont été effectués (nacelle pour les halles de Marly Cité, aspirateur à neige, auto laveuse, souffleur à feuilles, fraiseuse à neige.

| | |
|-------------------------|---------------|
| Pour un montant de | FR. 29'504.20 |
| Montant prévu au budget | FR. 35'000.00 |

2. AFFAIRES SOCIALES ET SANTE PUBLIQUE

Responsable : Mary Claude Paolucci
Suppléant : André Meylan

Le mot de la Conseillère

Nous avons tendance à oublier que le rôle d'un Conseiller Communal, à part celui d'assurer le fonctionnement de son dicastère, est aussi de le marquer d'une vision politique.

Lors de cette deuxième année de législature j'ai eu l'opportunité de faire avancer d'un petit pas mon idéal de société, en particulier celui du rôle de la femme.

Depuis le moyen âge jusqu'à la moitié du XIXème siècle, la femme a toujours travaillé. Cet état de fait a été largement oublié par les historiens et politiciens de tous bords. La femme au foyer est un mythe petit bourgeois construit de toutes pièces après la 2ème guerre mondiale. Il avait pour objectif d'afficher une réussite économique en soulignant que « monsieur » a des revenus suffisants pour ne pas obliger « madame » à travailler.

Aujourd'hui ce mythe s'effrite : la femme doit travailler pour améliorer le revenu familial ou souhaite le faire pour garantir sa propre indépendance.

Dans le passé, la garde des enfants était assurée par l'ensemble de la famille et plus particulièrement par les aïeuls ou par d'autres personnes du village. De nos jours, la structure familiale a changé. Familles monoparentales, familles dispersées au quatre coins du monde n'en sont que quelques exemples. Il est normal que ce rôle soit repris par la société. C'est dans ce but qu'œuvre l'ensemble des structures d'accueil de la petite enfance.

En 2012, après plusieurs années de travail et d'efforts de persuasion, la Crèche de Marly a finalement été communalisée. Notre Commune peut maintenant offrir à sa population une gestion sociale, contrôlée et maîtrisée en matière de petite enfance. C'est dans ce cadre-là que ma vision politique et mon rôle de conseillère communale ont pu se rejoindre.

*« Commencez avec ce qui est juste, plutôt qu'avec ce qui est acceptable. »
Peter Drucker [Economiste, 1909 – 2005]*

Mary Claude Paolucci
Conseillère communale

Le dicastère des Affaires sociales et de la Santé publique englobe :

Dans le cadre des Affaires sociales

- L'aide sociale gérée par le Service social de Marly (ci-après SSM) au sens de la Loi sur l'aide sociale (ci-après LASoc) ;
- La petite enfance (crèche et accueil familial de jour, garderies) ;
- Les subventionnements communaux (aide au logement pour bénéficiaires de prestations complémentaires (ci-après PC), animation du 3ème âge, contribution aux repas à domicile, subventionnement aux logements à caractère social, dons aux œuvres d'utilité publique) ;
- Les charges liées cantonales (participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées, aide aux victimes d'infractions, participation aux avances de pensions alimentaires non récupérées, participation aux allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative de condition modeste, etc.) ;
- La participation communale aux mesures de réinsertion ;
- La gestion des subsides cantonaux à l'assurance-maladie ;
- Les obligations communales en lien avec l'indigence.

Dans le cadre de la Santé publique

- L'aide et les soins à domicile ;
- La promotion de la santé ;

- Le service de puériculture ;
- Le service dentaire scolaire ;
- Les services médico-sociaux, dont le Home médicalisé de la Sarine, le Service d'Ambulance de la Sarine, etc.

2.1. AFFAIRES SOCIALES

2.1.1. Aide sociale

Niveau institutionnel

- Le secteur comptable du SSM a été réorganisé. Il a repris la gestion comptable de l'aide sociale, auparavant effectuée par le Service des finances. Le paiement des factures et les remises d'aide se font, dorénavant, par Postfinance ;
- Un classeur « normes et procédures SSM » a été élaboré. Il regroupe les normes et procédures appliquées au niveau de l'aide sociale. Les informations recherchées sont triées par thèmes (bases légales, aide sociale, subsides caisse-maladie, dons, secrétariat et comptabilité) ;
- Mise sur pied du PITSC impliquant plusieurs Services communaux.

Organisation

- Colloques généraux et séances de préparations des Commissions sociales ;
- Intervisions pour les assistants sociaux ;
- Supervision d'équipe, avec M. Dominique Sauzet. Cette supervision porte sur des situations concrètes, tirées du champ professionnel. Elle est une réflexion approfondie sur le vécu professionnel, intégrant les aspects cognitifs, relationnels et émotionnels.

Collaboration interinstitutionnelle

- Rencontres et développement du tissu social avec : l'Association Reper - promotion de la santé et prévention -, l'Association Procap pour personnes avec handicap, la Fondation IPT - Intégration Pour Tous, l'Association le Radeau - centre d'accueil pour personnes concernées par l'abus de drogues, d'alcool et de médicaments -, l'Association Caritas, Solidarité jouets de la ville de Lausanne, les inspecteurs du travail au noir du Service public de l'emploi, les tuteurs/trices du Service des tutelles et curatelles de Le Mouret ;
- Collaboration interservices : SSM - Service sécurité - SSM - Contrôle des habitants, SSM - Service des finances, SSM - Service d'animation socioculturelle de Marly (ci-après ANJM), participation à la délégation du personnel et au groupe de 1^{er} secours ;
- Membre du comité de Trait d'Union, implication dans les travaux menés dans le cadre de la mise en place d'une structure d'aide aux chômeurs et chômeuses en fin de droit ou sans droit LACI (art. 86 LEMT), membre de la Commission cantonale CII, membre du comité FriSanté, membre du Groupement des services sociaux régionaux francophones du canton de Fribourg.

Formation continue

La formation continue a des implications positives, tant sur l'institution que les professionnels et que nos clients. Elle favorise l'actualisation des connaissances et des compétences, l'acquisition de nouveaux savoirs, mais aussi le ressourcement.

En 2012, le SSM a participé aux journées de l'ARTIAS, de la CSIAS, de l'AFIPA, au colloque social de la HEF-TS, à la journée d'étude sur le sens caché des comportements adolescents, à la journée universitaire sur l'insertion des jeunes adultes dans la vie professionnelle.

Certains membres de l'équipe ont suivi un colloque sur la pauvreté, un cours sur le nouveau droit de protection de l'adulte, un colloque en travail social et approche systémique, des cours d'alcoologie I, II et III, des cours sur l'accueil dans les

administrations publiques, le Mind Mapping, la communication non-violente, la prévention de l'épuisement professionnel, le désendettement, la diversité culturelle et sociale.

Commission sociale

La Commission sociale, organe décisionnel selon la LASoc, s'est réunie à 15 reprises et a pris position sur 236 situations comportant de multiples problématiques. Cela représente en moyenne 15.74 cas traités par séance.

Elle a également autorisé le SSM à demander les services de l'inspecteur social cantonal sur une situation litigieuse. Elle a élargi la liste des accords de principe, notamment pour certaines factures directement intégrées aux budgets d'aide sociale; un gain de temps considérable pour les assistants sociaux.

Afin de décharger les membres de la Commission, mais aussi de gagner en efficacité, ladite Commission ne siège plus qu'une fois par mois, dès août 2012.

Situation de l'emploi

En décembre 2012, le nombre de personnes en recherche d'emploi dans notre commune était de 268, soit 20 personnes de plus qu'en décembre 2011. Sur ce chiffre, 173 personnes (64 %) touchaient des indemnités de chômage, alors que les 95 autres personnes (36 %) n'y avaient pas droit ou étaient en fin de droit.

Cette année encore, le SSM est resté au premier plan pour gérer les situations de perte d'emploi, de non-emploi, de chômage, de fin de droit ou de non-droit de chômage, plus particulièrement pour les jeunes sans formation et les personnes de plus de 50 ans.

Programme interservices de travail social communautaire - PITSC

La commune de Marly a mis sur pied, fin 2012, le PITSC impliquant plusieurs Services communaux, dont le SSM et le Service d'animation socioculturelle. Grâce à ce projet innovateur, notre commune a une nouvelle force de travail, des améliorateurs d'environnement.

Objectifs visés par le PITSC

- Permettre à des personnes en recherche d'emploi de se réinsérer dans le monde professionnel et social, soit au sein de la commune, soit en lien avec des commerces et entreprises locales ;
- Montrer que l'insertion est possible, même pour des personnes présentant de grandes difficultés au départ ;
- Favoriser la création du lien professionnel et social des participants et contribuer à leur revalorisation ;
- Créer des projets innovateurs et ainsi améliorer la vie marlinoise.

Méthode utilisée

- Accompagnement individualisé, prise en charge quotidienne dans un processus d'insertion qui passe par des activités qualifiantes, valorisantes, permettant de développer des compétences.

Insertion sociale

Les mesures d'insertion sociale (MIS) sont destinées aux personnes particulièrement éloignées du marché du travail et pour lesquelles les chances d'accéder à un revenu permettant une autonomie financière est, a priori, très faible. De ce fait, une aide personnalisée leur est proposée afin de renforcer leurs compétences sociales et d'éviter l'isolement en développant les liens sociaux.

En 2012, **19** personnes (20 en 2011) ont bénéficié de MIS, pour une période moyenne de 4 mois par personne, notamment auprès de :

- L'entreprise RITEC à Guin et Villars-sur-Glâne ;
- La Fondation Emploi et Solidarité à Fribourg et Granges-Paccot ;
- L'Association St-Camille à Marly et Villars-sur-Glâne ;

- Intégration pour tous à Fribourg ;
- L'Œuvre suisse d'entraide ouvrière à Fribourg ;
- L'Association Lire et Ecrire à Fribourg ;
- La Croix-Rouge fribourgeoise (boutique Zig-Zag) ;
- L'Etape à Fribourg ;
- Le Centre Bertigny à Villars-sur-Glâne ;
- Le Chantier écologique de Fribourg.

Dons auprès de Fondations privées

Les dons privés couvrent prioritairement les aides qui ne peuvent relever de la LASoc et concernent notamment les soins orthodontiques, les factures arriérées de dentistes, loyers, charges locatives, électricité :

- **56** demandes de dons ont été déposées en 2012 (33 en 2011) pour un montant de Fr. 43'645.40 (Fr. 31'679.- en 2011) ;
- **54** demandes ont été accordées (28 en 2011) pour un montant de Fr. 32'914.60 (Fr. 25'490.60 en 2011).

2.1.2. Activités du Service social de Marly en chiffres

| Statistiques par types d'interventions | Variation | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 |
|--|--------------|--------------|-------|-------|-------|-------|
| Entretiens clients au bureau | + 14 | 1'491 | 1'477 | 1'343 | 1'239 | 1'300 |
| Entretiens clients à domicile | + 51 | 109 | 58 | 56 | 39 | 52 |
| Rendez-vous et colloques avec d'autres intervenants/institutions | + 40 | 234 | 194 | 141 | 124 | 103 |
| Total des interventions | + 105 | 1'834 | 1'729 | 1'540 | 1'402 | 1'455 |

En 2012, les interventions globales en faveur des clients ont encore augmenté et montrent la complexité des situations suivies par le SSM. De même, les entretiens téléphoniques avec les clients et autres intervenants de plus de 15 minutes ont aussi augmentés (**1'377 en 2012**, 910 en 2011). Ils concernent plus particulièrement des interventions permettant de clarifier, faire avancer une situation et, de ce fait, sont une part importante du travail des assistants sociaux, avec les tâches administratives. Nous tenons à relever encore l'importance des séances de réseaux, toujours dans le but de favoriser la prise d'autonomie et l'intégration socioprofessionnelle des personnes suivies.

| Nombre de situations suivies | Variation | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 |
|--|-------------|------------|------|------|------|------|
| Nouvelles situations | + 9 | 73 | 64 | 69 | 53 | |
| Situations archivées depuis plus d'un an | | | | | | |
| et reprises en 201 m2 | + 5 | 29 | 24 | 23 | 14 | |
| Situations en cours | - 7 | 146 | 153 | 133 | 155 | |
| Dossiers de prestations complémentaires | - 9 | 0 | 9 | 25 | 13 | |
| Dossiers de remboursement d'aide sociale | - 12 | 62 | 74 | 47 | 20 | |
| Dossiers courts | - 6 | 36 | 42 | 35 | 55 | |
| Total | - 20 | 346 | 366 | 332 | 310 | 314 |

Dès 2012, le suivi administratif des dossiers de prestations complémentaires a été repris par l'agence AVS de notre commune.

Sur les **62** dossiers de remboursement d'aide sociale, **18** personnes ont soldé leur dette d'aide sociale, conformément à l'art. 29, al.1 LASoc, qui stipule que l'aide matérielle est remboursable dès que la situation financière le permet, soit un montant total de **Fr. 147'153.50**.

Au vu de la complexité et fragilité de certaines situations sur le plan de l'endettement, administratif, juridique, personnel, psychologique, voire psychiatrique, **3** demandes ont été déposées auprès de la Justice de Paix du cercle de la Sarine, en accord avec les personnes concernées. 2 personnes ont ainsi pu bénéficier d'une curatelle de gestion selon l'art. 394 du Code civil suisse et 1 personne est encore en attente d'une décision.

Evolution de l'aide sociale nette (en milliers de francs)

| Années | Dépenses brutes | Remboursement des privés | Remboursement Canton et autres districts | Dépenses nettes sans correctif district |
|-------------|-----------------|--------------------------|--|---|
| 2012 | 2'303 | - 654 | -693 | 956 |
| 2011 | 2'138 | -775 | -723 | 660 |
| 2010 | 2'199 | - 735 | - 748 | 716 |
| 2009 | 2'062 | - 745 | - 692 | 625 |
| 2008 | 2'027 | - 745 | - 733 | 549 |

En 2012, les dépenses brutes d'aide sociale ont augmenté de Fr. 165'000.- par rapport à 2011. La prise en compte des récupérations d'aide sociale (privés, canton et autres districts) est indispensable à l'appréciation de la charge d'aide sociale subsistant réellement pour la commune. Les dépenses nettes restant effectivement à charge de Marly s'élèvent donc, en 2012, à Fr. 956'000.-. Cette augmentation est à mettre en relation avec l'augmentation de la participation des communes au financement de l'aide matérielle qui est passée de 50 % à 60 % dès 01.2012 (modification de l'art. 32 de la loi sur l'aide sociale LASoc).

2.1.3. Caisse-maladie - demandes d'aide financière

| Dossiers subsides caisse-maladie | Variation | 2012 | 2011 | 2010 |
|----------------------------------|--------------|--------------|-------|-------|
| Total des dossiers | + 92 | 1'070 | 978 | 901 |
| Nombre de bénéficiaires | + 60 | 1'854 | 1'794 | 1'832 |
| Total | + 152 | 2'924 | 2'772 | 2'733 |

Il s'agit des dossiers traités par le SSM pour l'obtention des subsides caisse-maladie, tant partiels que complets. En 2012, **1'854 habitants de notre commune** ont bénéficié de tels subsides. Pour les subsides partiels, **315 personnes** (235 en 2011) ont transité directement par notre secrétariat.

2.1.4. Petite enfance

La mise en œuvre de la loi cantonale fribourgeoise du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (ci-après LStE) a impliqué, dès 01.2012, une adaptation des tarifs appliqués aux parents. Ils sont dorénavant calculés de manière à ce que chaque famille bénéficie de la subvention de l'Etat-employeur et d'une subvention communale, indépendamment de son revenu. Ce soutien concerne les enfants en âge préscolaire et à l'école enfantine.

La commune subventionne :

– **La crèche les Poucetofs**

En plus de la subvention aux parents, la commune octroie une subvention directe à la crèche qui s'élève à Fr. 15.- par jour et par enfant, soit, en moyenne, Fr. 110'000.- par an.

La capacité d'accueil des Poucetofs est de 32 enfants (10 places pour les enfants de 3 mois à 2 ans, 10 pour ceux entre 2 et 4 ans et 12 pour ceux entre 4 et 6 ans). **30 enfants**, en moyenne, ont été accueillis chaque jour en 2012.

En cas de placement d'enfants dans une crèche extérieure, et à la condition qu'il soit attesté qu'il n'y a pas de place à la crèche les Poucetofs, la commune subventionne également ces parents.

Dès 2013, la crèche sera communalisée. Cela permettra de pérenniser la structure, de conserver le personnel qualifié en améliorant les salaires, d'avoir un droit de regard sur les finances : un signe fort en terme de politique familiale pour les citoyens marlinois.

– **L'accueil familial de jour**

La mise en œuvre de la LStE a impliqué la signature d'une nouvelle convention entre la commune et l'Association d'accueil familial de jour et une adaptation des tarifs appliqués aux parents. Ainsi, la participation communale a pratiquement doublé entre 2011 et 2012 (de Fr. 44'643.- à Fr. 83'677.-).

Cette Association permet à environ **42 enfants** d'être accueillis par des assistantes parentales.

2.1.5. Aide communale au logement pour bénéficiaires de prestations complémentaires (ci-après PC)

47 bénéficiaires de PC (45 en 2011) ont obtenu l'aide communale au logement. Cette aide représente la part des loyers non prise en compte par les PC jusqu'aux maxima définis par les PC et le règlement communal. Fr. 41'322.- (Fr. 39'576.- en 2011) ont été octroyés en 2012.

2.2. SANTÉ PUBLIQUE

2.2.1. Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine (ci-après FASDS)

Sur mandat des communes du district de la Sarine, la mission de la FASDS est de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible.

Pour l'année 2012, la participation de Marly s'élève à Fr. 266'893.- (Fr. 319'462.- en 2011).

| Prestations 2012 sur la commune de Marly | Nombre de clients | Heures effectuées |
|---|--------------------------|--------------------------|
| LAMal | 164 | 7611.2 |
| Non LAMal | 63 | 2147.98 |
| Ergothérapie | 14 | 221.27 |
| Mixtes (LAMal et non LAMal) | 52 | 9759.18 |
| Total tous dossiers confondus | 180 | 9980.45 |

2.2.2. Promotion de la santé

Chaque année scolaire, les élèves des classes primaires bénéficient d'un programme de promotion de la santé. En 2012, ils ont abordé notamment des thèmes liés à l'éducation sexuelle, bénéficié de représentations du spectacle interactif « Malbouffe : les pieds dans le plat » proposé par la compagnie Le Caméléon, visité le musée de l'Alimentarium à Vevey. Le coût de la promotion de la santé s'élève à Fr. 4'283.-.

2.2.3. Le service de puériculture

Durant l'année 2012, ce service a offert les prestations suivantes :

- 2 consultations mensuelles au bâtiment de la Cure ;
- Une permanence téléphonique le lundi, mardi, mercredi et vendredi ;
- Des visites aux mamans à la maternité ;
- Des consultations à domicile et des consultations en présence d'un pédopsychiatre une fois par mois.

La commune a versé une participation de Fr. 15'158.- à l'Office familial.

3. CULTURE, SPORTS, LOISIRS, PARCS ET SENTIERS, JEUNESSE, SOCIÉTÉS ET BIBLIOTHÈQUE

Responsable: Eric Romanens
Suppléant : Françoise Savary

Le mot du Conseiller

Dicastère complexe et touchant de nombreux services s'il en est, la problématique essentielle de ce domaine est qu'à part l'animation socioculturelle, je ne dispose d'aucun chef de service pour le reste du dicastère. Cela implique bien évidemment que souvent je dois faire appel à diverses personnes pour la gestion aussi bien administrative, que technique et de terrain afin de remplir les diverses tâches et répondre aux nombreuses demandes qui arrivent à la commune dans le cadre de la culture, des sports, des loisirs, des sociétés et de la bibliothèque. Si mon implication personnelle est de l'ordre d'une dizaine de représentations mensuelles, je suis dans ce domaine bien appuyé par ma remplaçante Mme Françoise Savary, qui elle aussi prend part à de nombreuses sollicitations et autres présences dans les divers domaines du dicastère.

Si jusqu'à il y a quelques temps, on pouvait se permettre de gérer cette partie des responsabilités communales comme cela se fait toujours, je pense que maintenant nous sommes arrivés à un tournant, et que pour ne pas prêter ou frustrer certains de nos concitoyens, impliqués dans des clubs, associations ou sociétés, il est grand temps de répartir les tâches (gestion des halles de gym, mise à disposition des locaux communaux, gestion et fonctionnement du centre sportif de la Gérine, etc..) dans le cadre d'un ou deux services mais avec un responsable général qui a une vue d'ensemble et pourrait être à même de conseiller les diverses commissions impliquées dans ce dicastères, de sorte que ces dernières puissent disposer de dossier complet avant de se prononcer et d'émettre un préavis à l'attention du conseil communal.

La force de notre commune réside dans l'implication de ses sociétés à la vie du village. Si aujourd'hui nous comptons 59 sociétés inscrites à la SDME (Démission du Bluet, mais admission de Cardio-Forme et du badminton-club), nous devons offrir les mêmes services à chacune d'elles, même si certaines ont plus d'activités que d'autres et demandent plus d'implication en termes d'entretien (football) ou plus de disponibilité de locaux (gymnastique).

Force est de constater que pour l'instant tout se passe pour le mieux malgré quelques petites frictions, mais que nous sommes à la limite supérieure de nos possibilités et qu'au vu du développement de Marly, cette situation ne pourra pas perdurer. Je remercie toutes les personnes des différents services (édilité, service des bâtiments, secrétariat général, service technique, sécurité et police communale, service des finances), qui tout au long de l'année, m'aident et me soutiennent dans ma tâche de chef de dicastère.

Eric Romanens
Conseiller communal

3.1. CULTURE

Le millésime 2012 pour la culture à Marly peut être qualifié de bon voire d'excellent. En effet pour la 1^{ère} fois l'Agglo de Fribourg a accordé une subvention à un projet marlinois, à savoir le spectacle de MM. Francis Maillard et Jean Winiger « La tête et les jambes ». Cette comédie musicale interprétée par des acteurs exceptionnels et une dizaine de résidents du Foyer St-Camille fut un réel succès. Un article dans la Liberté du 27.02.12 en fait l'éloge. M. Maillard a remercié la Commune ainsi que l'Agglo. Dans ce contexte la commune avait également alloué une subvention exceptionnelle à ce spectacle hors du commun puisque réunissant des acteurs valides et invalides, ce fût un grand moment de joie et de solidarité. Il est à noter que l'excédent des recettes a été versé à la Commission des loisirs de l'Association Camille.

Une autre subvention extraordinaire a été versée à l'ensemble Animato qui dans le courant du mois d'octobre s'est rendu en Argentine pour une tournée de concerts en différents endroits du pays du tango. Voyage mémorable aux dires des participants qui ont chaleureusement remercié la commune pour ce soutien particulier.

Pour le reste l'année culturelle s'est déroulée normalement, avec les concerts de la Gérinia, du Chœur Mixte et l'exposition des Artistes et Artisans. A noter l'ouverture de 2 nouvelles galeries sur le territoire communal, la galerie 16 Art, à la route du Moulin, ainsi que la galerie Plexus à la route de Chésalles. Ces 2 endroits nous permettent de découvrir des artistes du lieu ou des environs avec des réalisations de différents horizons. Une ou plutôt 2 cordes de plus à notre arc dans le domaine culturel, ou dans les 2 cas l'accueil est chaleureux et convivial à l'image que l'on veut donner de notre village : Marly-Sympa.

En août les scouts de Marly ont fêté leur 75^{ème} anniversaire, une délégation du Conseil communal leur a rendu visite lors de la journée officielle dans leur camp installé au Paquier-Montbarry.

3.2. SPORTS

Au niveau sportif l'année 2012 a également été bien remplie, comme de coutume, l'Open de Marly en tennis, le tournoi Impressum (journalistes suisses), la coupe Crédit Suisse, football, le Mémorial Jean Tinguely, hockey-sur-glace, se sont déroulés à Marly. Toutes ces manifestations ont pu avoir lieu grâce au travail de nombreux bénévoles, qui ne comptent ni leur temps, ni leur force pour que soit réussie une manifestation, à toutes ces personnes de l'ombre, mais ô combien importantes, un tout grand MERCI. Cela aussi est une image de marque de notre commune, l'engagement des gens auprès des sociétés.

En mars Marly a aussi accueilli le Forum Romand de Cardiologie mis sur pied par le Groupe Cardio-Forme Fribourg-Sarine. La patinoire de Marly fonctionne bien, le taux d'occupation des heures de glace en dehors de l'horaire scolaire et presque de 100%, cependant durant la journée, il y a encore de la place pour des classes, une information a été faite aux enseignants ainsi qu'aux communes environnantes.

La participation aux remontées mécaniques de La Berra enchante tout le monde, les classes de Marly sont les plus nombreuses à en profiter, et selon les dires des responsables de La Berra, nos enfants sont très polis et bien encadrés. Il est important de souligner ce point car quand les choses ne vont pas bien, on en fait tout de suite des montagnes, alors que quand tout va pour le mieux personne ne dit rien.

L'aménagement du Bike Park de Marly touche à sa fin ; l'inauguration est prévue au printemps 2013. C'est grâce à l'engagement total des membres de Marly Bike que cette réalisation a pu avoir lieu. Avec la mise à disposition du terrain par la commune, c'est un bel exemple de partenariat, qui pourra faire bénéficier un maximum de personnes des joies de la petite reine, ce d'autant plus que ceci est mené en parallèle des ateliers de réparation et des cours de conduite à vélo organisés par le club. Merci donc à cette jeune société pour son dévouement et son implication dans la vie social et sportive de Marly.

Un nouveau club est en voie de formation à Marly, il s'agit du badminton-club, une demande d'affiliation a été déposée au club sportif ainsi qu'à la SDME, en fonction des disponibilités ce club pourra obtenir des heures dans l'une ou l'autre des halles de gymnastique de Marly.

Le projet de la construction d'un terrain de beach volley n'est pas abandonné. Comme un montant figure dans le plan quinquennal pour 2014, la Commission des sports proposera dans le courant de 2013, un endroit et un crédit d'investissement pour la réalisation de cet objet.

La Commission des sports a siégé régulièrement en 2012, en collaboration avec le Club sportif Marly (CSM). Nous avons pu distribuer les subsides aux clubs affiliés. De même, les clubs qui ont fêté un anniversaire ou organisé une manifestation importante ont eu droit à un subside extraordinaire.

Comme cela commence à se faire de manière traditionnelle, une soirée organisée par le CSM en février a permis de féliciter les sportifs ayant réalisé des performances au niveau national. A cette occasion, une petite attention a été distribuée à tous les méritants.

Suite à l'augmentation de Fr. 1.- à Fr. 3.- par habitant de la subvention versée aux Remontées mécaniques de La Berra SA, augmentation qui contribuera au renouvellement du télésiège dès 2014, la participation pour l'exploitation 2012 restant encore à Fr. 1.-, le Conseil communal a décidé sur préavis de la Commission des sports, de verser le montant budgétisé, mais de prendre pour Fr. 15'000. - d'actions. A noter aussi, dans ce dossier, que grâce à la participation communale, les enfants des écoles et leurs accompagnants peuvent skier gratuitement à La Berra durant la saison d'hiver. Il est à noter que Marly profite bien de cette possibilité, ceci grâce à l'engagement des enseignants et du maître d'éducation physique.

De même, la Commission des sports a rendu de nombreux préavis positifs pour des demandes de soutiens extraordinaires concernant des manifestations sportives se déroulant dans notre commune ou aux alentours immédiats.

3.2.1. Travaux d'entretien des bâtiments et des terrains de sport du centre sportif

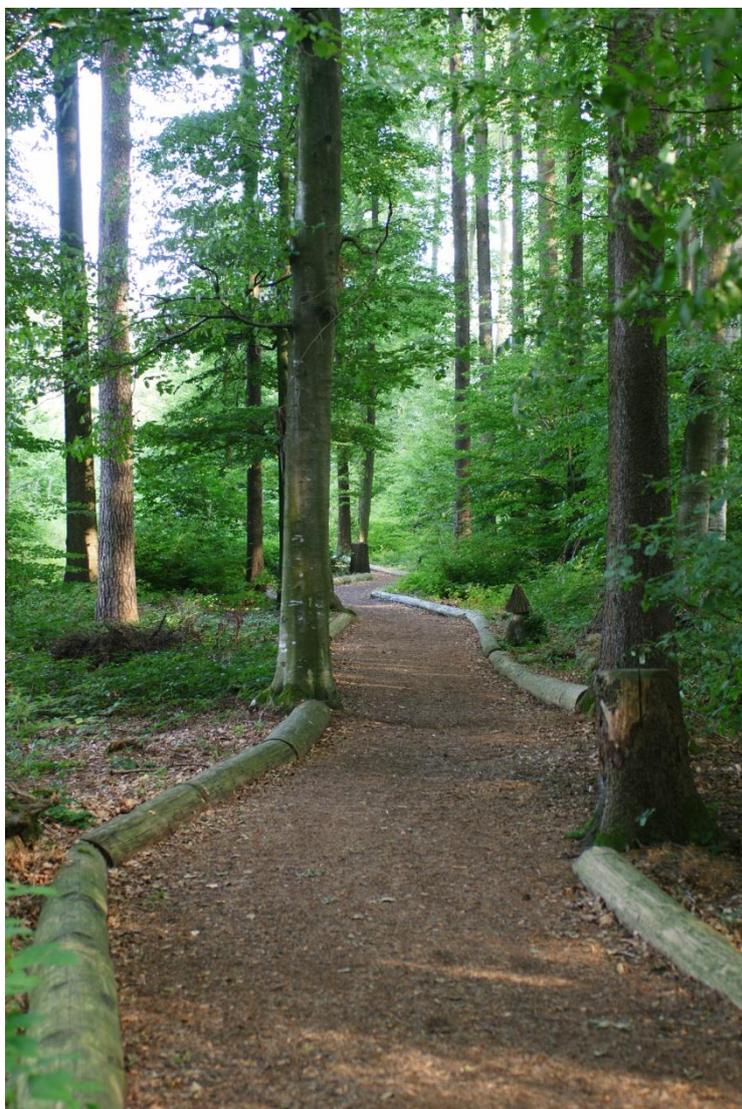
Il faut encore une fois relever l'importance de l'entretien des terrains de sport et signaler particulièrement, cette année 2012, la réalisation des travaux suivants :

- Entretien des trois terrains comprenant l'aération du sol, le carottage, l'épandage du sable, le semis et l'analyse du sol ;
- Mise en place de gazon dans les zones de but (gazon naturelle en rouleau) ;
- Nettoyage et entretien des bâtiments et des terrains de sport ;
- Séances de la Commission des sports et de la Commission d'exploitation du Centre sportif de la Gérine.

Le détail des heures effectuées par la section de l'éducativité pour les travaux et l'entretien des bâtiments et des terrains de sport peut être consulté au chapitre 7.1.1.

3.2.2. Parcours mesurés, parcours Vita, piste finlandaise

Sur ces parcours très fréquentés par les habitants de Marly, on peut relever les travaux d'aménagement réalisés sur le parcours mesuré en collaboration avec l'Union fribourgeoise du tourisme (rive droite de la Gérine à proximité de la bifurcation pour la piste finlandaise).



3.3. ANIMATION SOCIOCULTURELLE

27^e année d'existence du service d'animation socioculturelle, issu de la création de l'animation de jeunesse par la commune de Marly en 1985 ! Que de chemin parcouru et de routes explorées !

Car 2012 a été une année durant laquelle notre service a pu bénéficier d'une adaptation de la force de travail mise à sa disposition. Cela lui permettra de poursuivre le travail déjà effectué et d'assurer la suite de ses projets, mais également de garder cette liberté d'action lui permettant de rester imaginatif, novateur et créateur. C'est un élément précieux dans le contexte de ces années où notre société se trouve (comme toujours !) en transformation et en évolution, mais, au travers de ces dernières, favorise également le fait que certaines personnes se retrouvent en équilibre précaire, que cela soit économiquement et/ou socialement.

La concrétisation et la mise sur pied de ce dernier, issu d'une réflexion conjointe des services communaux d'animation et social, illustre bien la dynamique positive dans laquelle l'année 2012 s'est passée.

Dernier évènement particulier en 2012, la remise en état du réseau de candélabres équipés pour accueillir les décorations de Noël. Celles-ci sont maintenant confectionnées en câble LED. Au final, des pose et dépose simplifiées qui nous permettront d'économiser un temps précieux dans les années à venir et de baisser fortement notre consommation d'énergie.

DESCRIPTIF DE FONCTION DU SERVICE D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE.

Le service d'animation, dont la valeur principale est «aller vers», est présent, à l'écoute et assure une animation au sein de la population, tout spécialement auprès des jeunes. Il œuvre à l'amélioration de la qualité de vie à Marly, tout en faisant le lien entre les bénéficiaires et les autorités.

Il a la volonté....

- de soutenir, développer et dynamiser.
- favoriser la création et l'innovation
- promouvoir et informer

.... tout projet ou action visant l'intégration, la responsabilisation et l'autonomie de chaque citoyen. Il veille à le faire de manière participative.

Ces projets peuvent être issus, d'un besoin de la population, d'un mandat politique par l'intermédiaire de la commission de jeunesse ou encore, sur proposition du service de l'animation socioculturelle à cette dernière.

Marly, le 8 novembre 2011

3.3.1. Personnel de l'animation

Un membre du service et une des secrétaires sont membres des commissions de jeunesse et socioculturelle et Marly Sympa.

Le responsable de service fait partie du groupe de pilotage du nouveau programme interservice de travail social communautaire (PITSC). Ce projet est issu des réflexions communes des services communaux d'animation et social et s'adresse à des personnes en recherche d'emploi.

Le chef de service fait partie du jury du Prix du social du canton de Fribourg (DSAS). Il est aussi président de l'Association du Square.

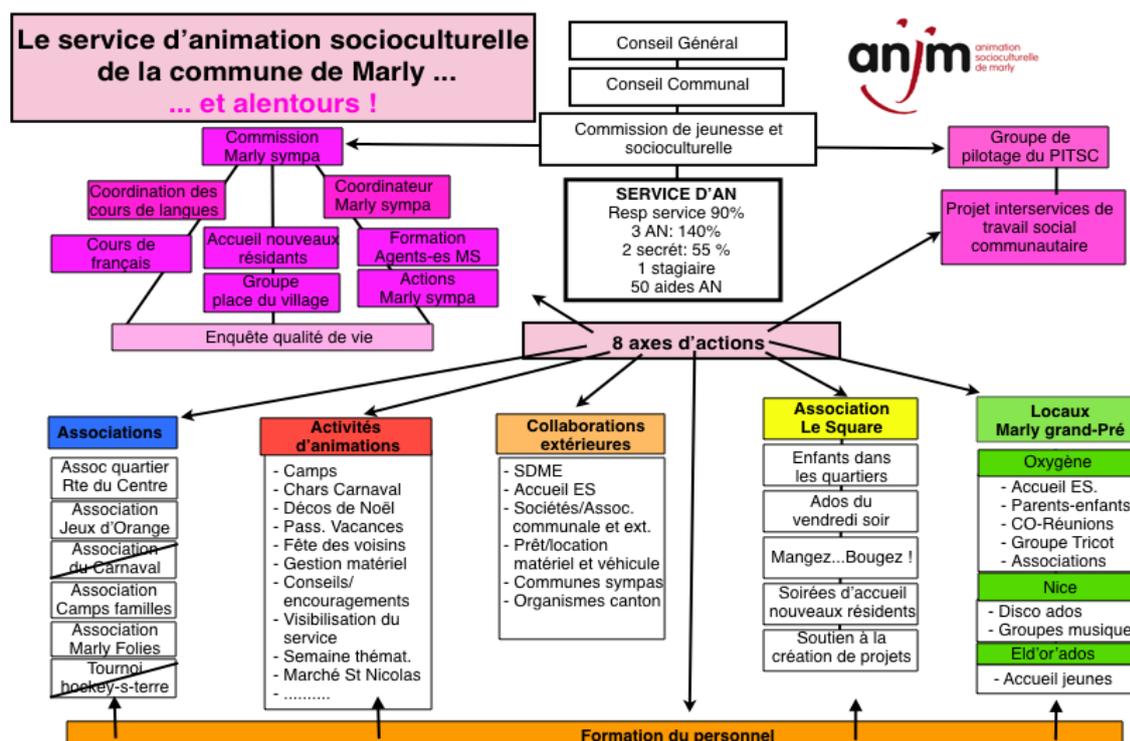
Il représente la Commune au sein du « Groupe national de prévention de la violence chez les jeunes » mis sur pied par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Il est également représentant de l'Association fribourgeoise des animateurs-trices socioculturels-les (AFASC) au sein du Conseil cantonal de prévention et de sécurité.

Une animatrice dirige et coordonne, dans le cadre de l'action Marly Sympa, un cours de français pour migrants. Ce dernier est soutenu par le bureau cantonal de l'intégration et des migrants (IMR).

Un animateur fait partie de la délégation du personnel de la commune et est également membre du comité de l'Ass. du Square. Parallèlement, il est coordinateur local pour le projet « commune sympa », sur mandat de la Commission Marly sympa.

Une partie des animateurs-trices du service font partie de l'AFASC. Deux d'entre eux s'impliquent à titre privé au sein du comité de cette dernière.



3.3.2. Les équipements

La Cabane des Jeunes est le centre de travail avec les bureaux, les locaux de rangements et bricolages, et une grande salle avec cuisine aménagée.

Le Square utilise ponctuellement la Cabane pour des activités pour les 6 à 13 ans durant la mauvaise saison (une cinquantaine).

Les différentes pièces et salles ont été utilisées environ 300 x pour des entretiens ou réunions.

La grande salle est ouverte pour des réunions et des fêtes familiales ou autres et peut accueillir jusqu'à 50 personnes.

Mme Juliette Lauper est responsable du service de location (1 à 3 par week-end) et s'en acquitte avec grand soin.

Locations

Utilisations

43 x par des adultes/familles
27 x par d'autres

14 x par l'ANJM
16 x par des associations

Les prix de location sont

- Fr.100.- pour les jeunes de Marly
- Fr.130.- pour les jeunes de l'extérieur
- Fr.150.- pour les familles et sociétés de Marly
- Fr.180.- pour les personnes de l'extérieur

Ces rentrées financières permettent :

- la rétribution de la responsable des locations (Fr. 30.- par location) et des heures de nettoyage, environ 2 h ½ /semaine
- le paiement des factures d'électricité, environ Fr. 7'000.-/an

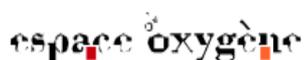
La Commune subventionne l'entretien de la Cabane pour un montant annuel de Fr. 3'500.-.

Local matériel à la ferme Piz Leu :

Entreposage du matériel volumineux de logistique nécessaire à l'organisation de différentes activités (tentes, tables,...).

C'est également le lieu qui (malgré le froid !) nous permet de confectionner des chars de Carnaval avec les ados.

Les locaux de Grand-Pré



est occupé quotidiennement en période scolaire par les activités de l'accueil extrascolaire.

L'ANJM a proposé un mercredi sur deux, de 14h à 17h en période scolaire, les Cafés

Parents-Enfants avec possibilité de réaliser lors de ces ouvertures, des fêtes d'anniversaires pour les enfants.

Dès septembre, chaque quinze jours, cette activité a eu lieu à la grande salle du Centre communautaire.

19 adultes et 37 enfants ont participé à Grand-Pré et depuis septembre 8 adultes et 17 enfants ont participé au Centre Communautaire.

Au total il y a eu une fréquentation de 81 personnes pour cette activité.

3 anniversaires ont été organisés lors des Cafés et ont réuni au total 61 personnes.

A noter que ce local est également utilisé, tout au long de l'année, dans le cadre des cours de français Marly Sympa, les lundis et vendredis.

51 réservations ont été faites pour l'utilisation de cet espace pour des réunions et activités d'associations. 48 activités ont eu lieu, et les groupes à utiliser plus fréquemment le local ont été : Marly-Colo : 14 dates, Jeux d'Orange : 10, Marly-Sympa : 5, ANJM : 4, APEM : 3.



les mardis et jeudis de 12h30 à 13h30, l'animatrice accueille de façon informelle les ados du CO.

C'est un moment pour les jeunes pour se poser, discuter et jouer (foot-foot, carambole, fléchettes...). Occasion aussi pour les jeunes d'avoir un regard d'adulte autour des questions

diverses et réaliser un travail basé sur l'échange portant souvent sur des questions de prévention santé et relationnelles.

Lors des 54 ouvertures, il y a eu 92 filles et 384 garçons, au total 476 jeunes ont bénéficié de cette offre. Il s'agit surtout de jeunes ne pouvant pas rentrer à midi, fréquentant des activités extrascolaires ou habitant des quartiers et communes éloignés.

3 activités organisées par les jeunes en fin de semaine s'y sont déroulées (repas entre amis, jeux de société...) avec la présence de l'animatrice ou d'un adulte responsable.

Les jeunes demandeurs de l'utilisation d'Eldor'Ado sont surtout des petits groupes d'adolescents habitant les quartiers avoisinants (Rte du Centre, Colline...). Au total 25 jeunes ont participé à ces rencontres entre amis.

Ce local est également occupé, tous les jeudis soirs, dans le cadre des cours de français.



Le local du Nice a été utilisé par 5 groupes de musique et un groupe de jeunes danseurs pour leurs répétitions. A différents moments de la semaine, du lundi au samedi, ils se partagent les temps de

répétitions : de chanteuse soliste à duo endiablé, en passant par des formations de 9 musiciens et plus, que ce soit par le jazz, le classique, le rock-pop, le spiritual et d'autres musiques aux rythmes afro-latins.

Lors des 10 soirées disco au Nice, il y a eu une fréquentation de 182 jeunes (85 filles et 97 garçons), soit une moyenne de 18 jeunes par soirée. L'entrée à ces soirées est gratuite.

Diverses formules d'ouverture et de thématique ont été proposées par le comité en vue de répondre aux attentes des jeunes.

Ainsi les 6 membres du comité qui se répartissent les postes Bar, Déco, D.J., Logistique, Publicité, avec l'animatrice, ont proposé dès septembre des soirées gratuites pour les 12-17 ans : ce changement a apparemment donné une hausse de la fréquentation assez considérable (comparant les 5 discos avant l'été : 69 et les 5 gratuites après la rentrée : 113 entrées).

Les soirées ont aussi pris une forme différente au niveaux des horaires proposant en première partie de 19h00 à 20h30 l'ouverture de l'Eldor'Ado avec jeux de console sur grand écran, baby-foot et autres jeux de société continuant par la disco.

Le solde des dépenses pour le local du Nice ainsi que les frais liés à la rémunération des jeunes engagés dans l'activité des soirées ont été pris en charge par le budget de l'animation après déduction des entrées provenant des ventes au « bar ».

Le matériel d'animation

Tentes petites et grandes, tables, chaises, outillage, jeux divers, matériel audio-visuel, mur et matériel de grimpe appartiennent à l'ANJM et permettent de proposer des activités plaisantes et variées. Ce matériel est à disposition des groupements et sociétés marlinois. Nous mettons régulièrement à disposition tout ou une partie de notre matériel. En rappelant cette dynamique participative qui nous est chère, ce matériel contribue grandement à cet objectif. Il facilite la mise sur pied de projets et permet d'économiser de l'argent aux différents organisateurs-trices de la vie socioculturelle de la commune.

Plusieurs personnes entretiennent régulièrement tout ce matériel et nous leur disons un grand merci.

| | Sorties de matériel | Bus | Tentes | Tables | Sonorisation |
|----------------|---------------------|-----|--------|--------|--------------|
| Nombre de fois | 139 | 66 | 27 | 19 | 12 |
| Payantes | | 31 | 13 | 8 | 5 |

Les véhicules

Le bus Mercedes de 15 places assure bon nombre de déplacements: camp, transport des enfants pour les activités du Square, de matériel et nous rend d'innombrables services.

Nouveauté 2012, afin de s'adapter à la nouvelle législation mise en place pour les chauffeurs de la catégorie D1 (+ de 9 places assises, moins de 3,5 t) l'équipe d'animation suit des cours de perfectionnement rendus obligatoires à raison de cinq journées à effectuer d'ici août 2013, puis, d'un jour par année.

Le budget de fonctionnement de ce véhicule est de Fr. 4'000.- (assurances, impôt et frais d'entretien) et la Commune participe pour un montant annuel de Fr. 2'000.-, le solde étant à la charge de l'ANJM.

De temps à autre, il est mis à disposition de tiers qui aide ainsi également à couvrir les frais de ce dernier.

En 2012, ce bus a effectué 14'887 kms et a rendu de nombreux services à différentes sociétés.

L'association du Square possède une grande remorque fermée et aménagée pour les activités de bricolages avec les enfants dans les quartiers. Elle peut également servir de « bar » avec frigo et cuisinière. Nous disposons également d'une petite remorque fermée très utile pour le transport de matériel.

3.3.3. Le financement

| | | |
|---|------------|-----------------|
| – Budget de fonctionnement | Fr. | 29'200.- |
| – Le bus, subvention de | Fr. | 2'000.- |
| – La Cabane, subvention de | Fr. | 3'500.- |
| – Soutien de la Commission Marly Sympa (souper des aides et AMS, Ass. Square, décors Noël quartiers) | Fr. | 7'000.- |
| Total | Fr. | 41'700.- |

Pour sa part, l'ANJM a trouvé les ressources suivantes :

| | |
|--|---------------------|
| – Dons divers, Carnaval et Marly-Folies, Tournoi hockey sur terre de Marly | Fr. 15'750.- |
| – Locations de matériel et vente de décorations de Noël | Fr. 9'260.- |
| – Locations de la Cabane | Fr. 10'180.- |
| – Sponsoring bus et locations | Fr. 5'640.- |
| – Le Square, recherche de fonds (Loterie Romande, Carnaval, Paroisse, Billag, dons privés, produits divers)) | Fr. 17'000.- |
| Total des fonds récoltés par l'ANJM | Fr. 57'830.- |

3.3.4. Les activités

7 adolescents ont participé à la création de 2 chars pour le cortège de Fribourg les 19 et 21 février. Ils ont oeuvré après l'école et le samedi matin pendant 7 semaines.

Pour les récompenser de leurs efforts, une sortie loisirs a été organisée au mois de juin à Payerne.

Activités pendant les vacances

Le service d'animation a participé au passeport-vacances organisé par l'APEM durant la semaine de la Toussaint en proposant 6 demi-journées d'animation dans le cadre de la cabane des jeunes.

Activités diverses

Décorations de Noël. Au mois de juin, 4 personnes ont équipé les 250 poteaux du réseau communal d'un nouveau système d'alimentation. De plus, toutes les décorations ont été remises à neuf avec du câble LED ; pour la période d'éclairage d'un Noël, c'est une économie d'environ Frs. 1'500.-, ce qui correspond à une consommation de courant 80% inférieure à ce qu'elle était.

D'autre part, les jeunes ont confectionné des décorations afin d'illuminer les rues de la Commune et pour des commandes privées (possibilité de se faire un peu d'argent en participant à cette création). 23 ados ont travaillé durant le mois de novembre pour réaliser et réparer une centaine de décorations.

Le quartier des Cossettes a élargi son petit réseau et celui de la Route du Moulin s'est lancé dans l'aventure de son illumination. Le coût du matériel a été pris en charge par la Commission Marly Sympa.

Plus de 250 décorations ont été posées et enlevées sur le territoire communal pour la période des fêtes.

Cette activité proposée par le service d'animation est autonome financièrement et permet à la Commune de Marly de disposer d'un éclairage de Noël à moindre frais.

Comme chaque année, notre service participe à l'organisation en s'occupant de la mise en place de la logistique ainsi que d'animations lors de la Fête de la St-Nicolas/Marché de Noël, organisée par la SDME le 8 décembre.

Accompagnement d'un civiliste à 100 % pour une durée de 54 jours.

Accompagnement d'une stagiaire HES-TS, 1 mois.

Accompagnement d'une stagiaire de l'EESP (Lausanne), 4 mois.

Accompagnement d'une personne en fin de droit au chômage 7 mois.

2 soirées de remerciement pour les aides à l'animation.

Accompagnement et participation à la reprise du « Camp familles Hiver » de l'Association des camps familles. Ce dernier, qui n'existait plus depuis 6 ans, a à nouveau eu lieu durant la semaine de Carnaval et a permis à une cinquantaine de parents et enfants de passer de belles vacances à un prix modéré.

Rencontre d'information et de réseau entre le service social et le service d'animation sur une matinée.

Echanges avec la direction du cycle d'orientation et début de projets communs au CO et au service d'animation.

Le service dispose maintenant d'un site internet afin de présenter et promouvoir ses activités. Ce dernier évolue régulièrement et nous avons la volonté de le mettre régulièrement à jour et en lien avec nos différents partenaires. (www.anjm.ch).

L'ANJM collabore avec l'Association Marly Folies. Dans le cadre de cette fête, nous nous occupons plus spécialement des nettoyages ce qui permet à nos jeunes de gagner un peu d'argent pour couvrir une partie des frais de leur participation aux camps.

Le service a pu également bénéficier de la collaboration de la protection civile durant une semaine en septembre pour la rénovation d'un local mis à disposition par l'entreprise Ilford dans le cadre de la ferme « Piz Leu ». Ce local fait partie du projet « réparer votre/des vélo-s » et sera affecté à cette activité afin de proposer un endroit régulièrement ouvert aux jeunes et d'être accompagnés dans l'entretien de vélos. Cette activité a déjà lieu deux fois par an dans le cadre du Square bricos dans les quartiers et avec la collaboration de Marly Bike.

Un des objectifs du service est de donner de l'autonomie et favoriser cette dernière. Un moyen mis en place et développé tout au long de ces dernières années est le prêt ou la location de matériel logistique divers. Ce service est fort apprécié et de multiples utilisateurs y ont recours, à titre privé ou pour leur société ou association (cf. bilan dans le chapitre « matériel d'animation »).

3.3.5. Le Square

En 2012, le Square, qui est une association, mais également un des outils principaux de notre service a fêté ses 10 ans d'existence. Voici quelques chiffres concernant le bilan annuel de ses activités (en rouge) comparé à ceux de 2011 (en noir).

Square bricos

Le Square bricos représente un espace de temps libre pour les enfants dès 6 ans. Des activités bricolages, des excursions ou des après-midis de jeux encouragent les contacts entre les enfants d'un quartier, tout en développant leur créativité et leur estime de soi.

Tous les mercredis et samedis après-midi entre 14h00 et 17h00, trois intervenants du Square bricos se rendent dans un des quartiers de Marly. En été, les activités ont lieu directement dans les quartiers. En hiver, un bus permet aux intervenants du Square bricos d'aller chercher les enfants et de faire une activité à la Cabane des jeunes. A partir de 14 ans, les jeunes peuvent être actifs comme intervenants dans l'équipe du Square bricos.

Pour connaître l'agenda du Square bricos, consultez son programme : www.anjm.ch (le square).

En activité en 2012 : 125 (143) enfants dont 38 (47) nouveaux.

| Quartiers : | Participants : | Migrants : | Pays : |
|---------------|----------------|------------|---------|
| Bel-Air | 12 (19) | 6 (2) | 3 (2) |
| Rte Centre 72 | 5 (18) | 2 (2) | 2 (2) |
| Carré Noir | 62 (55) | 42 (41) | 15 (12) |
| Rte du Confin | 32 (26) | 23 (22) | 10 (9) |
| Rittes | 6 (9) | 2 (2) | 2 (2) |
| Autres | 8 (16) | 3 (8) | 2 (7) |

Participants :

Nationalité suisse : 47 (66) enfants, 37.6 % (42.7%) de la participation totale.

Autres nationalités : 78 (77) enfants, 62.4 % (57.3%) de 24 (21) nationalités.

Participations :

| Quartiers : | Participations : |
|-------------------|------------------|
| Bel-Air | 34 |
| Rte Centre 72 | 17 |
| Carré Noir | 385 |
| Rte du Confin | 118 |
| Rittes | 31 |
| Autres | 10 |
| Soirées d'accueil | 125 |

Remarque : les activités du Square bricos sont réparties régulièrement sur les quartiers. Les enfants ont participé aux activités dans leur quartier et certains les ont même suivies dans d'autres lieux.

Pour connaître l'agenda du Square bricos, consultez son programme www.anjm.ch (le Square).

Remarque : Les activités du Square bricos sont réparties régulièrement sur les quartiers. Les enfants ont participé aux activités dans leur quartier et certains les ont même suivies dans d'autres lieux.

Nombre de sorties :

74 (63) après-midis
753 (668) participations, moyenne de 9.60 (10.6) enfants/sortie.
dont : 212 (203) participations d'enfants de nationalité suisse (29.41%)
508 (465) participations d'enfants d'autres nationalités (70.58%)

Square Ados du vendredi soir

A la recherche de la rencontre des ados ! Chaque vendredi, deux adultes se déplacent dans les rues de Marly à la rencontre des jeunes du village. Le but est d'assurer une présence aux jeunes, leur donner de l'importance en les écoutant et les respectant, aborder ensemble des sujets de la vie qui les intéressent. L'échange est parfois un peu plus profond et d'autres fois un peu moins, selon les jeunes et leurs envies, et est considéré comme un enrichissement des deux parties.

L'équipe du Square ados se compose d'intervenants majeurs de tous âges et branches professionnelles. Etant donné qu'il n'y a pas encore de travailleur social de rue à Marly, ces personnes prennent une partie de ce rôle. Gagner la confiance des jeunes est leur tâche principale. Ces intervenants sont encadrés par l'équipe de professionnels du service et des formations leur sont régulièrement proposées.

24 (29) sorties le vendredi soir entre 20h00 et 24h00.

Les intervenants ont aperçu 273 (299) jeunes lors de leurs sorties.

Nombre de rencontres avec dialogues :

Lors de 4 (6) de ces soirées, aucune discussion avec des jeunes n'a eu lieu, soit parce que les intervenants n'en ont croisé aucun, soit parce que les jeunes ne désiraient pas discuter. Pour les 20 (23) autres sorties, des dialogues se sont engagés avec 115 (131) jeunes.

Mangez...bougez!

Mangez...bougez ! propose une activité sportive les samedis soirs. Ouvert à tout le monde, les enfants jusqu'en 4^{ème} année primaire doivent être accompagnés d'un parent. L'activité se passe au cycle d'orientation de Marly dans les halles sportives qui sont ouvertes de 19h00 à 22h30. La commune de Marly met les halles à disposition. Les accompagnants, suivant les demandes, mettent les terrains de jeux en place. Les participants choisissent librement l'activité qu'ils vont faire.

A l'entrée, se trouve un espace appelé « bar à blabla ». C'est un endroit de repos et de ravitaillement pour certains et pour d'autres un lieu de rencontre plus tranquille. Les sportifs ont ici la possibilité d'acheter un petit snack et des boissons. Des jeux de société aussi bien qu'une table de ping pong sont mis à disposition.

Deux fois par mois, une diététicienne anime des sujets autour de l'alimentation et de la santé, elle apprend aux participants l'équilibre entre le sport et la nourriture saine dans le quotidien.

Au mois de juin, une soirée hip-hop a été organisée. 32 (33) soirées ont eu lieu.

Participants :

326 (338) personnes dont :

Garçons : 224 (210) dont 13 (12) enfants plus jeunes que 5^e primaire
Filles : 84 (100) dont 15 (16) enfants plus jeunes que 5^e primaire
Adultes : 18 (26) dont 12 (14) mamans
Origines: Suisses : 148 (171) Autres pays : 178 (167)

Participations :

Participation totale : 1793 (1428)

Moyenne annuelle par soirée : 56.03 (43.3)

Garçons : 1234 dont 96 enfants plus jeunes que 5^e primaire

Filles : 452 dont 55 enfants plus jeunes que 5^e primaire

Adultes : 107 dont 47 participations de mamans

Origines : Suisse : 719 / 40,1% Autres pays : 1074 / 59,9%

Les « Soirées d'accueil pour les nouveaux résidents marlinois » ou « Soirée d'accueil dans les quartiers

En 2010 et 2011, le Square a participé à la mise sur pied de «Bals d'Oxygène» dont le but était de proposer un moment de délasserment et danse pour les parents, tout en profitant de celui-ci pour leur offrir des outils pour les accompagner dans la difficile tâche d'éducation de leur-s enfant-s.

Le succès rencontré par ces soirées lorsqu'elles étaient organisées au sein des quartiers plutôt que dans un local nous a poussés à modifier le projet.

Ainsi, en 2012, ces soirées ont été proposées à 4 reprises, tout spécialement durant la belle saison, dans différents quartiers et avec la collaboration de leurs habitants. Nous avons également profité de ces occasions pour y intégrer un projet d'accueil pour les nouveaux-elles résidents-tes marlinois-es.

L'organisation de ces dernières est donc assurée dans le cadre d'une collaboration du Square avec la commission communale «Marly sympa», les agents-es Marly sympa, le service d'animation socioculturelle communal et les associations de quartiers et/ou habitants des différents quartiers concernés.

Les résultats obtenus durant cette première année de fonctionnement nous encouragent à poursuivre cette expérience tout en y apportant régulièrement des améliorations.

Activités extraordinaires

Dans le cadre de ses après-midis « Bricos », le Square a également eu l'occasion d'organiser ou de participer à des activités un peu particulières :

- participation à la Lanterne magique à Fribourg, cinéma pour enfants.
- bricolages de vélos en panne ou récupérés, avec la collaboration de Marly bike (2x sur l'année).
- animation dans le cadre de la journée internationale de lutte contre le racisme le 21 mars, en collaboration avec d'autres centres de loisirs du canton et le bureau de l'intégration (IMR).

Les 10 ans du Square

L'Association du Square ayant été créée en 2002, elle a donc fêté ses dix ans d'existence.

Le comité a décidé de marquer cet événement en imaginant un logo approprié pour cet événement tout en profitant d'imprimer une série de T-Shirt afin de remplacer le stock (vieux de 10 ans) de ceux utilisés par les enfants du Square bricos lors des activités.

Le comité a également organisé une journée de mise en valeur de l'Association le samedi 29.09 en tenant un stand dans différents centres commerciaux de la commune afin d'informer et de rendre visible cette dernière et ses activités.

3.3.6. Accompagnants-tes du Square

Au total, 56 (60) personnes ont participé à l'encadrement des différentes activités.

- 22 (41) ont accompagné les moments du Square bricolage
- 8 (13) sont intervenues pour le Square ados
- 28 (35) ont encadré les activités de « Mangez...bougez ! »

Remarque : une partie des intervenants fonctionne pour plusieurs activités ou a seulement été active pendant une partie de l'année 2012.

3.3.7. Formation des accompagnants

Les interventions ont lieu une fois par mois pour les intervenants du vendredi soir, les responsables du projet «Mangez...Bougez !» et du Square bricos. Une matinée est agendée tous les 3 mois pour tous les accompagnants du

Square.

De plus, les intervenants majeurs peuvent accéder gratuitement à la formation d'«Agent Marly sympa» qui est proposée chaque printemps par la Commune de Marly.

3.3.8. Soutiens financiers

Il est bien entendu qu'un projet tel que celui du Square ne saurait vivre sans le soutien de la commune de Marly et de son service d'animation, mais également de ressources extérieures. En 2012, sans entrer dans le détail de la comptabilité de l'Association (que nous tenons à disposition au besoin), nous avons pu compter sur le soutien de:

| | | |
|---|-----|----------|
| Loterie Romande | Frs | 10'000.- |
| Soutien Paroisse, Commune, Carnaval | Frs | 1'500.- |
| Dons | Frs | 2'310.- |
| Prise en charge du «salaire» des aides par la Commune de Marly | Frs | 28'200.- |

3.3.9. Visibilité du service et mise en valeur de l'action marlinoise :

| | |
|-------|--|
| 10.01 | Entretien avec étudiants de l'Université de Fr |
| 17.01 | Entretien avec Mme Panchaud de l'OFAS pour une enquête |
| 13.02 | Réunion Conseil cantonal prévention et sécurité |
| 21.03 | Présentation de l'ANJM à l'AG Unesco FR |
| 22.03 | Rencontre APE Communes de Sarine Ouest |
| 19.04 | Présentation MS à l'AG de « Tous unis contre la violence » |
| 10.05 | Rencontre CC de Posieux pour présentation ANJM |
| 06.06 | Présentation du projet Marly sympa à l'Université Fribourg |
| 02.07 | Rencontre avec la déléguée à l'intégration pour la ville de Fribourg |
| 04.09 | Journée OFAS Bienne, prévention violence jeunes |
| 06.09 | Présentation MS, 40 ans de la HEF-TS de Fribourg |
| 13.09 | Présentation CS aux communes de Fribourg et Villars-sur-Glâne |
| 27.11 | Présentation à des étudiants de la HEF-TS |
| 13.11 | Journée « Communes sympas » (IMR) |

Médias

| | | |
|-------|-------------------------|-----------------------------------|
| 15.02 | La Liberté | « Mangez...Bougez ! » |
| 19.03 | La Liberté | « Mangez...Bougez ! » |
| 22.03 | RSR la 1 ^{ère} | Les petits matins-Communes sympas |
| 23.03 | La Liberté | Journée lutte contre le racisme |
| 14.11 | La Liberté | « Communes sympas » |
| 12 | Paroisses Vivantes | Les décors de Noël à Marly |

3.3.10. Conclusion :

Le champ d'action du service d'animation continue de s'élargir au fur et à mesure que les années passent. Vu de l'extérieur, cela pourrait faire craindre une confusion et un manque de clarté dans les objectifs que nous poursuivons. Pour notre part, il s'agit plutôt d'un souci de cohérence vers laquelle nous tendons au travers de notre action professionnelle et d'autre part, de penser, d'agir et de questionner en ayant en tête une volonté de fonctionner en réseau, donc avec une vue globale et diversifiée.

Durant l'année écoulée, notre service a pu bénéficier d'une adaptation de la force de travail mise à sa disposition. Celle-ci était devenue un besoin depuis un certain temps déjà. La Commune, fidèle à sa ligne novatrice et courageuse, a décidé de continuer d'investir pour le futur. Cela nous permettra, pour le bien de cette dernière, de poursuivre le travail déjà effectué et d'assurer la suite de nos projets, mais également de garder cette liberté d'action qui nous permet de rester imaginatifs,

novateurs et créateurs. C'est un élément précieux dans le contexte de ces années où notre société se trouve (comme toujours !) en transformation et en évolution. C'est ici que notre service veut et peut agir pour le bien de tous et toutes, sans oublier que ses racines l'ont destiné à être attentif aux jeunes plus particulièrement.

Avec ces nouveaux moyens à notre disposition, ainsi que la mise en route du programme interservice de travail social communautaire (PITSC), la structure maintenant en place n'a jamais été aussi bien adaptée afin d'assurer l'existant et d'imaginer des possibles dynamiques et efficaces, tout en restant chaleureux et dans une volonté d'améliorer notre qualité de vie communale.

MERCI

à tous nos politiciens, à nos soutiens cantonaux,
à nos sponsors, et surtout à tous nos aides !

3.4. BIBLIOTHEQUE

3.4.1. Personnel

En 2012, 6 personnes ont travaillé à la bibliothèque sous la responsabilité de Mmes Ursula Berset et Marie-Luce Buntschu. Cette équipe assure de manière parfaite le fonctionnement global de la bibliothèque, du prêt de livres à la réparation et à l'acquisition, en passant par l'animation. 8 jeunes assurent le rangement durant les heures de prêt.

Dans le souci d'améliorer la qualité de notre bibliothèque, certains membres du personnel ont participé à des journées d'information et suivi des cours de perfectionnement CLP ou ABF qui permettent d'acquérir de nouvelles techniques et idées.

3.4.2. Fonds et acquisition

Le stock des livres du fonds de la bibliothèque régionale et du fonds de la bibliothèque scolaire était, au 31 décembre 2012, de 30'686 ouvrages dont 46% pour le secteur adultes et 54% pour le secteur jeunesse. 2'480 documents ont été acquis durant l'année 2012, dont 2'228 pour la bibliothèque régionale et 252 pour la bibliothèque scolaire ; 200 documents ont été loués à Bibliomédia Lausanne.

La bibliothèque a plus de 25 ans, beaucoup de livres sont démodés ou abîmés, ils occupent de la place inutilement. Il est absolument nécessaire de procéder à un désherbage régulier pour rendre notre bibliothèque agréable et attractive. Les livres sont triés et lorsqu'ils sont supprimés du catalogue, ils sont mis à disposition des lecteurs ou nous les donnons à des associations. En 2012, 1'823 exemplaires ont été supprimés, dont 400 périodiques.

3.4.3. Prêts

9'618 visites de lecteurs ont débouchés sur 83'082 prêts de livres en 2012. Le tableau ci-après indique la provenance des lecteurs actifs. De plus en plus de lecteurs utilisent un seul abonnement adulte comme abonnement familial.

Lecteurs des communes membres de la Bibliothèque régionale de Marly

| Commune | 2012 | 2011 | 2010 |
|---------------------|-------------|-------------|-------------|
| Arconciel | 48 | 61 | 54 |
| Ependes | 63 | 72 | 103 |
| Ferpicloz | 13 | 6 | 4 |
| Le Mouret | 191 | 210 | 224 |
| Marly | 556 | 572 | 714 |
| Pierrafortscha | 7 | 7 | 9 |
| Senèdes | 10 | 7 | |
| Treyvaux | 71 | 76 | 90 |
| Villarsel sur Marly | 12 | 12 | 10 |
| Total | 971 | 1200 | 1292 |

Lecteurs des communes non membres de la BRM

| Commune | 2012 | 2011 | 2010 |
|-------------------|-------------|-------------|-------------|
| Avry-devant-Pont | | 2 | |
| Avry-sur-Matran | 1 | 1 | 2 |
| Bourguillon | 4 | 4 | 3 |
| Courtepin | 2 | 2 | 2 |
| Fribourg | 9 | 9 | 21 |
| Giffers | 2 | 2 | 2 |
| La Roche | 2 | 2 | 4 |
| Posieux | 4 | 3 | 3 |
| Tentlingen | 5 | 5 | 6 |
| Villars-sur-Glâne | 3 | 3 | 5 |
| Autres | 22 | 26 | 17 |
| Total | 54 | 57 | 57 |

3.4.4. Animation

L'heure du conte a toujours lieu 7 fois par an, les mercredis des mois d'octobre à mars. Mme Kammermann fait rêver les enfants. En moyenne, 20 enfants assistent aux contes.

Pour la troisième année, « Né pour lire » est organisé une fois par mois le vendredi matin. Mme Catherine Loup permet aux tout-petits, accompagnés d'un adulte, de s'initier au monde du livre.

3.4.5. Système informatique

L'utilisation du programme Netbiblio3 nous donne beaucoup de satisfaction. Le programme est plus facile à utiliser et de nombreuses fonctions ont été améliorées (surtout pour créer les statistiques). La deuxième place de travail nous facilite l'organisation du travail au quotidien. Maintenant, nous pouvons travailler durant les heures d'ouverture de la bibliothèque ce qui n'était pas possible avant.

3.4.6. Responsables

Mmes Berset et Buntschu assument à elle deux toutes les tâches qui incombent à la gestion et à l'organisation de la bibliothèque.

3.5. MARLY SYMPA

Le projet et la Commission Marly Sympa existent maintenant depuis fin 2003. Novateur dès ses débuts et après avoir reçu une distinction nationale en 2009, il est maintenant devenu pilote pour le canton de Fribourg. C'est ainsi que, avec le soutien du bureau cantonal de l'intégration et des migrants (BIM), quatre communes (Bulle, Düdingen, Estavayer et Villars-sur-Glâne) l'ont suivi sous le label « Commune sympas » et mis sur pied leur formation d'agents sympas. D'autres communes sont intéressées à y participer dans le futur. La Commission Marly Sympa s'est réunie à quatre reprises durant l'année écoulée.

Un élément marquant de cette année est la création d'un poste de «coordinateur local commune sympas». En effet, depuis le démarrage du projet pilote cantonal, une des conditions au lancement dans une commune est de disposer d'un-e coordinateur-trice qui facilite la mise en place et la poursuite du projet. En général, les communes mandatent une personne présente dans le réseau social de la commune et mettent à sa disposition un 20% de temps de travail à cet effet. Afin de clarifier la situation et de s'adapter à cette évolution, sur proposition de la commission, le conseil communal a décidé, pour 2013, de nommer Benjamin Eichenberger, collaborateur au service d'animation socioculturelle, comme coordinateur local pour Marly sympas. Pour cette première année, un montant forfaitaire de Fr. 4'000- est à sa disposition, avec pour objectif de faire un bilan en fin d'année du temps effectivement nécessaire à cette tâche.

Une Commune «modèle» suite au prix suisse de l'intégration.

Suite à ce dernier, la commission et le service d'animation ont continué de recevoir de nombreuses sollicitations de toute la Suisse romande et même de Suisse allemande, leur demandant de venir expliquer le modèle marlinois tout au long de l'année. Depuis 2011, l'OFAS anime une assemblée suisse des délégués cantonaux et communaux autour du thème «jeunes et violences». M Favre, responsable du service d'animation en fait partie en tant que délégué communal pour Marly. Cela permet d'une part de rendre visible le projet «Marly sympas» et d'autre part de profiter du réseau suisse lors des journées annuelles d'échanges.

Formation Agents Marly Sympa (AMS)

Treize nouvelles personnes ont suivi la formation de base d'Agent Marly Sympa qui a eu lieu au printemps 2012.

A ce jour, ce sont environ 97 citoyens-nes qui ont déjà bénéficié de cette formation et les retours qui nous parviennent sont des plus encourageants.

La rencontre annuelle Conseil Communal/AMS a eu lieu en juin afin de permettre un échange et un dialogue qui soit le plus direct possible entre politique et population. Trois soirées ont également été organisées afin d'assurer une formation

continue aux AMS ayant déjà participé à la formation de base. Les AMS ont également eu l'occasion de découvrir le fonctionnement de la centrale de la police à Granges-Paccot lors de la soirée annuelle «loisir-découverte».

Pour la première année, une matinée de rencontre, réunissant les Agents Sympas des 5 communes faisant partie du projet «Commune sympa», a été organisée à la Haute Ecole de Travail social de Givisiez. Ces derniers ont ainsi eu l'occasion de partager leurs expériences ainsi que de découvrir le travail effectué par Jean-Raymond Panet, Professeur émérite de l'Université de Montréal, dans son quartier de «St Michel».

Dans le cadre du projet cantonal « Commune sympa », Marly a continué de bénéficier du soutien financier du bureau cantonal de l'intégration (IMR) pour une partie des frais liés à l'organisation de cette formation.

Cours de français pour migrants

Les cours de français Marly-Sympa pour une meilleure intégration continuent à se dérouler les lundi, jeudi et vendredi à l'espace Oxygène à Grand-Pré.

Désormais la dénomination demandée par le Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme IMR est : «cours de sensibilisation au français» car les cours de langue sont soumis à une évaluation de niveau que nous ne pouvons pas certifier.

Concernant les 3 volets des cours de français 2012, nous pouvons être satisfaits des résultats concernant la plus grande autonomie dans la communication de base, l'intérêt et l'implication dans la vie sociale pour la totalité des élèves.

5 formatrices se sont partagées les cours, pour un meilleur suivi des élèves :

Ces agentes Marly-Sympa continuent avec enthousiasme à donner les cours (6h de cours par semaine). Au total 164h de cours ont été effectuées en 2012.

La contribution financière des participants au cours reste à 30.- par trimestre, qu'ils participent à 1, 2 ou 3 cours par semaine, qu'ils aient ou pas des enfants en garderie.

Cette année il y a eu 3 enfants en garderie lors des 2 premiers trimestres et dès septembre un bébé est resté sporadiquement avec sa mère en cours. Depuis, la garderie n'a plus fonctionné qu'à la demande.

Le groupe des élèves était composé de 18 personnes, 4 ont quitté le cours pendant l'année (travail, autre formation, accouchement...).

4 personnes se sont engagées dans des tandems régulièrement et se sont retrouvées parfois lors des Café-Parents. 2 sorties ont été organisées, en juin à Bulle au Musée gruyérien et en novembre à la Bibliothèque Interculturelle de Fribourg.

La subvention du bureau de l'intégration et des migrants, pour le projet Langue et Formation 2012 a été de Fr. 13.000.-. La commission Marly-Sympa a mis également à disposition un montant de Fr. 2000.-.

Pour 2013 les formatrices ont fait la demande à une ex-enseignante de français pour les jeunes arrivants à Fribourg (CO de Pérolles), de les former à la méthode d'apprentissage pour la diction et l'amélioration de la prononciation.

Après avoir confronté divers supports de cours, les formatrices ont opté pour une base commune et l'achat d'une méthode d'apprentissage sous forme de livre interactif pour chaque élève en 2013. Une formation gratuite est aussi proposée par RADIX selon l'intérêt de chacune (travail communautaire).

Le 15 mai 2012 a eu lieu la première conférence nationale sur le projet Fide : Français en Suisse - apprendre, enseigner, évaluer, organisée par l'Office fédéral des migrations (ODM). Axé sur le « Curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrant-e-s », Fide prévoit le développement d'outils dans les domaines suivants :

- > préparation et réalisation des cours de langues ;
- > évaluation des progrès linguistiques effectués par les apprenant-e-s ;
- > profil des formatrices/teurs.

Collaboration avec l'Association de quartier de la Route du Centre

Marly Sympa veille à garder un contact étroit avec cette association nouvellement créée et pleine de dynamisme. La proximité avec cet organe, représentant une zone bien spécifique de notre commune et regroupant 25 % de la population marlinoise, nous semble importante.

Noël des grelots

Ce projet, mené par des agents-tes Marly sympa, veut donner la possibilité aux personnes seules, ou ayant envie de partager différemment cette soirée de Noël, de se retrouver. Pour cette quatrième édition, malgré tout un travail de préparation consciencieusement effectué, les organisateurs-trices ont dû se résoudre à annuler cette dernière, faute de participants.

Décorations de Noël

Marly Sympa continue de soutenir l'action entreprise par l'animation communale depuis quelques années, plus spécialement dans le cadre des quartiers désirant s'investir dans la décoration de leur rue. L'expérience nous démontre combien, au travers de cette action, les liens en deviennent renforcés et favorisent une cohésion sociale participative. Ce projet, dans un quartier, est souvent le prétexte à de nouvelles rencontres. En 2012, le chemin des Cossettes a ainsi complété ses illuminations alors que la route du Moulin a rejoint le groupe de 7 quartiers qui participent à cette action.

Le projet de la place du village

Dans un souci de ne pas « brûler » les étapes et tout spécialement de travailler en collaboration étroite avec le projet d'appartements seniors du Pré Zurthanen, le sous-groupe « Place du village » continue sa réflexion. L'année écoulée a permis d'en arriver à la phase de dépôt de la mise à l'enquête. 2013 devrait donc permettre d'entamer les travaux nécessaires à sa concrétisation, tout en imaginant comment rester dans cette démarche participative permettant aux citoyens-nes de devenir acteurs-trices de la réalisation de cette place.

Les soirées d'accueil dans les quartiers

Les soirées d'accueil dans les quartiers

Un nouveau projet du service d'animation a également reçu le soutien de la commission. Durant 2011, avec la collaboration de l'Association du Square et d'AMS, ont été organisés les « Bals d'Oxygène ». Suite au succès remporté par ces événements, tout spécialement au sein des quartiers, il a été décidé d'organiser, en collaboration avec les personnes clefs ou Associations de quartiers, des soirées du même genre. Par contre, au travers de ces dernières, est née également la volonté de profiter de celles-ci afin d'accueillir dans leur nouvelle commune, et de manière chaleureuse, les habitants marlinois s'y étant récemment installés.

C'est ainsi que s'est constitué, sous la direction du service d'animation, un comité composé de l'ANJM, du Square, d'AMS et de représentants de quartiers qui ont organisé, à quatre reprises, des soirées d'accueil. L'invitation à ces soirées, traduite en 16 langues différentes, a ainsi été distribuée personnellement par des AMS aux 580 nouveaux résidents marlinois.

10% de ces personnes ont participé à ces soirées, en présence de représentants du conseil communal et ont ainsi eu la possibilité de faire connaissance avec leur nouvelle commune de domicile. D'autre part, le succès de ces soirées a également résidé dans la participation importante des habitants des quartiers concernés. En moyenne, près de 80 personnes ont fréquenté ces moments de rencontre.

« Un simple pas Marly sympa »

Une autre action, qui a également vu le jour en 2011, s'est poursuivie pendant l'année écoulée. «Un simple pas, Marly sympa» cherche à faire apparaître concrètement cet esprit qui défend des valeurs telles qu' «aller vers, encourager ce qui va bien, développer la qualité de vie et le bien vivre ensemble». C'est ainsi qu'il est proposé aux AMS de s'engager à participer à cette action sur le terrain afin d'amener quelque chose de sympathique dans les rues de Marly. Ils ont ainsi eu l'occasion d'offrir un verre durant leur présence à la déchetterie, afin de remercier l'effort de tri fait par les citoyens. Dans le cadre de la semaine de la mobilité, ils ont également été présents sur le territoire communal afin d'encourager et de relever les efforts faits pour augmenter la mobilité douce. Une autre action leur a permis de proposer à tout un chacun, lors de la journée de lutte contre le racisme, de participer à un lâcher de ballons.

Conclusion

Vous avez pu découvrir ci-dessus les principales réflexions et actions du projet Marly sympa et de sa commission. Mais le sujet est vaste et il nous a fallu rester attentifs tout au long de l'année afin de garder la sensibilité nécessaire à ce type de projet. En effet, l'objectif étant de réfléchir et de travailler à une meilleure qualité de vie dans la commune, les pistes possibles sont nombreuses, voire infinies. Le nombre de celles-ci peut autant nuire à un bon fonctionnement, en favorisant une trop grande dispersion, qu'occulter un élément essentiel au développement harmonieux et naturel de cette particularité marlinoise reconnue maintenant loin à la ronde.

4. SECURITE

Responsable: **André Meylan**
Suppléant : **Eric Romanens**

Le Mot du Conseiller

RESPECT – UNITE – EFFICACITE - PROFESSIONALISME
Collégialité et ambiance de travail saine

Pour 2013, les travaux à entreprendre par le dicastère de la sécurité sont les suivants :

→ pour la police communale :

- *L'analyse du questionnaire adressé aux parents « problèmes sur le chemin de l'école »*
- *L'élaboration du plan de cheminement des enfants sur le chemin de l'école pour la rentrée scolaire 2013/2014*
- *La participation à la mise en place du concept général de stationnement, en collaboration avec le service technique, section aménagement*
- *La préparation de la mise en place du concept de zones 30, avec le service technique, section aménagement*

avec comme objectifs à atteindre :

- *Un renforcement de la collaboration avec les partenaires (police de proximité – écoles – CO – animation jeunesse – service technique)*
- *Une analyse et des propositions de modification du règlement communal de police*
- *Du professionnalisme dans les cas traités (nouvelles procédures à mettre en place)*
- *Une présence visible sur le terrain à des horaires variables*

→ pour la protection civile :

- *La préparation de la reddition du matériel de protection civile*

avec comme objectifs à atteindre :

- *La bonne maintenance des installations de protection civile existantes*

→ pour le service du feu :

- *La préparation de l'Inspection du corps des sapeurs-pompiers*
- *L'élaboration et la réactualisation des plans d'intervention*
- *La réadaptation du tarif des soldes*

avec comme objectifs à atteindre :

- *Se préparer à la mise en place du concept Fri-Fire 2015*
- *Garantir des effectifs en suffisance au sein du CSP Marly*
- *Garantir le maintien d'un bon niveau de formation pour les cadres et les sapeurs-pompiers*

→ pour le secteur militaire :

- *La coordination des travaux relatifs au remplacement des sols du STPA*
- *Assurer le meilleur accueil aux quatre troupes militaires prévues en 2013*

avec comme objectifs à atteindre :

- *Réviser les tarifs de locations des locaux pour les tiers et revoir la convention en cours avec l'Armée suisse*
- *Garantir une formation continue de qualité pour le nouveau QM local et le garde civil*

→ pour l'ORCOG (organe communal de conduite en cas de catastrophe) :

- *Le remplacement du Chef ORCOG démissionnaire*

- *La mise en route du chantier « Désaffectation du Poste de Commandement »*

avec comme objectifs à atteindre :

- *Trouver le successeur du Chef ORCOC*
- *Organiser la formation de base des membres de l'ORCOC*
- *Obtenir l'aval du canton pour le financement et le démarrage des travaux « Rénovation du Poste de Commandement »*

*André Meylan
Conseiller communal*

4.1. POLICE

2012 a été l'année durant laquelle l'effectif des agents a été réduite où un seul policier a travaillé, en collaboration avec le responsable du service.

Une étude sur la réorganisation du service de la sécurité a été effectuée et présentée au Conseil communal. Celui-ci a décidé de maintenir le nombre de deux policiers communaux et d'engager une secrétaire à 50%. Cette réorganisation va permettre un fonctionnement du service, afin de satisfaire les citoyennes et les citoyens de notre commune, par une présence plus accrue des policiers communaux sur le terrain. Cette réorganisation sera effective au 1^{er} janvier 2013.

Rappelons que la mission générale de la police communale, sous la direction et la responsabilité du Conseil communal est de veiller au maintien de l'ordre, de la tranquillité publique, de la propreté sur le domaine public. Elle renseigne régulièrement la population sur les sujets qui tiennent à cœur des habitants.

La Conférence des Conseillers communaux, responsables de corps de police communale et des chefs de police communale du canton, a suivi avec attention l'évolution des travaux concernant le maintien du port d'arme des agents communaux. Une réunion a eu lieu le 22 novembre 2012, en présence du nouveau Commandant de la police cantonale et du Conseiller d'Etat directeur de la DSJ. Les discussions ont abouti à l'établissement d'une directive, concernant le cadre de collaboration entre la police cantonale et les polices communales. Cette directive autorise le port d'arme des policiers communaux, qui suivront une formation continue auprès de la police cantonale.

Rappelons que la police communale bénéficie d'un règlement communal, du 12 mai 1986, concernant l'usage des armes à feu.

Il a été constaté que des élèves du CO et de l'école primaire de Grand-Pré étaient les auteurs de dommages à la propriété, d'incivilité et s'adonnaient à du trafic et de la consommation de stupéfiants. La police communale, dans la mesure de sa compétence, a observé et informé la police cantonale de proximité et la brigade des mineurs de la police de sûreté.

Le Préfet de la Sarine a réuni deux tables rondes, avec les services cantonaux et communaux concernés, afin d'appréhender les problèmes.

Le 28 août 2012, une ordonnance, sur le renouvellement de la délégation de compétence d'infliger des amendes d'ordre, a été établie par le Conseil d'Etat pour la Commune de Marly.

La police communale travaille en étroite collaboration avec la police de proximité, formée de cinq agents qui travaillent sur le secteur Sarine est, dont fait partie Marly.

La police communale collabore avec GPA, agence de sécurité privée, mandatée depuis 2006 par le Conseil communal, pour surveiller les bâtiments communaux, les places de jeux, l'administration et les écoles, le soir et la nuit.

La mission des deux agents de la police communale est de veiller au respect de nombreux règlements et lois. Citons les plus importants :

- loi cantonale d'application de la législation fédérale sur la circulation routière du 12 novembre 1981

- loi fédérale sur les amendes d'ordre du 24 juin 1970
- règlement de police de la commune de Marly du 2 juillet 2008
- loi sur les établissements publics et danse (LED) du 24 septembre 1991
- règlement communal relatif aux heures d'ouverture des commerces du 14 avril 1999

Le tableau ci-après donne un aperçu chiffré des tâches que remplit notre police communale. Par rapport aux années précédentes, il a été actualisé et reflète encore plus précisément le travail réalisé dans les divers domaines d'activité.

| | 2012 | 2011 | 2010 |
|---|------|------|------|
| 1. Contraventions pour infraction à la LAO (amendes d'ordre) | 153 | 207 | 189 |
| 2. Ordonnances pénales pour infraction à la LAO | 6 | 33 | 15 |
| 3. Ordonnances pénales pour infraction à des règlements communaux | | 0 | 0 |
| 4. Plaintes pénales enregistrées | 12 | 15 | 19 |
| 5. Plaintes pénales enregistrées pour la commune (dommages à la propriété 8) | 3 | 11 | 5 |
| 6. Auditions | | 5 | 1 |
| 7. Recherche de lieu de domicile | 88 | 67 | 132 |
| 8. Véhicules trouvés (cycles, cyclomoteurs) | 35 | 24 | 0 |
| 9. Lettres envoyées pour épaves, véhicules sans plaques et parcages | 2 | 3 | 0 |
| 10. Avertissements pour épaves, véhicules sans plaques et parcages | 5 | 3 | 2 |
| 11. Véhicules évacués | | 2 | 0 |
| 12. Lettres d'avertissement pour infraction à la LCR/patrouilleurs | 3 | 1 | 0 |
| 13. Contraventions d'enfants à la LCR annoncées aux parents | 3 | 2 | 0 |
| 14. Rapports de dénonciation à la Préfecture et à la Chambre pénale des mineurs | | 0 | 0 |
| 15. Patrouilleurs scolaires formés en collaboration avec la Police cantonale | 24 | 23 | 28 |
| 16. Patrouilleurs adultes formés en collaboration avec la Police cantonale (Pédibus) | | 0 | 0 |
| 17. Notifications de documents | 7 | 2 | 1 |
| 18. Autorisations de stationner/circuler délivrées | 42 | 43 | 43 |
| 19. Fiches techniques délivrées concernant l'état des véhicules | 3 | 2 | 0 |
| 20. Intervention pour feux non autorisés | | 0 | 1 |
| 21. Lettres d'avertissement pour infraction au règlement de police ou autres (feux, haies...) | 5 | 6 | 0 |
| 22. Contrôle des appareils de divertissement et des appareils automatiques de distribution | 8 | 42 | 70 |
| 23. Nombre de chiens enregistrés dans la commune au 31 décembre | 433 | 450 | 455 |
| 24. Demandes de permis de chiens pour un nouveau propriétaire | 0 | 5 | 6 |
| 25. Lettres d'avertissement pour infraction à la LACP et au règlement de police concernant les chiens | | 0 | 0 |
| 26. Jours de présence des gens du voyage dans la commune | 2 | 3 | 2 |
| 27. Interventions pour mendicité/colportage | 1 | 1 | 0 |
| 28. Interventions avec le service du feu | 3 | 10 | 6 |
| 29. Campagnes d'affichage pour la sécurité routière | 11 | 11 | 11 |
| 30. Patrouilles pédestres | 3 | 8 | nc |
| 31. Patrouilles à vélos | 2 | 5 | nc |
| 32. Interventions pour non présence des élèves en classe | 2 | 3 | nc |
| 33. Contrôles préventifs des entrées et sorties scolaires | 230 | 87 | nc |

4.1.1. Collaboration avec la police de proximité

La collaboration avec la police de proximité cantonale est bonne. Comme déjà mentionné plus haut, elle a permis l'élucidation de plusieurs affaires, notamment en matière de stupéfiants et de dommages à la propriété. Elle a aussi marqué la présence de policiers, de manière préventive, aux endroits sensibles, sur le territoire communal, pour éviter ainsi tout acte répréhensible, aussi bien en matière de circulation routière que judiciaire. Des réunions ont régulièrement été organisées entre les policiers de proximité et les policiers communaux, au cours desquelles des échanges d'informations se font, au sujet des affaires, afin de mieux les appréhender.

Une fois l'an, lors d'une séance hebdomadaire, le Conseil communal invite la police de proximité à présenter son bilan.

4.1.2. Commission de la Sécurité (anciennement Commission de l'ordre public « COP »)

Cette dernière, composée du chef du dicastère, de son remplaçant, du responsable de service, d'un agent de la police communale, et de cinq autres personnes, dont la plupart sont Conseillers généraux, a siégé à quatre reprises durant l'année 2012.

Elle a soutenu la proposition du dicastère, de maintenir deux agents de police communaux et de l'engagement d'une secrétaire à 50%.

Elle s'est penchée sur les dossiers suivants :

- La Commission a demandé à la police communale d'effectuer des passages réguliers au « carré » à Marly Grand-Pré, afin d'identifier les jeunes qui se réunissent régulièrement et d'éviter tout acte répréhensible, Elle a également demandé que la police communale collabore avec la police cantonale de proximité et la société de surveillance GPA.
- La Commission a demandé de porter une attention particulière aux bâtiments communaux et aux alentours, ainsi qu'aux lieux publics, par des passages réguliers des policiers communaux, de la police cantonale de proximité et des agents GPA, ceci à titre préventif.

4.1.3. Sécurité routière des enfants sur le chemin de l'école

La Commission pour la sécurité des enfants sur le chemin de l'école (SECHE) a pour mission d'étudier la question de la sécurité routière des enfants sur le chemin de l'école et dans les environs des sites scolaires. Elle a siégé à quatre reprises en 2012.

En date du 21 septembre 2012, la SECHE a participé à la journée internationale « à pied à l'école », en collaboration avec Mme Vigdis Sandoz-Hansen, coordinatrice PEDIBUS pour le canton de Fribourg. Deux personnalités de Marly, MM. Slava BYKOV et Jean-Claude SPIELMANN, accompagnés de cinq conseillers communaux marlinois, ont participé à cette journée spéciale qui fut, sous un soleil radieux, appréciée de tous les participants.



Pour faire suite à la levée de l'interdiction de se rendre à vélo à l'école, effective dès la rentrée scolaire 2011-2012, et pour répondre aux problèmes constatés chez les écoliers-cyclistes en matière de sécurité et d'aptitude réelle à évoluer dans le

trafic, la police communale et la SECHE ont décidé de s'adjoindre les services de l'Association MarlyBike (membre de Pro Vélo), afin de mettre en place des cours de base de conduite à vélo, destinés à tous les enfants scolarisés de Marly.

Quatre cours d'un demi-jour ont été organisés par des moniteurs agréés de Pro Vélo et ont permis à soixante-deux élèves, accompagnés de leurs parents, de suivre un cours complémentaire à celui dispensé par le secteur de l'éducation routière de la police cantonale.

Face à l'enthousiasme et au succès rencontré lors de cette première édition, la commission SECHE a décidé renouveler cette expérience pour les années futures. Un plan de formation sera établi en ce sens.



Des membres de la commission ont participé aux deux tables rondes, organisées par le Préfet de la Sarine, dans le but d'appréhender les actes de violence, d'incivilité, le trafic et la consommation de stupéfiants, commis par des écoliers.

Afin de mieux connaître les endroits sensibles, par lesquels passent les élèves pour se rendre à l'école, la SECHE a établi un questionnaire, se référant à des informations du bureau de prévention des accidents (BPA). Il a été remis aux enseignants des écoles, pour distribution aux parents des élèves. Le résultat sera connu en 2013.

Le passage sous voie a été taggé à plusieurs reprises. Une peinture anti-tag a été faite. Des déprédations ont également été commises à l'école de Marly Grand-Pré. Des jeunes ont été identifiés.

4.1.4. Surveillance des bâtiments communaux

Le contrat de travail de la société privée (GPA) pour la surveillance des bâtiments scolaires de Marly Grand-Pré est toujours en vigueur. Cette société surveille aussi d'autres bâtiments communaux, tels que l'administration communale, le bâtiment scolaire de Marly Cité, la déchetterie, les places de jeux, les abris bus et, par beau temps, le secteur du Port. Un rapport d'activités est régulièrement adressé à l'Autorité communale. Cette collaboration a abouti à de bons résultats ; en limitant les dommages, déjà fort conséquents, sur les bâtiments communaux (Ecole et CO de Grand-Pré). En outre, le rassemblement d'éléments perturbateurs a été localisé.

4.1.5. Circulation/signalisation

En matière de marquage, l'année 2012 fut principalement consacrée au rafraîchissement des passages pour piétons qui présentaient, au fil des ans, d'importants signes d'usure. La police communale a donc entrepris, en partenariat avec une société spécialisée en la matière, l'inventaire de tous ces passages et défini un ordre de priorité pour leur future réalisation. Notons qu'en juillet 2012, le service des Ponts et Chaussées a entrepris, sans concertation préalable avec nos services, la pose du nouveau revêtement routier sur le tronçon de la route de Fribourg, entre les giratoires de Grand-Pré et de la Jonction, et que, suite à ces travaux, deux passages piétons ont dû être réalisés en urgence à nos frais.

Faisant suite aux mesures prises en 2011 (mise en place de sept places « visiteurs ») et afin de clarifier les zones de pacage des usagers respectifs, les places de parc des enseignants du CO et du primaire ont été entièrement peintes en jaune et une bande de délimitation, portant la mention « zone vignette », fut inscrite au sol.

D'autres rafraîchissements de marquage de routes ont été faits aux endroits suivants :

| | |
|--|--|
| Route de Fribourg (hauteur bâtiment communal) | <ul style="list-style-type: none"> • Fraisage et marquage du passage piéton • Lignes d'interdiction d'arrêt |
| Route des Ecoles | <ul style="list-style-type: none"> • Fraisage et marquage du passage piéton • Lignes d'interdiction d'arrêt |
| Route du Chevalier | <ul style="list-style-type: none"> • Lignes blanches et lignes de guidage • Bande d'arrêt de 50cm large • STOP • Marquage d'un passage piéton • Lignes d'interdiction d'arrêt |
| Route du Châtelet | <ul style="list-style-type: none"> • Lignes blanches et lignes de guidage • Cédez le passage complet • Marquage d'un passage piéton • Lignes d'interdiction d'arrêt |
| Déchetterie | <ul style="list-style-type: none"> • Ligne places de parc • 6 flèches de circulation • Ligne de guidage |
| Route de Chésalles (giratoire Gérine) | <ul style="list-style-type: none"> • Cédez le passage complet • Marquage d'un passage piéton • Lignes d'interdiction d'arrêt |
| Route de Corbaroche | <ul style="list-style-type: none"> • Lignes blanches et lignes de guidage • Cédez le passage complet • Marquage d'un passage piéton • Lignes d'interdiction d'arrêt |
| Chemin de la Follaz | <ul style="list-style-type: none"> • Lignes blanches et lignes de guidage • Bande d'arrêt de 50cm large • STOP |
| Route des Préalpes | <ul style="list-style-type: none"> • Marquage d'un passage piéton |
| Route du Confin | <ul style="list-style-type: none"> • Lignes blanches et lignes de guidage • Cédez le passage complet • Marquage d'un passage piéton • Lignes d'interdiction d'arrêt • Remplissage d'un îlot |

4.2. PROTECTION CIVILE

4.2.1. Introduction

La révision partielle de la Loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile du 17 juin 2011 a apporté des modifications significatives dans les domaines de la durée des services d'instruction et des engagements de la protection civile au profit de la collectivité, de la construction et de l'entretien des abris ainsi que de la perception des contributions de remplacement.

Ces modifications, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2012, ont nécessité l'adoption, par le Conseil d'Etat, le 20 décembre 2011, d'une ordonnance d'urgence adaptant provisoirement la législation cantonale sur la protection civile dans l'attente d'une révision totale de cette législation

L'organisation cantonale de protection civile s'est donc adaptée dans ce sens par la suppression des corps locaux et de la création de trois compagnies d'intervention, dont l'une fait office de détachement cantonal de première intervention.

Concrètement, toutes les tâches exercées actuellement par les corps locaux sont reprises par les trois compagnies d'intervention prévues. Cette nouvelle organisation, fortement centralisée au niveau de l'Etat, va toutefois pleinement dans le sens de la nouvelle stratégie du Conseil fédéral, laquelle préconise une organisation de protection civile basée sur des régions avec un élément d'intervention rapide.

Aussi, au vu de ce qui précède, l'année 2012 fut quelque peu spéciale pour notre corps local car elle mit définitivement un terme à plus de quarante années d'activités de protection civile consacrées à la protection de notre commune et à ses environs.

Pour sa dernière année d'activité, notre corps local a entrepris d'importants travaux pour la collectivité publique qui ont mis nos astreints, renforcés par les membres du corps local de Belfaux, à rude épreuve.

Les travaux entrepris au début de l'automne, dans le secteur du ruisseau du Copy, furent éprouvant à réaliser car les conditions météorologiques du début de semaine n'ont pas permis au triage forestier d'atteindre les objectifs journaliers de coupe de bois souhaités. Ce retard involontaire a indubitablement mis « sous stress », pour le reste de la semaine, l'équipe chargée du ramassage et du déchiquetage des branches sortie du lit du ruisseau.

Que dire de la deuxième équipe en charge du réaménagement d'un sentier de liaison entre la route de Chésalles et la passerelle de la Gérine qui, à la force de leurs bras, ont déposé et reposé plus de 360 dalles de jardin (50x50) afin de mettre à niveau et de stabiliser cette liaison appréciée par les usagers du quartier.

Une dure semaine également pour la troisième équipe qui a œuvré, dans le cadre du futur local de réparation de vélo de l'Animation de jeunesse de Marly, à la réalisation d'une dalle en béton et à l'isolation du toit dans un local annexe de 40m² mis à disposition par la société ILFORD à la ferme Piz-Leu. En une seule livraison et dans un temps record d'une matinée, plus de 5m³ de béton a dû être mis en place à la seule force des bras de nos hommes. « Chapeau les gars ! »

Enfin, la quatrième équipe a eu la charge, conjointement avec une entreprise de construction, de réaliser un accès praticable pour des véhicules en charge de la récupération de plomb, sur mandat de la Société de tir de Marly. Ce travail a principalement consisté au débroussaillage d'un accès existant et à l'aide au remblayage de plusieurs chargements de gravier gras.

4.2.2. Organisation

Effectif du corps au 1^{er} janvier 2012 (personnes instruites)

| | | |
|---------------------------------------|---|-----------|
| Direction du Corps local | Cdt du Corps local et capitaine | 1 |
| Services groupe assistance | Chefs de groupe et caporaux Soldats | 1 |
| | | 5 |
| Services groupe pionnier | Chef de section | 1 |
| | Chefs de groupe | 3 |
| | Pionniers et soldats | 18 |
| Services logistiques | Service ravitaillement et soldats | 0 |
| | Service d'exploitation des constructions et appointés | 5 |
| | | 1 |
| | Responsable matériel et appointé | |
| Total des personnes instruites | | 35 |

4.2.3. Libération

Selon le nouveau plan directeur cantonal en matière de protection civile, les astreints âgés de 20 à 30 ans actuellement incorporés dans les corps locaux migreront dans les compagnies d'intervention en fonction de leurs lieux de résidence. Les astreints âgés de 31 à 40 ans seront attribués à la réserve. Les commandants des corps locaux se verront proposer une fonction de cadre au sein d'une compagnie d'intervention.

A noter qu'il est également envisageable que ces commandants soient appelés à assumer une fonction de spécialiste de la protection civile au sein d'un ORCOC.

4.2.4. Nomination

Aucune nomination pour 2012.

4.2.5. Cours 2012

Le 1^{er} février 2012, sept membres de la compagnie locale ont effectué le traditionnel test des sirènes sur le territoire de Marly et de Pierrafortscha. Le bilan est positif car les sirènes fixes et mobiles sont en parfait état de fonctionnement.

En date du 22 juin 2012, s'est tenu le cours préparatoire, durant lequel cinq cadres de notre organisation ont planifié et préparé le cours de répétition de notre organisation, prévu en septembre 2012.

Face à l'ampleur des travaux à réaliser en 2012, l'Office cantonal de la protection civile nous a adjoint la compagnie locale de protection civile de Belfaux, pour mener à bien toutes ces missions, dans la durée qui nous a été impartie. Aussi, au cours de la semaine du 10 au 14 septembre 2012, quarante personnes de notre organisation et celle de la commune de Belfaux ont effectué leur cours de répétition, durant lequel ils ont réalisé d'importants travaux, nécessaires à notre collectivité locale, soit

- L'entretien du ruisseau du Copy (coupe et élagage des arbres le long des berges du ruisseau), en collaboration avec le triage forestier régional, de la hauteur de la ciblerie 300m jusqu'aux berges de la Gérine.



- assainissement et la confection d'une dalle en béton et l'isolation d'un toit pour le nouveau local de réparation de vélo de l'Animation de jeunesse à la ferme Piz-Leu d'ILFORD.



- La construction d'un chemin permettant l'accès pour la récupération du plomb aux camions légers en charge de cette mission.



- La réfection d'un sentier de liaison entre la route de Chésalles et la passerelle de la Gérine.



Afin de réaliser ces travaux, dix-neuf pionniers, cinq assistants, trois préposés matériel, trois préposés construction, deux aides de cuisine, un chef de groupe assistance, deux chef de groupe appui, un chef de section, un collaborateur d'Etat-major, deux commandants de corps locaux et un remplaçant ont été nécessaires, pour mener à bien et à terme ces chantiers, qui ont été réalisés dans les temps, sans accident et à la pleine satisfaction des mandataires.

Notons que d'importants moyens ont été nécessaires à ces réalisations et que tous ces travaux n'auraient pu se réaliser sans la collaboration exemplaire de l'équipe du triage forestier, pour la coupe d'arbre en milieu difficile, de l'équipe de l'édilité communale, pour les transports, et le Corps communal de Belfaux, pour leur engagement exemplaire dans les travaux confiés.

Concernant la subsistance, les repas de midi ont été confiés à la cuisine de la Mensa d'ILFORD et servis, via autocuiseurs, dans le Cantonement militaire STPA, qui faisait également office de base de commandement et de logistique.

Le cours s'est terminé par un petit apéritif qui nous a permis de prendre congé définitivement du Corps local de Marly qui sera dissout, comme tous les autres corps locaux du Canton, dès le 31 décembre 2012.

Le discours d'adieu a été suivi d'une grillade, très appréciée de tous et qui a consolidé la réelle amitié établie entre les membres de notre organisation, durant toutes ces années.

4.2.6. Entretien divers

Comme par les années passées, cinq spécialistes de la section des constructions ont effectué le contrôle des différents ouvrages de protection civile que notre organisation compte.

Le Poste Sanitaire de Secours (PSS) a subi ses entretiens et contrôles annuels. Notons également que, suite à sa révision, le groupe électrogène du PSS fonctionne à nouveau normalement

4.2.7. Conclusion

L'excellent état d'esprit, la motivation et le respect des consignes de sécurité ont contribué à la réussite des cours qui ont eu lieu durant l'année 2012 et chaque participant s'est investi entièrement dans la tâche qui lui a été confiée.

Nous profitons de remercier M. André Meylan, et l'ensemble du Conseil communal, pour son soutien et sa disponibilité à l'égard de la Pci, ainsi qu'à M. Eric Scherwey, responsable administratif de notre organisation pour son travail pas toujours facile, perturbé par de nombreuses demandes spéciales tout au long de l'année.

Nos remerciements vont également au Cap Francis Fernandez, commandant du corps de sapeurs-pompiers ainsi qu'à Jean-Claude Gendre et Stéphane Devaud, responsables de l'édilité, pour leurs aides et leurs précieuses collaborations, que nous avons reçues de leurs parts durant notre cours de répétition 2012.

4.3. SERVICE DU FEU

2012 est arrivée à son terme. Il est temps, pour nous, de retracer quelques points qui ont jalonné et marqué cette année.

Revenons en arrière. Février 2012, débuta avec son froid glacial. Un froid si intense, qui causa d'importantes interventions pour ruptures de conduites d'eau dans des caves ou des dépôts de notre région.

De plus, comme chaque année, nous avons dû faire face aux traditionnelles interventions pour hydrocarbures sur la chaussée à la route de la Crausa qui, au gré des conditions météorologiques, nous fournit régulièrement son lot d'accidents de circulation routière.

Il en va de même pour les traces d'huile, sur la chaussée, provoquées par des fuites de liquide sur des véhicules mal entretenus ou par la négligence des conducteurs de véhicules agricole ou de chantier. Ces interventions, coûteuses pour la collectivité, pourraient parfois être évitées si le comportement de chacun était plus respectueux de l'environnement.

Une grande année également pour notre section Polroute, qui a participé activement à la sécurité routière et au service de parc de plusieurs importantes manifestations qui se sont déroulées sur notre territoire. Notons que ces prestations demandent toujours plus de missions sécuritaires à assurer avec, comme conséquence, une présence accrue et une disponibilité sans faille de la part de ces spécialistes.

Toutes les tâches effectuées durant cette année nous amènent à réfléchir sur le travail du pompier « moderne » d'aujourd'hui. Dans l'esprit de la majorité des personnes, le travail du sapeur-pompier consiste uniquement à combattre le feu ; mais la réalité est toute différente. Le métier de pompier se diversifie et nous constatons, qu'au fil des années passées, nos miliciens interviennent d'avantage sur des inondations, hydrocarbure et autres sinistres qui ne sont pas le feu, proprement dit.

2012 fut également l'année où notre CSP fit l'acquisition d'une caméra thermique qui sera d'une grande utilité pour nos intervenants sur toutes les d'interventions nécessitant la reconnaissance d'une source de chaleur. Afin d'assurer la meilleure utilisation de ce petit bijoux de technologie, une formation continue sera mise sur pied avec notre fournisseur.

En date du 30 avril 2012, à la satisfaction de tous, le Corps des sapeurs-pompiers de Marly a pris possession de ses nouvelles tenues feu « Panther » de la maison Growag. Les anciennes tenues ont été acheminées chez nos amis pompiers de Tusnad, en Roumanie, où elles débiteront une nouvelle vie. Les casques qui présentaient des défauts majeurs ont également été remplacés à cette occasion.

4.3.1. Effectif et organisation

| Au 31 décembre 2012 | 63 sapeuses et sapeurs-pompiers |
|----------------------------|--|
| Etat-major | 11 membres |
| Officiers | 10 membres |
| Sous-officiers | 6 membres |
| Appointés et Sapeurs | 43 membres |
| Total | 59 membres |

4.3.2. Instruction

L'année 2012 fut, dans tous les secteurs de notre Corps de sapeurs-pompiers, riche en matière d'instruction.

Hormis la routinière consolidation de la formation de base des sapeurs-pompiers, le thème spécifique de notre instruction fut essentiellement basé sur la méthodologie d'intervention des bâtiments à fort volume, ainsi que les transports d'eau pour les fermes éloignées du réseau d'hydrants.

Comme par le passé, notre collaboration en matière de danger chimique avec les pompiers du site industriel d'ILFORD est restée une priorité. Des exercices supplémentaires sont régulièrement organisés, afin d'acquérir une bonne maîtrise des lieux et une meilleure complémentarité des intervenants en cas de sinistre sur ce site spécifique.

La collaboration en matière de protection respiratoire avec les communes d'Ependes, Arconciel et Senèdes, communément dénommé « PRIC », s'est poursuivie sous les meilleurs auspices et dans une collaboration exemplaire. Notons que, dès le 1^{er} janvier 2013, les corps de sapeurs-pompiers du PRIC fusionneront avec celui de Treyvaux et cette nouvelle entité se nommera désormais « Le CSPi Petite Sarine ». C'est pourquoi, la convention en vigueur sera donc corrigée dans ce sens mais restera inchangée dans son contenu de base.

La formation des cadres, officiers et sous-officiers, s'est basée sur le nouveau guide de la conduite d'intervention qui a été mis en pratique depuis l'année 2011. La mise en application de cette nouvelle méthodologie sur le terrain s'est avérée très instructive et intéressante pour nos cadres.

Afin de sécuriser nos intervenants lors d'interventions liées aux fréquents hydrocarbures et accidents à la route de la Crausa, les cadres de notre section Pol Route ont élaboré un plan de déviation détaillé en cas de fermeture complète de ce tronçon. Ce document permettra à nos chefs d'intervention la mise en place rapide d'une signalétique de contournement pour cet important axe routier. Le thème général de l'instruction 2011 était, comme pour l'an passé, basé sur la consolidation de la formation de base, telle la lutte contre le feu, le service de sauvetage, l'assistance technique, l'utilisation du tonne-pompe, l'utilisation des motos-pompes et le service de protection respiratoire

4.3.3. Détail des exercices et activités

- 4 séances d'état-major
- 4 cours de cadres
- 3 cours de cadres protection respiratoire
- 4 cours tactiques et exercices prises de décisions
- 4 exercices généraux
- 1 exercice détachement du CSP Marly avec le CR de Fribourg
- 14 exercices protection respiratoire (obligatoires)
- 4 exercices Motopompes & Tonne-pompe
- 4 exercices Pol Route

42 exercices au total

4.3.4. Autres cours de formation

Cours d'introduction pour nouveaux sapeurs-pompiers du Grand-Fribourg à Villars-sur-Glâne du 21 novembre 2012

| | |
|--------------|--|
| Participants | Sap Chavaillaz Aurélie Sap Quintas Alves Manuel |
|--------------|--|

4.3.5. Cours cantonaux

Cours chefs d'équipe protection respiratoire du 08 au 10 mars 2012 à Büren an der Aare

| | |
|--------------|---------------------|
| Participants | Cpl Overney Olivier |
|--------------|---------------------|

| | |
|--|---|
| | Sap Sottas Jerome Sap Waeber Sébastien |
|--|---|

Cours de base protection respiratoire du 14 au 15 mars 2012 à Dudingin

| | |
|-------------|--------------------------|
| Participant | Sap Flores Cobos Octavio |
|-------------|--------------------------|

Cours de perfectionnement chefs d'intervention du 31 mars 2012 à Villars-sur-Glâne

| | |
|--------------|---|
| Participants | Cap Fernandez Francis Plt Clément Christophe |
|--------------|---|

Cours Service de police SP du 1^{er} septembre 2012 à Domdidier

| | |
|-------------|---------------------|
| Participant | Sap Baumann Olivier |
|-------------|---------------------|

Cours Conduite d'intervention (module no 3) du 13 au 15 septembre 2012 à Villars-sur-Glâne

| | |
|-------------|------------------|
| Participant | Sgt Zemp Laurent |
|-------------|------------------|

Cours Chefs de groupe (module no 1) du 26 au 29 septembre 2012 à Estavayer-le-Lac

| | |
|-------------|---|
| Participant | Sap Piguet Gary Sap Waeber Sébastien |
|-------------|---|

Cours de base sapeurs-pompiers du 10 novembre 2012 à Villars-sur-Glâne

| | |
|-------------|---|
| Participant | Sap Chavillaz Aurélie Sap Quintas Alves Manuel |
|-------------|---|

4.3.6. Sécurité feu

Foire de Fribourg les 5 et 8 octobre 2012

Cette année, et selon le tournus en vigueur dans le Grand-Fribourg, le CSP de Marly a dû assurer un après-midi et deux soirées pour la sécurité feu de cette manifestation. Cela a finalement représenté 12 sapeurs-pompiers, qui ont été mis sur pied pour cette manifestation.

Sur le territoire communal, nous avons mis en place et assuré la sécurité feu pour les manifestations suivantes :

– Fête nationale 2012 11 sapeurs

et le service de la police des pompiers pour :

- Services de parc au pour l'apéritif de l'économie locale
- Service de police pour le Carnaval de Marly 2012
- Service de police pour l'Aula du CO
- Services de parc au St-Sacrement pour la 1^{ère} communion
- Services de parc lors d'un tournoi de foot du Credit Suisse

- Services de parc lors d'une exposition de voiture ancienne à la patinoire de Marly
- Services de police lors de la Fête-Dieu
- Sécurité routière de la course à vélo « Bergi Bike »
- Sécurité routière de la course de Marly
- Services de parc lors de la réception de Pascal Kuenlin
- Sécurité du cortège St-Nicolas de Marly 2012
- Services de parc lors de la Conférence de presse du Tour de Romandie 2013

4.3.7. Sinistres et interventions

La période pompier qui s'achève comptabilise **69 interventions** (56 en 2011) selon le détail ci-dessous.

| Interventions / alarmes | | En général : 1 message d'alarme = 1 intervention | Corps local nombre / heures | |
|--|---|--|-----------------------------|---------------|
| Engagements feu | | | 15 | 298 |
| Éléments naturels : eau | | | 2 | 7 |
| Éléments naturels : vent et autres | | | 2 | 35 |
| Secours routier | | | | |
| Assistance technique | voir ci-dessous | | 1 | 3 |
| Défense hydrocarbures | | | 9 | 153 |
| Défense chimique, incl. interv. B et C | | | | |
| Radioprotection | | | | |
| Engagements ferroviaires | | | | |
| Fausse alarmes de détection incendie | | | 14 | 130 |
| Diverses interventions | | | 11 | 129 |
| Prestations de service | | Remarques | Corps local nombre / heures | |
| Interventions sans alarme | Interventions planifiées à l'avance, comme par ex. régulation du trafic, service de garde, etc. | | 14 | 151.5 |
| Sauvetages | | Remarques | Corps local nombre / heures | |
| Sauvetage de personnes | | | - | - |
| Sauvetage d'animaux | Pris en compte dans Assistance technique | | - | - |
| Total au 31 décembre 2012 | | | 69 | 909.50 |

4.3.8. Représentations

Le Corps de Marly a été représenté lors des manifestations suivantes :

- Assemblée de district
- Assemblée cantonale
- Visites de différents cours de formation
- Aux diverses séances de la Conférence des services du feu du Grand-Fribourg

4.3.9. Locaux et matériel / véhicules

Matériel

- Les cordes, ceintures de sauvetage, luges et échelles à coulisse ont été, comme le prévoit le règlement, contrôlées avant le début des exercices.
- Le service protection respiratoire a suivi, selon le calendrier établi, son contrôle réglementaire des appareils de protection respiratoire.
- Les tuyaux de 40 et 55 mm ont été contrôlés et les éléments présentant des problèmes remplacés.
- Tous les services de parc des motopompes ont été effectués.

Entretien

L'entretien des véhicules a été, comme durant les années passées, confié aux groupes de piquet.

Les réparations, nécessaires au bon fonctionnement des engins et véhicules, ont été confiées à des garages, situés sur le territoire de la Commune de Marly et aux entreprises spécialisées en la matière.

Cette année nous avons spécialement mis l'accent sur

- Le contrôle périodique de nos appareils de protection respiratoire
- Le remplacement imprévu de la centrale radio du local du feu
- La réparation du siège pneumatique de notre camion tonne-pompe

Equipe personnel – Remplacement des nouvelles tenues lourdes feu et des casques de protection personnelle

L'approbation du message relatif au remplacement des nouvelles tenues lourdes feu et des casques de protection personnelle, par le Conseil général, en décembre 2011, a permis à nos sapeurs-pompiers de disposer d'un nouvel équipement feu, adapté aux missions de la lutte contre le feu et conforme aux nouvelles normes de sécurité en vigueur.

Les casques de protection personnelle qui présentaient, au fil des exercices et des interventions passées, de graves défauts ont également été remplacés par des neufs et ceci à l'entière satisfaction des porteurs d'appareils respiratoire, qui pourront être amenés, dans leurs devoirs de lutte contre le feu, à pénétrer dans des bâtiments en feu, où les risques d'effondrement de matériaux sont fréquents.

Quant aux anciennes tenues, une partie de l'équipement, comme équipement temporaire pour les nouveaux sapeurs-pompiers et comme équipement dommageable lors de prestation à feux réels pour des tiers (journée APEM, démos feu, entretiens hivernaux du parc des engins) ; le reste du stock sera éliminé ou donné à des tiers (pompiers de TUSNAD).



Décompte coût de l'objet N° 07/11
Remplacement des nouvelles tenues lourdes feu et des casques de protection
personnelle

| | |
|---|------------------|
| Achat de 60 vestes et pantalons feu Grovag-PANTHER bleu | 60'000.00 |
| Remplacement de 30 casques Galley F1 | 12'000.00 |
| | 72'000.00 |

Subventions : (14.661.00) - en 2012

| | | | | | |
|------------------------|------|--------------|-------|----------|------------------|
| VERST | ECAB | C/SUBVENTION | ACHAT | VEHICULE | -16'920.00 |
| D'INTERVENTION AVEC PR | | | | | |
| Total net | | | | | 55'080.00 |



4.3.10. Heures globales

Les exercices, l'instruction, les interventions, les services d'entretien, de sécurité, de préparation d'exercices, de représentations et de police, ont nécessité **3'440** heures de travail, sans tenir compte des prestations aux cours de formation, accomplis à l'extérieur des communes de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly.

Il faut également tenir compte, qu'environ **419** heures, comprises dans le service de piquet, ont servi à l'entretien des véhicules. Toutes ces tâches représentent, en définitive, **3'859** heures de travail soit, environ, 160 jours, mis au service de la collectivité.

4.3.11. Divers

Démissions

Malheureusement, comme chaque année, nous avons dû prendre acte des démissions suivantes :

| | Nbre années | Raison |
|----------------------|--------------------|---------------------------------|
| Cpl Boesiger Urs | 15 ans | Déménagement et âge (50ans) |
| Cpl Barras Sébastien | 8 ans | Professionnelle |
| Sap Jeanneret Cédric | 2 ans | Professionnelle |
| Sap Idrizi Naser | 8 ans | Déménagement et professionnelle |

Arrivées

En cette année 2012, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre organisation les sapeurs suivants :

Sap Baumann Olivier

Sap Chavaillaz Aurélie

Sap Quintas Alves Manuel

Jubilaires

Aucun jubilaire en 2012 !

Nominations

Suite au cours de conduite d'intervention (module 3) et sur proposition de l'état-major, le Sergent Laurent Zemp a été nommé au grade de Lieutenant.

Suite au cours chefs de groupe (module 1) et sur proposition de l'état-major, les sapeurs Gary Piguet et Sébastien Waeber ont été nommés au grade de Caporal

Afin d'harmoniser les grades en vigueur dans les corps de sapeurs-pompiers du Grand-Fribourg, les premiers Lieutenant Dominique Mooser et Xavier Cudré-Mauroux ont été nommé au grade de Capitaine instructeur et le Capitaine Francis Fernandez au grade de fonction de Commandant.

4.4. MILITAIRES

Afin de garantir que la troupe puisse être logée sans problème dans les ouvrages militaires avec les nouvelles pièces de l'équipement constituées par l'habillement de combat 90 et l'uniforme de service 90, et que l'utilisation des vestiaires fonctionne d'une manière irréprochable, l'Armée suisse a décidé d'entreprendre la modernisation du mobilier de rangement existant par le remplacement des armoires personnelles et la réalisation de nouvelles étagères pour les tenues de combats TAZ 90. La somme total de ces travaux s'éleva à CHF 32'137.55 et a entièrement été prise en charge par l'Armée.



Concernant l'hébergement, le cantonnement militaire STPA a été occupé pendant 70 jours en 2012, représentant 5'450 nuitées au total. L'armée y a effectué deux cours de répétition et ces locaux ont donné entière satisfaction aux militaires et aux civils qui en ont bénéficiés.

| | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|---|-------|------|------|-------|
| 1. Jours d'occupation militaire STPA | 51 | 26 | 72 | 58 |
| Nuitées | 4'828 | 625 | 4671 | 3'801 |
| 2. Jours d'occupation militaire STPA comme locaux d'instruction | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 3. Jours d'occupation civile du STPA | 19 | 21 | 23 | 30 |
| Nuitées | 622 | 615 | 542 | 859 |
| 4. Jours d'occupation civile du STPA sans nuitées | 5 | 4 | 5 | 10 |

En ce qui concerne la ciblerie du stand 300 m. de Pré-Novel, l'entretien de la ligne de tir a été confié à la personne en charge des tirs militaires et la révision des cibles a été confié à une entreprise spécialisée en la matière.

4.5. ORGANE COMMUNAL DE CONDUITE (ORCOC)

L'organe communal de conduite a débuté son vrai travail en 2012 et l'Etat-major a constitué une liste des tâches à entreprendre en première phase, à savoir :

- Définir le poste de commandement (lieu)
- Répertoire tous les locaux communaux ainsi que privés (grands espaces)
- Répertoire les infrastructures de ces locaux (lits - cuisines - nombre de places - dépôt matériel et quel matériel)
- Répertoire les forces communales d'intervention : police - pompiers - service technique - protection civile - édilité - samaritains - personnel communal. (responsables, combien et système d'alarme ?)

Nous avons également procédé à la mise en route de l'intégration des membres de l'état-major dans la structure d'alarme cantonale GAFRI.

Pour information, GAFRI est un système informatique d'alarme destiné à la gestion et la mise sur pied automatique de groupes de personnes en cas de situation extraordinaire. Les alarmes sont déclenchées, sur ordre, par la police cantonale via le centre d'engagement et d'alarme (CEA) sous forme de messages vocaux transmis à tous les numéros de téléphones (fixe, professionnel, mobile) qui sont attribués à une même personne faisant parti d'un groupe ou d'une structure d'alarme définie)

5. EAUX, EPURATION, COURS D'EAU, NATURALISATIONS

Responsable: Olivier Le Cam
Suppléant : Jean-Marc Boéchat

Le mot du Conseiller

a) *L'approvisionnement en eau potable*

La section des eaux et assainissement (ci-après la Section) est une structure qui dépend du service technique. Elle emploie trois personnes, ce qui représente 2.66 EPT. Les tâches de cette section sont multiples, et ont très souvent comme objet des installations totalement invisibles et/ou non visitables. Une des activités les plus « voyantes » du grand public est la distribution d'eau potable chez tous les habitants, via un réseau de conduites de 42 km de long. Cette distribution ne peut se faire que dans un cadre légal très strict, régi par plusieurs lois et contrôlé par plusieurs services de l'Etat, dont le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (ci-après SAAV). Actuellement la Commune assure seule son approvisionnement en eau, par pompage dans les nappes phréatiques ou par captage de sources. Mais, une conduite de liaison au Consortium des eaux de la ville de Fribourg et environs va être réalisée dans le courant 2013 afin de nous permettre une diversification de nos ressources.

Toute l'eau distribuée à Marly doit, selon les directives du SAAV, transiter par le réservoir du Montiver, lequel comporte deux cuves de 2000 m³ chacune. Cela permet d'avoir sur tout le réseau une qualité d'eau homogène, d'autant que le mélange des eaux de différents réseaux n'est autorisé qu'à titre exceptionnel et comme solution de secours. Notre réseau est ainsi connecté à celui de Tinterin, à celui d'Ilford et à celui de Fribourg mais ces raccordements ne peuvent être activés qu'en cas de problème. La qualité de l'eau distribuée est l'objet d'une surveillance constante, les ouvrages sont visités et contrôlés une fois par semaine, et des prélèvements pour analyse sont aussi effectués chaque mois en différents points du réseau.

La gestion de ce réseau est soumise à un plan directeur établi en 2003 par le bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribi. Tous les travaux d'extension ou de remplacement de conduites sont effectués sur la base des chiffres fournis par ce plan directeur. La Section veille bien entendu à l'entretien régulier de ce réseau qui distribue un élément indispensable à la vie.

En cas de problème sur le réseau de distribution d'eau, il y a toujours un collaborateur technique de piquet pour intervenir au plus vite, soit seul si le problème est facile à résoudre, soit en collaboration avec d'autres entreprises qui, elles aussi, possèdent un service de piquet pour le domaine de l'eau potable.

b) *L'assainissement*

L'autre tâche importante de la Section est l'entretien et la planification du renouvellement ou de l'extension des installations d'évacuation des eaux usées et des eaux claires. Là encore il existe un document de référence, le Plan Général d'Evacuation des Eaux (ci-après le PGEE) établi par le bureau Triform et déposé au Service de l'Environnement (ci-après SEn) en 2007. Ce document prévoit, entre autres, la mise en séparatif du réseau communal d'ici à 2042. La tâche de la Section consiste donc à planifier techniquement et financièrement le passage du système unitaire (eaux de surface et eaux usées dans le même collecteur) au système séparatif (les eaux claires retournent dans les rivières, les lacs...alors que les eaux usées sont acheminées vers la station d'épuration - STEP). Ce sont des travaux très coûteux. A la route du Centre, le remplacement d'un collecteur unitaire de 250m de long et de diamètre 600 mm par deux collecteurs pour la mise en séparatif a coûté Fr. 435'000. Ces installations, bien qu'invisibles, doivent impérativement être maintenues en bon état afin d'éviter des problèmes de santé publique qu'entraîneraient des infiltrations d'eaux souillées dans le sous-sol. Pour assurer le financement de la maintenance et du renouvellement de ces installations, la commune de Marly a instauré, dans le respect des diverses bases légales, une taxe de base perçue auprès des propriétaires de bien-fonds, bâtis ou non. Cette taxe est intégrée dans le règlement communal sur l'épuration des eaux adopté par le Conseil général le 28 mars 2012 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

Les eaux usées de Marly sont acheminées à la STEP de l'Association pour l'épuration des eaux du bassin-versant Gérine-Nessler (AIGN), association qui regroupe 13 communes : Arconciel, Ependes, Senèdes, Ferpicloz, Le Mouret, Treyvaux, Marly, Villarsel-sur-Marly, Giffers, Tentlingen, St-Silvester, Rechthalten, Plasselb. Les frais d'exploitation ainsi que les frais financiers sont calculés sur la base d'une clé de répartition remise à jour à chaque législature et votée par l'assemblée des délégués.

c) *Les cours d'eau*

Le dicastère est également en charge de l'entretien des cours d'eau, sous la direction de la section lacs et cours d'eau du Service des Ponts et Chaussées (SPC). Récemment, des travaux de consolidation des berges du ruisseau de Copi et de celui de Chésalles ont été entrepris, ils ont été réalisés par l'équipe du triage forestier. La tendance actuelle est de laisser aux cours d'eau la place nécessaire, en préservant, depuis la berge, une bande de trois mètres sur laquelle on ne peut rien cultiver.

d) *Les naturalisations.*

C'est la Commission des naturalisations (composée de neuf membres et élue par le Conseil général) qui reçoit tous les demandeurs et qui, à l'issue de l'entretien, formule un préavis à l'attention du Conseil communal. Ce préavis peut être négatif, dans ce cas la procédure s'arrête. Il peut prendre la forme d'un report de la décision, pour une année ou plus, si la Commission considère que le/la candidat(e) ne remplit pas encore les conditions nécessaires mais qu'il/elle est en train de les acquérir. Le préavis est positif lorsque le/la candidat(e) remplit toutes les conditions, dans ce cas la procédure se poursuit, devant la Commission du Grand Conseil pour les candidat(e)s de première génération. Tout ceci, bien sûr, sous réserve de l'approbation, par l'Exécutif communal, des préavis formulés par la Commission.

*Olivier Le Cam
Conseiller communal*

5.1. INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

5.1.1. Commission des eaux, canalisations, STEP et endiguement

La Commission, qui s'est réunie à quatre reprises en 2012, s'est principalement occupée de l'établissement du budget d'investissement et du suivi des dossiers relatifs aux travaux en cours. Elle a également finalisé le règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux qui a été approuvé par le Conseil général lors de la séance du 28 mars 2012.

La Commission a également travaillé sur le dossier relatif à l'approvisionnement futur en eau potable de la commune qui est entré dans sa phase de réalisation. Un message pour l'obtention des crédits nécessaires à la mise en œuvre de la première étape, qui consiste en la réalisation de la conduite de liaison sur le Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines, a été présenté au Conseil général dans le cadre des séances du budget 2013. Un crédit de Fr. 1'350'000.- a été voté pour cette première étape.

5.2. DISTRIBUTION D'EAU

Pour mémoire, tous les travaux d'extension ou d'amélioration du réseau d'approvisionnement en eau potable sont dictés par le plan directeur, établi par le bureau Ribl en 2004. Ce document est la base de travail essentielle pour le dimensionnement des conduites et le respect des prescriptions en matière de défense contre les incendies.

5.2.1. Consommation

La consommation d'eau 2012 comptabilisée sur les compteurs est de 494'381 m³, en y ajoutant les 900 m³ utilisés dans le cadre de travaux divers, nous arrivons à une consommation de 495'281 m³ pour un total entré dans le réseau de 558'125 m³, ce qui représente une perte de 11.25 %.

Dans les pertes, il faut tenir compte des paramètres suivants :

- les fuites
- l'utilisation des hydrants par les pompiers
- l'utilisation des hydrants par les travaux publics
- l'utilisation des hydrants pour les divers chantiers
- l'utilisation des hydrants par les paysans
- l'eau de chantier
- les erreurs des comptages (vieillessement des compteurs)

La consommation par jour et par habitant se monte donc à 172 litres en prenant en considération le relevé des compteurs et 194 litres si l'on se réfère à la quantité d'eau entrée dans le réseau, artisanat et industrie compris.

RAPPORT DE CONSOMMATION D'EAU 2012

| Amenée bassin Pralettes | m ³ | M ³ / j | l / min |
|-------------------------------|------------------------------|---------------------------------|----------------------|
| Sources A | 41'759 m ³ | 114.4 m ³ / J | 79.4 l / min |
| Sources B – C | 247'445 m ³ | 677.9 m ³ / J | 470.8 l / min |
| Puits de captage 1 | 69'540 m ³ | 190.5 m ³ / J | 132.3 l / min |
| Puits de captage 2 | 36'941 m ³ | 101.2 m ³ / J | 70.3 l / min |
| Total amenée Pralettes | 395'685 m³ | 1084.1 m³ / J | 752.8 l / min |

| Entrée dans le réseau | m ³ | M ³ / j | l / min |
|------------------------------------|------------------------------|----------------------------------|------------------------|
| Depuis le pompage des Pralettes | 334'403 m ³ | 916.2 m ³ / J | 636.3 l / min |
| Depuis le pompage Zamachu | 148'052 m ³ | 405.6 m ³ / J | 281.7 l / min |
| Depuis le pompage du Claruz | 58'555 m ³ | 160.4 m ³ / J | 111.4 l / min |
| Depuis le réseau de Chevilles | 16'843 m ³ | 46.1 m ³ / J | 32.0 l / min |
| Total entrée dans le réseau | 558'125 m³ | 1'529.1 m³ / J | 1'061.9 l / min |

Consommation

| | |
|--|------------------------|
| Relevé des compteurs | 494'381 m ³ |
| Nombre d'habitants résidents | 7'982 hab. |
| moins Chésalles | 55 hab. |
| moins eau privée | 57 hab. |
| Pris en considération | 7'870 hab. |
| Nombre de compteurs | 1'353 |
| Moyenne de consommation / jour / habitant | 172.1 l / j / h |
| l/j/hab. en fonction de l'entrée dans réseau | 194.3 l / j / h |

Pertes

| | |
|-------------------------------------|-----------------------------|
| Total entrée dans le réseau | 558'125 m ³ |
| Relevé compteurs | 494'381 m ³ |
| Divers comptabilisé (curage, purge) | 900 m ³ |
| Pertes | 62'844 m³ |
| Pertes en % | 11.25 |

Remarque d'ordre général

Nous constatons une légère diminution de la consommation d'eau en 2012. Celle-ci peut s'expliquer par le fait que l'été a été particulièrement pluvieux. Toutefois il faut relativiser ce résultat car celui-ci peut être fortement influencé par la date du relevé de certains gros consommateurs.

5.2.2. Qualité de l'eau

Les analyses périodiques de l'eau potable ont été effectuées selon le plan d'analyses établi en collaboration avec le service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV). Pour chaque prélèvement, le Laboratoire cantonal a communiqué au Conseil communal les résultats des analyses et ses conclusions sur la qualité de l'eau. Les résultats

chimiques et microbiologiques étaient dans les normes. Sur la base des résultats d'analyse et des connaissances de notre réseau, le Laboratoire cantonal évalue la sécurité alimentaire de notre distribution d'eau comme assurée.

5.2.3. Entretien et réfection du réseau (compte 70.314.00)

| | | |
|-----------------------------|------------|----------------|
| Budget 2012 | Fr. | 60'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr. | 58'562.- |
| Dépassement | Fr. | 1'438.- |

Fuites sur des conduites d'adduction et de distribution

Quatre fuites importantes ont été constatées et réparées durant l'année 2012.

- Le 07 mars 2012 au Chemin du Bois-des-Rittes : réparation d'une fuite sur le presse-étoupe d'une vanne principale.
- Le 21 mai 2012 au Chemin de la Combetta 25 : réparation d'une fuite sur un raccord d'une conduite éternit décelée lors du contrôle annuel des vannes principales.
- Le 01 août 2012 au Chemin du Bois-des-Rittes : nouvelle fuite à 5 mètres de celle du mois d'octobre 2011 sur la conduite d'alimentation du quartier. Cette conduite devra être remplacée dans le cadre des travaux d'aménagement du giratoire du Bois-des-Rittes, en adéquation avec les prescriptions du plan directeur.
- Le 30 novembre 2012 à la Route du Chevalier 2 : rupture d'une conduite diamètre 100 mm à 5h00 le matin, le trottoir a été sérieusement endommagé.

Fuites sur des raccordements privés

Une campagne d'écoute réalisée par le personnel de la section eaux et assainissement a permis de détecter un total de 11 fuites sur des conduites de raccordements privés. Les réparations ont été réalisées selon les exigences de la section eaux et assainissement.

5.2.4. Etablissement des zones de protection

Les zones de protection des captages du Claruz ont été mises à l'enquête en 2009 déjà mais des problèmes liés à la présence de la route cantonale en zone S2 font que ces zones n'ont toujours pas été validées. Les négociations que nous devons avoir avec le Service cantonal des ponts et chaussées seront orchestrées par la Section eaux souterraines du Service de l'environnement. Ces discussions auront lieu dans le courant 2013 et seront étroitement liées à l'étude de la planification des besoins futurs en eau de la commune. Il n'est pas exclu que nous soyons amenés à devoir abandonner les sources du Claruz, et de ce fait augmenter notre débit souscrit auprès du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines. Nous espérons obtenir une compensation financière du Service des ponts et chaussées si nous devons abandonner ces sources.

5.2.5. Travaux suite à la mise en zone de protection des captages du Claruz (compte 70.501.29)

Ces travaux sont donc suspendus dans l'attente du résultat des discussions avec les Service cantonaux.

Situation financière

| | | |
|--|------------|-----------------|
| Budget 2010 | Fr. | 30'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr. | 1'950.- |
| Disponible au 1^{er} janvier 2013 | Fr. | 28'050.- |

5.2.6. Remplacement conduite by-pass Publiet-Gérine (compte 70.501.21)

Ces travaux, prévus en cinq étapes, doivent permettre de remplacer l'ancien système by-pass qui reliait deux anciens réservoirs aujourd'hui hors service. Les conduites très anciennes servaient encore à la distribution d'eau et devaient, selon le plan directeur de l'adduction d'eau, être rapidement remplacées par une conduite unique de 200 mm de diamètre. Le remplacement des conduites du secteur du Chemin du Publiet a été réalisé en avril 2008.

Le secteur Route Saint-Eloi - Route du Chevalier et le secteur de la traversée de la Gérine ont été réalisés en 2009 et 2010. Le solde des travaux consistera au remplacement de la conduite Eternit entre le bas du Chemin du Publiet et la Route du Chevalier. Cette étape devra obligatoirement être réalisée avant que le Service des ponts et chaussées n'entreprenne la réfection de la route cantonale dans ce secteur. Une étude urbanistique pour améliorer ce double giratoire est en cours au canton. Un mandat d'ingénieur a été adjugé en 2012 pour l'étude définitive et la préparation du dossier de mise à l'enquête de cette dernière étape.

Ces travaux sont subventionnés par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB).

Situation financière

| | |
|--|----------------------|
| Budget 2003 - Etape traversée Gérine | Fr. 110'000.- |
| Budget 2005 - Etape traversée Gérine | Fr. 160'000.- |
| Budget 2007 - Etape Publiet | Fr. 250'000.- |
| Budget 2007 - Etape Saint-Eloi | Fr. 250'000.- |
| Total budget | Fr. 770'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr. 725'480.- |
| Disponible au 1^{er} janvier 2013 | Fr. 44'520.- |

5.2.7. Mise en conformité du réservoir de Montiver (compte 70.501.24)

Le réservoir de Montiver a été construit en 1977. Pour répondre aux exigences de la législation en vigueur d'une part et pour réparer les inévitables dégradations dues aux années d'exploitation, un certain nombre de travaux ont été et doivent encore être réalisés.

Descriptif des travaux exécutés

- Suppression des aérations de toiture remplacées par un système d'aération équipé de filtres
- Aménagement des portes d'accès aux cuves au niveau du sol
- Remplacement des soupapes de sortie des cuves
- Remplacement du déshumidificateur du local technique
- Remplacement de la tuyauterie interne des deux cuves
- Réfection des parois et des piliers des deux cuves et du sol de la cuve 2
- Réfection de l'étanchéité de la toiture
- Remplacement des conduites de remplissage en toiture extérieur par des conduites inox à l'intérieur des cuves
- Réfection de façades extérieures du local technique

Décompte final

| | |
|-----------------------------|----------------------|
| Budget 2005 | Fr. 80'000.- |
| Budget 2006 | Fr. 70'000.- |
| Budget 2008 | Fr. 150'000.- |
| Budget 2009 | Fr. 150'000.- |
| Budget 2011 | Fr. 250'000.- |
| Total budget | Fr. 700'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr. 689'460.- |
| Solde | Fr. 10'540.- |

5.2.8. Construction d'une conduite de liaison « Grand-Pré / Messidor » (compte 70.501.30)

Le but de cette dépense était de supprimer un important point faible du réseau communal de distribution d'eau potable. La pose de cette conduite a permis un bouclage du réseau qui garantit l'alimentation en eau et une meilleure défense incendie des quartiers du Riedelet, de Champ-Montant et de Messidor.

Le plan directeur du réseau de distribution, établi en 2004 prévoyait, à court terme, la mise en place de cette conduite. Les travaux ont été réalisés durant l'hiver 2011-2012.

| Décompte final | | |
|-----------------------------|------------|-----------------|
| Budget 2011 | Fr. | 200'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr. | 139'908.- |
| Solde | Fr. | 60'092.- |

Ces travaux ont été subventionnés par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) à raison de Fr. 23'232.50.

5.2.9. Etude et planification des besoins futurs en eau et infrastructure d'eau potable (compte 70.501.31)

Cette étude réalisée par un géologue, M. Mandia, en collaboration avec le bureau d'ingénieur hydraulicien Ribl, mandaté par la Commune, a défini la mise en place d'un concept qui permet de planifier et de garantir l'approvisionnement en eau de Marly pour les 30 à 50 prochaines années.

Dès 2013, ce concept entrera dans sa phase de réalisation par la construction dans une première étape de la conduite de raccordement au Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines.

La seconde étape, qui consiste en la mise en valeur de nos ressources existantes du secteur des terrains de sport au Chemin des Sources, est planifiée pour 2015. Auparavant, pour permettre de prendre la bonne décision avant d'envisager une dépense importante pour la réalisation de deux voire trois nouveaux puits en remplacement des anciens, nous devons en 2014 prévoir une dépense d'environ Fr. 100'000.- pour permettre le forage d'un puits aux dimensions définitives avec test de pompage à l'échelle réelle. Cette mesure a pour but de ne pas investir plus d'un million sans garantie du rendement escompté.

| Décompte final de l'étude | | |
|----------------------------------|------------|----------------|
| Budget 2011 | Fr. | 50'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr. | 52'800.- |
| Dépassement | Fr. | 2'800.- |

5.2.10. Extension du réseau de distribution d'eau et de défense incendie secteur PAD Les Epinettes D (compte 70.501.33)

La participation des propriétaires au financement de la construction des installations de distribution d'eau et de défense incendie dans le cadre d'un aménagement de détail est réservée (articles 101 et 104 LATeC).

Dans le cadre de l'aménagement du quartier des Epinettes, secteur D, une convention entre les propriétaires et la commune a été signée. La commune verse au propriétaire une subvention qui correspond à la part considérée de la défense incendie, soit 45 % du coût des conduites de distribution et 100 % du coût d'installation de bornes hydrants. La subvention de l'ECAB est perçue par la commune.

| Situation financière | | |
|--|------------|-----------------|
| Budget 2012 | Fr. | 90'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr. | 0.- |
| Disponible au 1^{er} janvier 2013 | Fr. | 90'000.- |

Ces travaux sont subventionnés par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) sur présentation du décompte final qui interviendra en 2013.

5.2.11. Remplacement d'une conduite de distribution d'eau à la Route de la Gérine (Compte 70.501.37)

Dans le cadre des travaux relatifs à l'aménagement du trottoir de la Route de la Gérine, la section eaux et assainissement a profité de proposer le remplacement d'une ancienne conduite de distribution d'eau et de défense incendie située sur le parcours dudit trottoir. Ces travaux seront réalisés en 2013 et seront subventionnés par l'ECAB sur présentation du décompte final.

| Situation financière | |
|--|----------------------|
| Budget 2012 | Fr. 200'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr. 0.- |
| Disponible au 1^{er} janvier 2013 | Fr. 200'000.- |

5.2.12. Remplacement du véhicule de la section (compte 70.506.01)

L'ancien véhicule utilitaire de la section eaux et assainissement datait de 1995. Lors de sa présentation à l'Office de la circulation et de la navigation pour expertise, ce véhicule a obtenu une autorisation temporaire d'exploitation d'une durée de 2 mois uniquement. Les frais nécessaires à une nouvelle autorisation de circuler étant trop élevés pour un véhicule de cet âge, le Conseil général a, dans le cadre du budget 2012, octroyé un crédit pour le remplacement de ce véhicule.

| Décompte final | |
|-----------------------------|--------------------|
| Budget 2012 | Fr. 30'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr. 28'710.- |
| Solde | Fr. 1'290.- |

5.2.13. Automatisation des relevés des compteurs d'eau (compte 70.506.04)

L'accès aux compteurs d'eau des immeubles locatifs étant toujours plus difficile en raison de la fermeture à clef systématique des entrées, le temps consacré aux relevés annuels avait tendance à augmenter ces dernières années.

Pour améliorer la situation, il a été décidé, avec l'accord du Conseil général, d'équiper sur deux ans tous les immeubles locatifs de la commune d'un système avec lecture optique des compteurs relié à un émetteur radio.

| Situation financière | |
|--|--------------------|
| Budget 2012 | Fr. 30'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr. 23'100.- |
| Disponible au 1^{er} janvier 2013 | Fr. 6'900.- |

5.2.14. Remplacement de l'automate de gestion informatique de l'adduction d'eau (compte 70.506.05)

L'automate du système de gestion informatique de la fourniture en eau potable de la commune est en service depuis 1999. En douze ans, la technologie informatique a considérablement évolué et les pièces de rechange ne sont plus disponibles sur le marché. Pour garantir le bon fonctionnement de notre système de commande, nous devons procéder au remplacement de l'automate principal et de certains modules de commande répartis dans les différentes stations ainsi qu'au réservoir.

Le poste de commande à distance qui permet de visualiser en permanence la situation des différents niveaux et mode de fonctionnement des pompes est également remplacé à cette occasion.

| Situation financière | | |
|--|------------|-----------------|
| Budget 2012 | Fr. | 40'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr. | 11'646.- |
| Disponible au 1^{er} janvier 2013 | Fr. | 28'354.- |

5.3. PROTECTION DES EAUX

5.3.1. Règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux

Pour mémoire, à l'exception des réparations urgentes, tous les travaux de remplacement et de mise en séparatif des collecteurs sont dictés par le Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) établi par le bureau Triform et déposé au SEN pour approbation en 2007.

Depuis 2007, le dicastère a travaillé à l'élaboration d'un nouveau règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux. Cet important chantier a été entrepris pour répondre aux exigences de la législation fédérale et cantonale en matière d'évacuation des eaux. Nous avons l'obligation de prévoir dans ce règlement le financement de tous les frais et autres fonds de remplacement par la mise en place de taxes. Chacune de ces taxes devant permettre de financer les dépenses qui lui sont imputées dans la loi en répondant au principe du pollueur payeur d'une part et au principe de causalité d'autre part.

La version définitive de ce règlement a été acceptée par le Conseil général lors de sa séance du 2 mars 2012. Il a également été approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions et le Conseiller d'Etat, Directeur, en date du 30 août 2012.

Selon l'article 48, il entre en vigueur le 1^{er} janvier suivant son approbation par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, soit le 1^{er} janvier 2013.

La mise en application de ce règlement a pour principale conséquence, la facturation de la nouvelle taxe de base qui doit permettre de financer le maintien de la valeur à neuf de nos installations d'évacuation et d'épuration des eaux. Sur décision du Conseil communal, cette taxe sera facturée annuellement en mars ou avril à tous les propriétaires au premier janvier de l'année en cours.

5.3.2. Entretien du réseau de canalisation (compte 71.314.00)

| | | |
|-----------------------------|------------|--------------|
| Budget 2012 | Fr. | 40'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr. | 40'650.- |
| Dépassement | Fr. | 650.- |

Comme chaque année, un certain nombre de curages préventifs et la réfection de plusieurs regards de contrôle ont été entrepris.

5.3.3. Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) (compte 71.501.19)

Ce dossier a été déposé auprès des services cantonaux concernés pour approbation préalable le 31 mai 2007. A ce jour nous n'avons pas encore reçu d'information du Service de l'environnement concernant son approbation ou les éventuelles modifications qui devraient y être apportées.

Toutefois, le service des eaux se base sur le PGEE déposé au canton en 2007 pour gérer les problèmes liés à l'évacuation des eaux et au renouvellement ainsi qu'à l'extension du réseau des canalisations.

Suite à donner à ce dossier

- Corrections éventuelles suite aux remarques des services cantonaux
- Mise en consultation publique (30 jours)
- Adoption par le Conseil d'Etat

Situation financière

| | | |
|--|------------|------------------|
| Budget 2001 | Fr. | 100'000.- |
| Budget 2003 | Fr. | 150'000.- |
| Budget 2004 | Fr. | 150'000.- |
| Budget 2005 | Fr. | 70'000.- |
| Total budget | Fr. | 470'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr. | 458'120.- |
| Disponible au 1^{er} janvier 2013 | Fr. | 11'879.- |
| Total subvention fédérale et cantonale | Fr. | 151'219.- |

5.3.4. Collecteur séparatif Publiet – Saint Eloi (compte 71.501.24)

Sous l'impulsion de Frigaz et du Groupe e, qui devaient impérativement poser de nouvelles conduites, nous avons procédé, durant l'hiver 2007 - 2008, à la mise en séparatif du système d'évacuation des eaux et au remplacement de la conduite de distribution d'eau potable dans le Chemin du Publiet.

Pour les mêmes raisons, le secteur Route du Chevalier - Route Saint-Eloi a été réalisé au printemps 2009.

En troisième étape, la liaison entre le Chemin du Publiet et la Route du Chevalier doit impérativement être programmée avant la réfection du double giratoire de Marly-Cité. La modification de ce double giratoire est à l'étude au Service des ponts et chaussée. L'état de la chaussée dans ce secteur est tel que des travaux de réfection devront impérativement être entrepris ces deux prochaines années.

Un mandat d'ingénieur a été attribué fin 2012 pour permettre de préparer le dossier relatif à cette dernière étape, ceci dans le but de connaître le coût estimatif de ces travaux avant l'établissement des budgets 2014.

Situation financière

| | | |
|--|------------|-----------------|
| Budget 2007, tronçon Chemin du Publiet | Fr. | 500'000.- |
| Budget 2008, tronçon Route Saint-Eloi | Fr. | 300'000.- |
| Budget 2009, modification Saint-Eloi, Chevalier | Fr. | 70'000.- |
| Total budget | Fr. | 870'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr. | 821'359.- |
| Disponible au 1^{er} janvier 2013 | Fr. | 48'641.- |

5.3.5. Remplacement collecteur Route du Centre (compte 71.501.29)

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux de la Route du Centre ont débuté en 2010 par le remplacement du tronçon le plus défectueux de ce collecteur entre l'Impasse du Nouveau-Marché et l'article 1023 Route du Centre 21.

En 2012 nous avons procédé à la pose d'un collecteur en système séparatif dans la Route de la Colline jusqu'au carrefour de la Route du Centre et de la Route du Nord. Cette étape a été justifiée par le fait que le revêtement de la Route de la Colline était en très mauvais état et qu'il nécessitait une réfection urgente.

Trois étapes sont encore à réaliser avant d'exiger la mise en séparatif des immeubles privés pour que le système séparatif puisse être opérationnel.

1. Mise en séparatif du tronçon intermédiaire restant entre le carrefour Route du Centre - Route du Nord et l'article 1023 (détournement de la tour Route du Centre 33). Longueur ~215 mètres, coût estimatif Fr. 380'000.-.
2. Mise en séparatif et raccordement à l'exutoire des eaux claires entre l'Impasse du Nouveau-Marché et la Route des Ecoles. Longueur ~200 mètres, coût estimatif Fr. 350'000.-.
3. Mise en séparatif du tronçon de raccordement des immeubles Route du Centre 12 à 24. Longueur ~135 mètres, coût estimatif Fr. 200'000.-.

L'introduction de la nouvelle taxe de base devrait nous permettre de réaliser ces travaux dans les cinq à six prochaines années.

Situation financière

| | | |
|--|------------|-----------------|
| Budget 2010 | Fr. | 480'000.- |
| Budget 2011 | Fr. | 15'000.- |
| Budget 2012 | Fr. | 210'000.- |
| Total budget | Fr. | 705'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr. | 615'530.- |
| Disponible au 1^{er} janvier 2013 | Fr. | 89'470.- |

5.3.6. Travaux de détournement collecteur communal (secteur PAD Epinettes D) (Compte 71.501.34)

Un collecteur communal d'évacuation des eaux qui traversait en diagonale la parcelle du plan d'aménagement de détail (PAD) Les Epinettes, secteur D, a du être détourné dans le cadre de la construction des équipements du futur quartier. Le financement de ces travaux a été réglé par convention avec les promoteurs du quartier.

Les travaux ont été réalisés en 2012 et un décompte final sera présenté dans le cadre du rapport de gestion 2013.

Situation financière

| | | |
|--|------------|-----------------|
| Budget 2011 | Fr. | 80'000.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr. | 00.- |
| Disponible au 1^{er} janvier 2013 | Fr. | 80'000.- |

5.4. STEP

5.4.1. Fonctionnement (compte 71.352.00)

Selon les comptes de l'Association Gérine-Nesslerera et avant approbation de ceux-ci par le comité de direction et l'assemblée des délégués, le compte de fonctionnement se solde par un excédent de charges de Fr. 1'472'627.- contre Fr. 1'796'788.00.- prévus au budget (montants sans TVA), ce qui représente un bonus de Fr. 341'769.18.- HT. Pour Marly, cela représente une charge de Fr. 677'850.57.-. L'augmentation de Fr. 260'941 par rapport à l'année précédente est essentiellement due à la charge de la dette et à l'amortissement de l'extension de la Step.

Par ailleurs, une convention tripartite entre l'AIGN, Marly et Ilford est en cours de négociation. En effet, selon de récentes directives du Service de l'environnement :

L'art. 19 al. 2 du règlement du 21 juin 2011 sur les eaux (RCEaux) précise :

« Une convention doit être préalablement établie entre les grands producteurs d'eaux usées (charge supérieure à 300 équivalents-habitants) et les détenteurs ou détentrices des égouts et de la station centrale d'épuration à laquelle ils sont raccordés. Elle spécifie en particulier :

- les charges maximales qui doivent être évacuées et traitées ;
- le principe de calcul et de prélèvement des taxes communales ;
- les moyens nécessaires au contrôle du respect de la convention. »

Cette convention sera signée dans le courant de l'année et entrera en vigueur au 01.01.2014.



5.5. ENDIGUEMENT

5.5.1. Aménagement de la Gérine, mesures de protection contre les crues et revitalisation (compte 75.501.01)

Les aménagements projetés découlant de l'étude du concept des mesures de protection et cartes de dangers d'avril 2000 concernent le cours d'eau de la Gérine aux passages de la zone urbanisée. Ce dossier a fait l'objet d'un permis de construire délivré le 14 octobre 2003.

5.5.2. Situation du dossier (2^e étape, aval de la route cantonale)

Les travaux sont effectivement terminés depuis 2012. Dans le cadre, de la pose de la nouvelle clôture en pied de digue, la Canton et Ilford ont procédé à un échange de terrain et dans le cadre de cet échange de terrain, une nouvelle constatation forestière a été réalisée. La Canton a demandé à la Commune que les frais liés à ceci soit intégralement passé par le chantier afin de pouvoir bénéficier de la subvention de la Confédération. Cette opération foncière entre la Canton et Ilford s'est achevée par la signature de verbaux au début 2013. Pour cette raison, nous n'avons pas encore de décompte final à présenter. Ces travaux sont subventionnés à raison de 27,9 % par le Canton et 42 % par la Confédération.

| Situation financière | |
|---|---------------------|
| A charge du budget 2007 | Fr. 400'000.- |
| A charge du budget 2008 | Fr. 592'000.- |
| Solde 1 ^{ère} étape | Fr. 2'381.- |
| Total | Fr. 994'381.- |
| Utilisé au 31 décembre 2012 | Fr.1'079'090.- |
| Dépassement au 1^{er} janvier 2013 | Fr. 84'709.- |
| Acompte subventions 2009 – 2012 | Fr. 532'113.- |

5.6. NATURALISATIONS

Durant l'année écoulée, sur préavis de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité communal aux personnes suivantes, toutes étrangères de la 1^{re} génération (soit 8 dossiers concernant 25 personnes) :

- M. Rachid BENFARES, de nationalité marocaine ;
- M. Frank SCHEFFOLD, Mme Khristina Yapo SCHEFFOLD née ACHO, et leurs enfants Melissa et Caroline, de nationalité allemande, respectivement ivoirienne ;
- M. Ioan Mircea IANCULESCU, Mme Oana Gabriela IANCULESCU née BARBULESCU, leur fille Nicoletta, de nationalité roumaine ;
- M. Lotfi FAIDI, Mme Aouatef BAYOUDH née BAYOUDH et leurs enfants Marwa et Haroune Yassine, de nationalité tunisienne ;
- M. Abdelafid ABDELELI, Mme Samira KABAB née KABAB et leurs enfants Taha, Ziyad et Walid, de nationalité tunisienne ;
- M. José WENZI et Mme Aimerance WENZI née WENZI, leurs enfants Nathan, Aggee, Levi et Ruth Exaucée, ressortissants de la République démocratique du Congo ;
- Mme Fatima SALKIC née MUJIC, de nationalité bosniaque,
- Mme Jemâa SAIDANI, de nationalité tunisienne.

Le Conseil communal a octroyé, sur préavis de la Commission des naturalisations, le droit de cité communal aux personnes suivantes, étrangères de la 2^e génération (soit 6 dossiers pour 6 personnes) :

- M. Filippo MAGNOLIO, de nationalité italienne ;
- M. Ardi RAMADANI, de nationalité kosovare ;
- M. Samuel TAVEIRA COUTINHO, de nationalité portugaise ;
- Mme Ece ÖZDEMIR, de nationalité turque ;
- Mme Allison CALDERON CERDA, de nationalité chilienne ;

– M. Oleksiy LYEBYEDYEV, de nationalité ukrainienne.

Sur la base du préavis de la Commission, le Conseil communal a mis en attente 10 dossiers, avec des délais de 6 mois à 2 ans.

6. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Responsable: **Françoise Savary**
Suppléant : **Mary Claude Paolucci**

Le mot de la Conseillère

A la tête du dicastère des écoles, j'ai pu m'apercevoir de la mécanique fine et sensible gérée dans nos établissements scolaires, primaires ou du cycle d'orientation, notamment par le biais de mes rencontres mensuelles avec les responsables d'établissement et le directeur du CO de Marly. Ces échanges permettent d'aborder de multiples thématiques qui animent le quotidien des établissements, de celles qui favorisent leur fonctionnement à celles qui, au contraire, pourraient le mettre en péril.

Cette fin d'année 2012 a été teintée temporairement par des soucis de stupéfiants, de déprédations et de vandalisme. Cette situation a été gérée de manière active par le directeur du CO de Marly, par les Autorités Communales, la police, M. le Préfet et divers intervenants réunis à l'occasion de deux tables rondes. Grâce aux dispositions prises lors de ces rencontres, la situation s'est stabilisée, le réseau a fait connaissance et peut être rapidement réactivé en cas de besoin.

Favoriser « l'épanouissement » d'un établissement scolaire peut passer par des mesures tout à fait concrètes, parfois toutes simples, parfois plus complexes ou onéreuses :

- *Soutenir les camps de ski, lors desquels les élèves peuvent faire valoir d'autres aspects de leur potentiel, de leur personnalité, peuvent apprendre l'autonomie, expérimenter une saine prise de distance d'avec le milieu familial, découvrir et s'adapter à la vie en communauté, tisser des liens entre classes propres à alimenter ensuite une ambiance conviviale au sein de l'établissement*
- *Encourager les actions de promotion de la santé, comme par exemple celle en cours, « Vers le Pacifique », qui donne aux élèves des outils de prévention et de gestion des conflits, ou celle abordant le thème de l'alimentation*
- *Offrir un cadre de travail adéquat ; au niveau des infrastructures, outre l'accent actuellement porté sur le centre scolaire de Grand-Pré, il s'agit de considérer en parallèle la situation de Cité. Des entretiens urgents sont à prévoir dans les deux salles de classe enfantine existantes, alors que la mise à jour du bâtiment d'école primaire doit être planifiée dès 2016*
- *Offrir des outils de travail adéquats ; la société actuelle ne considérant plus les compétences en informatique comme un atout, mais bien comme un savoir de base, et avec l'entrée en vigueur du Plan d'Etude Romand (PER), l'école se doit de former ses élèves dans ce domaine et nos classes doivent être équipées d'un parc informatique adéquat. Les besoins se redéfinissent bien entendu en fonction de l'évolution technologique propre à ce domaine, dont on connaît le rythme. Il s'agit de répondre à ces besoins en suivant le concept défini cette année par le groupe informatique de la commission scolaire et les recommandations de Fri-tic*
- *Promouvoir l'ouverture à l'autre et à d'autres cultures; l'un des vecteurs en la matière a été le partenariat établi avec la commune d'Hünenberg. Il s'est notamment traduit par la mise en place d'un concours artistique de taille liant des élèves scolarisés de l'école enfantine jusqu'à la 3ème année d'école secondaire. La diversification des interactions entre les deux communes a également donné naissance à des échanges épistolaires tout comme à des rencontres entre jeunes parlant un langage commun. L'enseignante responsable de l'organisation des échanges linguistiques scolaires du CO de Marly a été mandatée par la Commune pour les étendre au niveau des classes primaires. Des projets sont actuellement à l'étude en collaboration avec les enseignants intéressés. De*

son côté, le CO procède à des échanges avec Hünenberg depuis 2010. En 2012, une rencontre a eu lieu à Marly avec des activités et un pique-nique au bord de la Gérine. Une semaine à Paris est en projet pour 2013 avec une classe de Marly et une classe de Hünenberg. Il nous tenait à cœur de donner des possibilités nouvelles à nos élèves dans le cadre culturel et sportif

- Reconnaître et soutenir l'engagement de tous ceux qui contribuent activement à faire vivre au mieux cette petite entreprise tout à fait particulière qu'est un établissement scolaire... particulière, puisque sa « production » consiste à doter des outils nécessaires les acteurs de la société civile de demain...

Aussi, je tiens à remercier ici tous ceux qui contribuent, par leur engagement, à œuvrer dans ce sens.

Françoise SAVARY
Conseillère communale

6.1. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Le dicastère recouvre les domaines suivants :

Enseignement et formation, soit

gestion administrative du cercle scolaire
support logistique aux établissements scolaires
secrétariat de la Commission scolaire

Activités et services extrascolaires, soit

orientation, supervision, support administratif et logistique à l'accueil extrascolaire, au sport scolaire facultatif et au service des devoirs surveillés
support administratif aux services auxiliaires scolaires
gestion administrative du service médical scolaire

Conservatoire

appui logistique, principalement par la mise à disposition de locaux

6.1.1. En chiffres

- Effectifs des élèves et nombre de classes

| | Nombre de classes | | | | Nombre d'élèves | | | | Moyenne élèves/classe | | | |
|-------------------------|-------------------|-----------|-----------|-----------|-----------------|------------|------------|------------|-----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
| Enfantines | 4 | 4 | 4 | 4 | 72 | 82 | 73 | 76 | 18 | 21 | 19 | 19 |
| Total enfantines | 4 | 4 | 4 | 4 | 72 | 82 | 73 | 76 | 18 | 21 | 19 | 19 |
| Primaires | | | | | | | | | | | | |
| 1P | 3.5 * | 4 | 4 | 4 | 71 | 71 | 67 | 69 | 21 | 18 | 17 | 18 |
| 2P | 3.5 * | 4 | 4 | 4 | 73 | 70 | 73 | 77 | 21 | 18 | 19 | 20 |
| 3P | 4 | 4 | 4 | 4 | 68 | 72 | 75 | 80 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 4P | 4 | 4 | 4 | 4 | 71 | 75 | 80 | 78 | 18 | 19 | 20 | 20 |
| 5P | 4 | 4 | 4 | 4 | 70 | 81 | 78 | 70 | 18 | 21 | 20 | 18 |
| 6P | 4 | 4 | 4 | 4 | 77 | 75 | 75 | 90 | 20 | 19 | 19 | 23 |
| Total primaire | 23 | 24 | 24 | 24 | 430 | 444 | 448 | 464 | 19 | 19 | 19 | 20 |
| Développement | 2 | 2 | 1 | 1 | 19 | 17 | 10 | 7 | 19 | 17 | 10 | 7 |
| Total général | 29 | 30 | 29 | 29 | 521 | 543 | 531 | 547 | 19 | 19 | 19 | 20 |

* Une classe à deux degrés (1-2P) à Marly Cité

Les classes de développement ne sont prises en compte ni dans l'effectif total primaire ni pour l'établissement de la moyenne générale d'élèves par classe. Les effectifs ci-dessus recensent les élèves de façon « physique ». En termes de statistique, par contre, les effectifs considérés pour chaque centre sont supérieurs, ceci étant dû à la présence d'enfants en intégration, qui comptent pour *trois* élèves. L'octroi du nombre de postes, donc de classes, aux établissements s'effectue selon le *recensement statistique* de la population scolaire. Le tableau qui suit introduit (dès 2010) ces deux chiffres.

• **Evolution de l'effectif global de chaque centre scolaire, entre 2007 et 2012**

| | 2012 | | 2011 | | 2010 | | 2009 | 2008 | 2007 |
|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | stat. | phys. | stat. | phys. | stat. | phys. | | | |
| Grand-Pré | 274 | 266 | 283 | 277 | 272 | 266 | 265 | 270 | 272 |
| Cité | 265 | 255 | 284 | 266 | 284 | 264 | 282 | 282 | 284 |
| Total | 539 | 521 | 567 | 543 | 556 | 530 | 547 | 552 | 556 |

• **Elèves de l'extérieur**

| Communes | Classes enfantines | | | | Classes primaires | | | |
|-------------------|--------------------|----------|----------|----------|-------------------|-----------|-----------|-----------|
| | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
| Pierrafortscha | 1 | 2 | 1 | 2 | 9 | 8 | 9 | 9 |
| Villarsel s/Marly | 1 | 0 | 1 | 1 | 2 | 4 | 4 | 6 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 7 | 1 | 1 |
| Total | 2 | 2 | 2 | 3 | 17 | 19 | 14 | 16 |

• **Elèves marlinois fréquentant d'autres écoles (sans les filières privées et spécialisées) :**

| Classes | Ecole allemande Ville | | | | Ecole libre publique | | | | Cycle d'orientation Marly | | | | Total | | | |
|--------------|-----------------------|-----------|-----------|-----------|----------------------|-----------|-----------|-----------|---------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
| Enf. | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 | 5 | 9 | 8 | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 | 5 | 9 | 8 |
| Prim. | 1 | 0 | 0 | 0 | 63 | 55 | 66 | 63 | 0 | 0 | 0 | 0 | 64 | 55 | 66 | 63 |
| CO | 40 | 36 | 37 | 31 | 0 | 0 | 0 | 0 | 257 | 264 | 265 | 254 | 297 | 300 | 302 | 285 |
| Total | 41 | 36 | 37 | 31 | 70 | 60 | 75 | 71 | 257 | 264 | 265 | 254 | 368 | 360 | 377 | 356 |

• **Effectifs du personnel enseignant et nombre de postes**

| Degré, branches | Marly Cité | | | | | | | | Marly Grand-Pré | | | | | | | |
|-----------------|------------|--------|------|--------|------|--------|------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|--------|------|--------|
| | 2012 | | 2011 | | 2010 | | 2009 | | 2012 | | 2011 | | 2010 | | 2009 | |
| | % | | % | | % | | % | | % | | % | | % | | % | |
| Enf. | 3 | 1 x100 | 3 | 1 x100 | 3 | 1 x100 | 3 | 1 x100 | 2 | 2 x100 | 2 | 2 x100 | 2 | 2 x100 | 3 | 1 x100 |
| | 1 | x 60 | 1 | x 60 | 1 | x 60 | 1 | x 60 | | | | | | | 1 | x 80 |
| | 1 | x 40 | 1 | x 40 | 1 | x 40 | 1 | x 40 | | | | | | | 1 | x 20 |
| 1-2P | 5 | 1 x100 | 6 | 2 x100 | 6 | 2 x100 | 7 | 1 x100 | 8 | 1 x 85 | 8 | 1 x 90 | 8 | 1 x 90 | 7 | 1 x100 |
| | 1 | x 80 | 1 | x 90 | 1 | x 80 | 1 | x 80 | 1 | x 80 | 2 | x 80 | 2 | x 80 | 1 | x 80 |
| | 2 | x 50 | 2 | x 50 | 2 | x 50 | 4 | x 50 | 1 | x 60 | 2 | x 50 | 2 | x 50 | 1 | x 60 |
| | 1 | x 20 | 1 | x 10 | 1 | x 20 | 1 | x 20 | 2 | x 50 | 2 | x 20 | 2 | x 20 | 2 | x 50 |
| | | | | | | | | | 1 | x 40 | 1 | x 10 | 1 | x 10 | 1 | x 40 |
| | | | | | | | | | 1 | x 20 | | | | | 1 | x 20 |
| | | | | | | | | | 1 | x 15 | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--------------------|
| 3-4P | 7 1 x100 1 x 85 1 x 80 1 x 70 1 x 30 1 x 20 1 x 15 | 8 1 x 85 1 x 80 1 x 70 1 x 60 1 x 40 1 x 30 1 x 20 1 x 15 | 8 1 x 85 1 x 80 1 x 70 1 x 60 1 x 40 1 x 30 1 x 20 1 x 15 | 8 1 x 90 1 x 80 1 x 75 1 x 60 1 x 40 1 x 25 1 x 20 1 x 10 | 6 2 x100 2 x 60 2 x 40 | 6 2 x100 1 x 60 2 x 50 1 x 40 | 6 2 x100 1 x 60 2 x 50 1 x 40 | 6 2 x100 4 x 50 |
| 5-6P | 6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20 | 6 2 x100 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20 | 6 2 x100 1 x 80 1 x 60 1 x 40 | 6 2 x100 4 x 50 | 5 3 x100 1 x 55 1 x 45 | 4 4 x100 | 4 4 x100 | 4 4 x100 |
| DEV | | | | | 4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20 | 4 1 x 80 2 x 50 1 x 20 | 2 1 x 80 1 x 20 | 2 1 x 80 1 x 20 |
| Total | 21 | 23 | 23 | 24 | 25 | 24 | 22 | 22 |
| Décharges (cantonales, autres que pour raison d'âge) | | | | | 4 1 x 45 1 x 30 2 x 7 | | | |
| Branches spéciales (activités créatrices, éducation physique, piscine) | | | | | 8 1 x 100 1 x 80 1 x 60 2 x 30 1 x 15 1 x 10 1 x 7 | | | |
| Total général nombre de postes 2012 | | | | | 58 | | | |
| Total général nombre d'enseignants 2012 | | | | | 48 | | | |

6.1.2. Reflets succincts

L'année 2012 a été essentiellement axée sur les travaux préparatoires à l'introduction de la deuxième année d'école enfantine à fin août 2013, introduction qui entraîne des incidences sur la plupart des domaines confiés à la gestion du dicastère ; cette thématique se retrouvera donc en filigrane dans les quelques reflets donnés ci-dessous.

Gestion administrative des établissements scolaires et du cercle scolaire

La gestion administrative des établissements et du cercle scolaires touche par exemple aux dossiers, activités et thèmes suivants: transports scolaires, contrôle de scolarisation, gestion des flux d'effectif, traitement des demandes de changement de cercle scolaire et facturation des écolages, contacts avec les autorités scolaires cantonales, constitution et organisation des classes, horaires et locaux, supervision du fonctionnement général des centres scolaires, participation active aux procédures d'engagement du personnel enseignant cantonal, supervision du fonctionnement du personnel enseignant communal, en étroite collaboration avec l'inspectorat pour ce qui relève de la sphère pédagogique, décompte de répartition et facturation des frais scolaires communs aux deux autres communes du cercle, décompte de répartition et facturation aux deux autres communes du cercle des frais propres au service de psychologie scolaire, coordination, entre communes, pour les différents dossiers le nécessitant.

Dans ce domaine de la gestion administrative, outre les activités ordinaires, l'année écoulée a été consacrée à :

- une réflexion et une décision quant à l'horaire de l'ensemble de nos classes, sachant que la mise en œuvre de la deuxième année d'école enfantine impose d'adopter des horaires blocs (heures d'entrée et de sortie des cours identiques pour les 4 à 12 ans)
- la définition et l'adoption des horaires hebdomadaires des élèves de classe enfantine, sachant que les directives de la Direction de l'instruction publique imposent les contraintes suivantes :
 - classes enfantines obligatoirement à deux degrés (constituées d'élèves de 4 et de 5 ans)
 - pour les 4 ans, par semaine : 12 à 14 unités d'enseignement, 4 à 5 demi-jours de congé et 8 à 10 leçons en commun avec les 5 ans
 - pour les 5 ans, par semaine : 22 à 24 unités d'enseignement, 2 à 3 demi-jours de congé et 8 à 10 leçons en commun avec les 4 ans
 - pour les enseignantes, 28 unités d'enseignement par semaine
- la mise à jour du règlement scolaire, consécutive aux modifications apportées aux horaires
- une réflexion relative à la participation des 4 ans aux différentes activités sportives prévues à l'horaire scolaire (gymnastique en salle, piscine, patinoire), et, corollaire, l'examen de l'adéquation du cahier des charges du maître de sport. Les options prises seront présentées en commission scolaire au printemps 2013
- aux adaptations à envisager quant aux horaires de gymnastique et l'examen des disponibilités en termes de locaux
- l'adaptation du programme informatique du service des écoles (création et gestion de classes à deux degrés)

Support logistique aux établissements scolaires



- Le support logistique aux établissements scolaires concerne tout ce qui a trait aux acquisitions et aux entretiens des moyens matériels nécessaires ou utiles à l'enseignement ; fournitures scolaires, mobilier et machines, matériel audio-visuel, multimédia et informatique, engins et matériel d'éducation physique, bus scolaire... Certaines de ces tâches font l'objet de mandats communaux confiés à des enseignants, comme par exemple le domaine des fournitures scolaires, pour lequel l'implication directe des enseignants est indispensable ; nous disposons d'un responsable par établissement scolaire pour cette tâche, conséquente. D'autres sont directement inhérentes à la fonction, comme la gestion des engins et du matériel d'éducation physique, domaine pour lequel les budgets sont proposés par le maître de sport, sur base des besoins qu'il juge prioritaires, en coordination avec ses collègues du Cycle d'orientation pour ce qui relève de la salle omnisport de Grand-Pré.
- En termes de logistique, les préoccupations 2012 ont été les suivantes :
- vu les dossiers en cours relatifs aux infrastructures scolaires (création de deux salles de classe enfantine dans le bâtiment de la route du Chevalier 7 et projet d'agrandissement du centre scolaire de Marly Grand-Pré), mais aussi

dans la perspective de disposer d'une référence à long terme, enseignants et commission scolaire ont été appelés à définir l'étendue de l'équipement dit « standard » d'une salle de classe, enfantine et primaire, soit l'équipement de base financé par la commune. L'exercice s'est révélé plutôt chronophage, mais il était nécessaire de déterminer une ligne directrice en vue de l'équipement des nouvelles infrastructures, d'une part, et, d'autre part, d'éviter à l'avenir les questions récurrentes sur le thème de « qui finance quoi »

- sur cette base, il s'est agi ensuite de référencer dans le détail les types d'articles, modèles, dimensions, etc., des divers composants, en collaboration avec le personnel enseignant concerné, afin de fournir toutes les indications utiles à l'exécution de la commande de ce matériel par l'architecte pour les quatre salles de classe enfantine qui doivent être équipées à fin août 2013
- examen des besoins complémentaires en mobilier et matériel approprié pour les enfants de 4 ans, pour les classes enfantines existantes, à poursuivre en 2013
- analyse des besoins en matière d'équipement informatique, sur deux axes : besoins actuels, et besoins à livraison du nouveau bâtiment de Marly Grand-Pré en 2015. Il s'est rapidement avéré que les besoins étaient importants dans l'immédiat déjà, compte-tenu des nouvelles exigences fixées par le Plan d'Etude Romand (PER). Le parc doit être considérablement étendu, et l'équipement doit privilégier l'interactivité. Le travail conséquent effectué par la commission informatique (sous-commission de la commission scolaire) dans ce dossier a permis d'arrêter un concept pour l'informatique scolaire et de présenter la demande de financement qui en découle au Conseil général à fin 2012 (voir message 23/12 du Conseil communal au Conseil général)
- réflexion autour de la réorganisation des transports scolaires ; à dater du 1^{er} septembre 2013, il sera nécessaire d'être titulaire d'un permis de car et d'un certificat de capacité (OACP) pour pouvoir conduire un minibus scolaire. Différentes variantes de réorganisation des transports scolaires ont été présentées au Conseil communal, qui a opté pour confier le déplacement des élèves à la piscine à une entreprise de transport professionnelle dès la fin de l'année scolaire en cours.

La Commission scolaire

- La Commission a siégé à sept reprises en séance plénière, à l'occasion desquelles elle a notamment :
 - pris note de l'attribution d'un jour de congé aux élèves du canton en l'honneur de l'élection de M. Alain BERSET au Conseil fédéral
 - été informée de différents conflits survenus entre élèves au sein de l'enceinte scolaire ou sur le chemin de l'école et des mesures prises
 - décidé de ce qui constitue l'équipement de base standard d'une salle de classe et est, à ce titre, financé par la commune
 - décidé des nouveaux horaires des classes à dater de la rentrée scolaire 2013
 - préavisé favorablement l'octroi d'un congé sabbatique à une enseignante
 - reçu une représentante de Fri-Tic afin d'être orientée quant aux avantages et désavantages des diverses technologies permettant l'utilisation de solutions interactives à l'appui de l'enseignement
 - constitué une sous-commission, appelée à définir l'étendue de l'équipement informatique nécessaire à nos classes et adopté le concept que celle-ci lui a soumis
 - reçu l'inspectrice en prévision de l'organisation des classes pour l'année scolaire 2012-2013 (fermeture d'une classe à Marly Cité et mélange des groupes d'élèves au terme de l'école enfantine, de la deuxième et de la quatrième année scolaire)
 - pris connaissance de l'organisation définitive des classes pour l'année scolaire 2012-2013 (effectifs, nombre, constitution et attribution des classes, démissions et engagements de personnel enseignant)
 - été informée sur le déroulement de la rentrée des classes
 - pris position dans le cadre d'une enquête réalisée auprès des communes en vue de la réorganisation de la médecine dentaire scolaire
 - pris connaissance des messages à l'attention du Conseil général, relatifs à l'équipement informatique scolaire et à la modification du règlement scolaire

- décidé de se rallier aux prises de position de la Conférence des syndics et de l'Association des communes fribourgeoises dans le cadre de la procédure de consultation relative au concept cantonal pour la pédagogie spécialisée
- été informée du dossier déposé conjointement par les services de l'animation socioculturelle et des écoles dans le cadre du concours de la Fondation Jacobs, « Paysages éducatifs en Suisse », sur impulsion du responsable d'établissement de Marly Grand-Pré
- été informée de la signature d'une charte entre les Conseils communaux de Marly et Hünenberg, qui fixe l'intérêt mutuel de rapprochement entre les deux communes, notamment par le biais d'échanges scolaires, et pris connaissance des résultats du concours de dessin auquel ont participé les élèves des deux localités
- été informée de l'octroi d'un jour de congé aux élèves marlinois en l'honneur de l'élection de M. Pascal KUENLIN à la Présidence du Grand Conseil
- été informée sur l'avancement du projet de construction pour le centre scolaire de Grand-Pré
- été régulièrement informée quant aux décisions prises par le Conseil communal

6.2. ACTIVITES ET SERVICES EXTRASCOLAIRES

6.2.1. L'accueil extrascolaire (AES)

L'élément central des préoccupations propres à l'AES en 2012 a sans conteste été la question de la prise en charge des 4 ans. Dans un premier temps, des réflexions ont été menées quant aux éventuelles synergies à exploiter entre AES et crèche et quant à l'à propos de la prise en charge des élèves en âge d'école enfantine par la crèche plutôt que par l'AES, si la crèche était communalisée.

Mi-octobre 2012, le Conseil communal a opté pour la prise en charge des 4 et 5 ans par l'AES, à tout le moins jusqu'à concrétisation du projet du Pré Zurthanen. Dès ce moment, les budgets 2013 de l'AES ont été adaptés en fonction (aménagement de locaux, augmentation de la dotation en personnel). L'accueil de Marly Cité quittera ses quartiers actuels pour emménager dans les locaux occupés jusqu'ici par les scouts, situés à l'entresol du bâtiment de l'école primaire.

En parallèle à ces préparatifs, la commune a également rempli son obligation de procéder, tous les quatre ans, à un sondage des besoins en matière d'accueil extrafamilial de jour. 263 questionnaires sont rentrés sur les 605 distribués à tous les ménages comportant des enfants de 0 à 12 ans, ce qui représente un taux de 43.5%. Sur les 168 familles ayant des enfants en âge de scolarité obligatoire et qui ont répondu à ce sondage, 89 recourent déjà à l'AES et 31 déclarent vouloir y recourir pour la première fois. 85 enfants seraient concernés par les besoins supplémentaires exprimés, qui portent sur toutes les périodes d'ouverture de l'AES, bien que les plages des midis et après-midi restent les plus demandées. Les résultats de ce sondage ont été portés à connaissance du Conseil communal, qui devra se déterminer, en 2013, sur l'étendue du développement de l'accueil extrascolaire qu'il entend soutenir, compte tenu des infrastructures à disposition et de la demande exprimée.

A noter encore qu'en vertu de la loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (art. 9 et 10, entrée en vigueur au 01.01.12), l'AES a bénéficié dès 2012 du soutien financier de l'Etat et des employeurs pour la prise en charge des élèves de classe enfantine, participations dont l'objectif est de contribuer à rendre le recours à ce service financièrement accessible pour les parents.

6.2.2. Le sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif rencontre toujours un vif succès. En 2012, 146 enfants ont participé à un ou plusieurs des cours suivants:

- escalade
- patinage
- hockey sur glace
- judo
- tennis
- ski
- vtt
- gymnastique
- badminton
- natation

La majeure partie de ces cours est gratuite.

Le service des devoirs surveillés

Existant depuis 1991, ce service est très sollicité. En 2012, 817 enfants l'ont fréquenté, ce qui représente une moyenne de 81.7 élèves par mois sur la période scolaire. Rapportée à la population scolaire primaire, cette moyenne mensuelle représente un taux de fréquentation légèrement supérieur à 18%.

Pour mémoire, ce service met à disposition des élèves un cadre et un accompagnement propices à l'exécution des devoirs ; ses prestations ne sont pas assimilables à des cours d'appui ou de rattrapage.



6.2.3. Les services auxiliaires scolaires (SAS)

Les communes ont l'obligation légale d'offrir des services de psychologie, logopédie et psychomotricité à l'appui des élèves qui le nécessitent. Marly a mandaté le Centre de logopédie Flos Carmeli pour garantir ces prestations à la population scolaire. Le service des écoles élabore le budget des SAS sur base des statistiques produites par Flos Carmeli et présente les comptes au Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM) pour l'obtention des subventions cantonales.

Nous indiquons ces années précédentes que nous nous trouvons dans une phase de transition en matière de financement des SAS, phase découlant de la mise en œuvre de la RPT (répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons, en l'occurrence, transfert des charges de l'AI de la Confédération aux Cantons), dont le terme était escompté en 2012, voire en 2013, soit à l'entrée en vigueur d'un concept cantonal pour la pédagogie spécialisée.

En vue de l'élaboration de ce concept, quatorze groupes de travail mandatés par la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport ont été actifs entre 2006 et 2012 : leur projet a été mis en consultation entre septembre et décembre 2012. Il a suscité nombre de prises de position, majoritairement très réticentes, si l'on en croit la presse, ce, essentiellement pour des raisons de coûts, d'organisation, de pilotage, voire d'ampleur du dispositif administratif inhérent au concept, mais aussi, du côté des diverses associations de professionnels concernés, par crainte de moyens consentis trop restreints pour garantir l'efficacité sur le terrain, pour ne citer que ces exemples.

Il apparaît dès lors clair que la phase de transition durera plus longtemps qu'escompté.

7. EDILITE, FORETS ET SENTIERS, CIMETIERE

Responsable : Maurice Horner
Suppléant : Olivier Le Cam

7.1. EDILITE

7.1.1. Personnel

Le total des employés communaux au service de l'édition en 2012 a été de 9 personnes et un auxiliaire a complété l'équipe.

Répartition des heures de travail (tableau 1)

| | Heures 2012 | Heures 2011 | Heures 2010 | Heures 2009 | Heures 2008 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| 1. Entretien des routes communales | 1'333.65 | 1'521.50 | 1'115.00 | 2'896.50 | 2'967.00 |
| 2. Bâtiments scolaires | 188.00 | 637.25 | 359.50 | 905.00 | 1'561.50 |
| 3. Déchetterie lourde | 1'587.00 | 1'591.00 | 1'505.00 | 1'500.00 | 1'527.50 |
| 4. Promenades et jardins | 1'259.00 | 1'268.75 | 2'137.75 | 1'355.00 | 1'197.00 |
| 5. Bâtiments communaux | 759.75 | 590.00 | 881.75 | 1'055.00 | 1'141.00 |
| 6. Divers | 1'119.65 | 876.10 | 1'335.75 | 1'321.50 | 1'110.00 |
| 7. Ordures ménagères | 875.30 | 862.25 | 868.00 | 872.00 | 863.50 |
| 8. Ramassage des déchets verts | 751.00 | 750.25 | 690.50 | 764.50 | 721.00 |
| 9. Enlèvement de la neige | 555.50 | 167.50 | 1'265.00 | 1'038.00 | 698.50 |
| 10. Déchetteries légères | 900.25 | 602.00 | 604.00 | 594.00 | 596.00 |
| 11. Bâtiment et terrains de sport | 508.00 | 651.75 | 361.00 | 737.00 | 538.00 |
| 12. Entretien Gêrène et ruisseaux | 1'144.00 | 1'012.00 | 460.00 | 622.50 | 511.00 |
| 13. Entretien des véhicules | 540.00 | 415.50 | 751.75 | 606.50 | 510.00 |
| 14. Tonte du gazon | 666.25 | 529.50 | 480.00 | 530.50 | 507.00 |
| 15. Entretien machines et outillage | 654.00 | 623.25 | 570.00 | 386.50 | 497.00 |
| 16. Signalisation routière | 148.50 | 275.40 | 132.00 | 118.00 | 462.50 |
| 17. Ramassage du papier | 418.00 | 396.00 | 403.50 | 408.00 | 369.00 |
| 18. Tonte gazon terrain de sport | 371.25 | 408.75 | 452.50 | 391.50 | 340.50 |
| 19. Service des eaux | 213.55 | 238.00 | 232.00 | 152.00 | 292.50 |
| 20. Entretien des canalisations | 167.50 | 296.00 | 285.00 | 519.25 | 284.50 |
| 21. Chemins pédestres | 468.25 | 222.75 | 374.00 | 470.00 | 279.50 |
| 22. Cimetière | 368.50 | 661.25 | 349.50 | 286.00 | 201.00 |
| 23. Manifestations diverses | 208.75 | 242.25 | 196.00 | 115.00 | 180.00 |
| 24. Déchets encombrants | 110.50 | 111.00 | 89.00 | 112.50 | 107.50 |
| 25. Entretien de la ligne de tir | 23.00 | 38.50 | 53.00 | - | 10 |
| 26. Nettoyage du village | 1'372.90 | 1'361.50 | 1'499.00 | - | - |
| 27. Pompier | 55.75 | 20.50 | 16.50 | - | - |
| 28. Nettoyage, entretien et réparation des containers | 55.25 | 97.25 | 92.00 | - | - |
| Total | 16'823.05 | 16'467.75 | 17'559.00 | 17'846.25 | 17'581.50 |

7.1.2. Entretien des routes en hiver

Notre réseau communal se subdivise de la façon suivante :

- Routes communales 31'100 mètres
- Routes privées 2'800 mètres
- Trottoirs 15'600 mètres

En 2012/2013 ce réseau a nécessité l'utilisation de :

- 277.17 tonnes de sel (2011/2012 : 140.42 tonnes)
- 0 m³ de gravillons (2011/2012 : 5 m³)

Moyenne d'utilisation annuelle de sel ces trois dernières années : 188.85 tonnes

7.1.3. Travaux réalisés en 2012 sous la responsabilité du Service technique et de la section de l'édilité

- Diverses réfections de revêtement de chaussée ;
- Aérification et sablage des terrains de sport ;
- Traitement de fissures des revêtements bitumineux ;
- Pose de la couche de roulement (tapis) à la Route du Centre (Secteur PED Les Daillettes) ;
- Pose de la couche de roulement (tapis) au Chemin des Cossettes ;
- Pose de la couche de roulement (tapis) aux Essinges-Est, Route des Pommiers ;
- Début des travaux de réfection du revêtement bitumineux (route + trottoir) de la Route de la Colline (fin des travaux réalisés en 2013) ;
- Réaménagement d'un trottoir à la Route de Bourguillon ;
- Remplacement du treuil pour les travaux de bucheronnage réalisé par la section de l'édilité (mise en conformité avec les nouvelles normes de sécurité au travail avec cette machine) ;
- Remplacement des poteaux en bois de la déchetterie « Marly-Centre » et entretien du container à verres ;
- Introduction de toutes les données relatives aux déchets 2012 sur informatique ;
- Contrôles et informations sur la gestion des déchets ;
- Entretien de sentiers pédestres ;
- Séances hebdomadaires avec la Commission de l'édilité ;
- Séances avec la Commission des sports, la Commission des affaires culturelles et la Commission d'exploitation du Centre sportif de la Gérine ;
- Travaux d'entretien extérieur du centre sportif ;
- Suite du projet d'une carte des sentiers pédestres de Marly.
- Cimetière :
 - Fin des travaux de pose de pavés sur l'ensemble des allées du cimetière ;
 - Fin du suivi de la réalisation de la phase 2 de l'étape 1 de l'agrandissement du cimetière.

7.1.4. Gestion des déchets

Résumé des coûts par type de déchets (tableau 2)

Charges

| Catégorie de déchet | 2012 | | | | 2011 | | | | 2010 | | | |
|------------------------------|------------|------------|---------------|-----------|------------|------------|---------------|-----------|------------|------------|---------------|-----------|
| | Quant. (t) | Coût (Fr.) | Unité (Fr./t) | Prop. (%) | Quant. (t) | Coût (Fr.) | Unité (Fr./t) | Prop. (%) | Quant. (t) | Coût (Fr.) | Unité (Fr./t) | Prop. (%) |
| Ordures ménagères | 927.44 | 332'072.45 | 358 | 34.92 | 925.69 | 338'179.80 | 365 | 36.33 | 800.15 | 298'052.85 | 373 | 33.20 |
| Déchets verts | 1'379.30 | 252'574.75 | 183 | 26.56 | 1'221.10 | 243'231.15 | 199 | 26.13 | 1'049.26 | 267'944.60 | 255 | 29.85 |
| Papier et carton | 643.32 | 79'554.00 | 124 | 8.37 | 583.43 | 72'620.25 | 124 | 7.80 | 541.36 | 77'016.40 | 142 | 8.58 |
| Plastique | 55.70 | 29'722.20 | 534 | 3.13 | | | | | | | | |
| Pet, sagex, piles | - | 3'162.85 | - | 0.33 | - | 29'765.15 | - | 3.20 | - | 26'296.10 | - | 2.93 |
| Déchets encombrants | 93.61 | 47'588.15 | 508 | 5.00 | 102.64 | 50'398.65 | 491 | 5.41 | 91.47 | 43'431.10 | 475 | 4.84 |
| Bois | 178.46 | 59'961.70 | 336 | 6.31 | 155.65 | 55'810.90 | 359 | 6.00 | 143.63 | 53'014.20 | 369 | 5.91 |
| Fer blanc / alu et ferraille | 111.90 | 38'697.80 | 346 | 4.07 | 112.24 | 31'854.95 | 284 | 3.42 | 101.96 | 29'982.20 | 294 | 3.34 |
| Verre | 349.63 | 21'380.00 | 51 | 2.25 | 323.97 | 13'411.35 | 41 | 1.44 | 338.64 | 23'911.05 | 62 | 2.66 |

| | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|-----------------------|-----------------|-------------------|----------|----------------------|-----------------|-------------------|----------|---------------|-----------------|-------------------|----------|---------------|
| Appareils électriques et frigos | - | 11'597.20 | - | 1.22 | - | 12'189.20 | - | 1.31 | - | 10'567.00 | - | 1.18 | |
| Gravats | (207 m ³) | 20'170.90 | - | 2.12 | (242m ³) | 19'238.95 | - | 2.07 | - | 16'344.70 | - | 1.82 | |
| Huiles | - | 3'122.60 | - | 0.33 | - | 2'154.90 | - | 0.23 | - | 2'071.70 | - | 0.23 | |
| Gestion déchets, infos, TVA et divers | - | 32'897.10 | - | 3.46 | - | 22'401.45 | - | 2.40 | - | 20'435.30 | - | 2.28 | |
| Achat containers | - | 18'399.65 | - | 1.93 | - | 26'284.15 | - | 2.82 | - | 16'929.15 | - | 1.88 | |
| Total | | 3'739.36 | 950'901.35 | - | 100.00 | 3'424.72 | 930'948.95 | - | 100.00 | 3'066.47 | 897'641.05 | - | 100.00 |

Produits

| | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Taxes de base | 374'683.40 | 379'645.70 | 365'488.20 | 374'769.35 | 287'168.00 |
| Taxe au sac (Sacco) | 274'970.65 | 282'088.22 | 241'765.45 | 234'581.05 | 240'413.00 |
| Déchets verts | 57'268.65 | 64'686.90 | 70'535.35 | 62'565.10 | 59'898.00 |
| Taxe appareils divers | - | 2'423.15 | 2'899.60 | 1'387.55 | 3'142.00 |
| Taxe déchets divers | - | 200.00 | 92.95 | 185.85 | 399.00 |
| Taxe papier des commerçants | 2'797.20 | 3'796.25 | 4'941.25 | 3'953.00 | 4'204.00 |
| Amendes | 850.00 | 1800.00 | 2'183.15 | 91.45 | 479.00 |
| Participations aux frais de traitement déchets verts | 4'738.20 | 29'500.00 | - | - | - |
| Indemnités | - | 5'916.00 | 615.00 | 1'440.00 | 743.00 |
| Total | 715'308.10 | 770'075.23 | 688'520.95 | 678'973.35 | 596'446.00 |

Ordures ménagères

En 2012, 927 tonnes de déchets ménagers ont été transportées à la station d'incinération de Châtillon (SAIDF). Le tonnage est quasi identique à l'année 2011. Entre 2005 et 2012 le tonnage est passé de 800 à 927 tonnes.

La Commune de Marly fait partie de l'entente intercommunale SACCO pour la gestion commune du prélèvement de la taxe sur l'enlèvement des ordures. Cette entente comprend actuellement 15 communes.

Déchets verts (déchets organiques du ménage, gazon, branchages)

En 2012, 1033 tonnes de déchets verts ont été transportées au centre de compostage de l'entreprise Andrey, à Bonnefontaine (Le Mouret). 234 tonnes de branches et de haies broyées à la déchetterie de Chésalles non comprises dans ce total sont transportées au centre de traitement de l'entreprise Andrey. 112 tonnes de branches et de haies des privés sont amenées directement par le citoyen à ce même centre de traitement.

Les branches et les haies sont broyées directement sur place à la déchetterie de Chésalles, ce qui a pour but d'économiser les transports par camion. Par exemple, 400m³ de branches en tas représentent 100m³ broyés d'où l'économie considérable du nombre de transports routiers pour les acheminer au Pafuet.

Avec le maintien du contrôle strict des conteneurs « compost », avec facturation des conteneurs non conformes, nous constatons que la quantité de déchets verts continue d'augmenter par rapport aux années précédentes. De plus, la qualité de ces derniers reste excellente, ce qui nous a permis de diminuer le coût de traitement de ces derniers. L'économie non négligeable s'illustre aussi bien dans les comptes, dans les coûts à la tonne que dans le taux de couverture légal (voir ci-après). En 2011, 193 conteneurs « compost » avaient été déclarés non-conformes contre 29 en 2012. Force est de constater que ce système porte ces fruits.

Papier et carton

Les déchets de papier et de carton mélangés sont transportés à la station de transbordement du Mouret, puis à la papeterie de Deisswil. 302 tonnes de papier ont été récupérées avec les camions lors des tournées mensuelles (287 tonnes en 2011), 202 tonnes dans les bennes de la déchetterie lourde (167 tonnes en 2011).

139 tonnes de carton ont été récupérées dans le compacteur de la déchetterie lourde et transportées à la centrale de tri du Mouret (130 tonnes en 2011).

En 2012, les ristournes sur matière « papier-carton » sont restées inférieures aux valeurs 2010 et 2011.

Plastique

55 tonnes de plastiques « encombrants » ont été évacuées à la station d'incinération de Châtillon (SAIDF). Depuis juin 2007, une benne est à disposition à la déchetterie pour le ramassage des déchets encombrants en plastique.

Déchets encombrants

94 tonnes de déchets encombrants ont été transportées à la station d'incinération de Châtillon SAIDF (63 tonnes en 2011). Depuis le 1^{er} janvier 2004, le ramassage à domicile ne s'effectue plus qu'une fois tous les deux mois. Il faut ajouter à ce total 56 tonnes de déchets encombrants en plastique qui sont récupérées à la benne de la déchetterie (40 tonnes en 2011).

Bois

Durant l'année 2012, 178 tonnes de bois ont été déposées au centre de triage du Mouret (156 tonnes en 2011).

Verre

349 tonnes de verre ont été récupérées, cela correspond au transport de 116 bennes. Il faut relever que le système conforme au principe du pollueur-payeur mis en place par VetroSwiss donne satisfaction et que la Commune de Marly a choisi la solution la plus économique à long terme en maintenant ces dernières années le système de ramassage par teinte séparée qui nous permet de recevoir le 100 % de la taxe VetroSwiss.

Depuis le 1^{er} janvier 2002, une taxe d'élimination anticipée est prélevée sur les emballages en verre pour les boissons. La commune s'inscrit toutes les années, avant le 31 mars, auprès de VetroSwiss pour récupérer cette taxe. Ce système permet de recevoir chaque année une bonification très intéressante.

Ramassage du Pet

Depuis le 1^{er} janvier 2003, il n'y a plus de container pour le PET dans les déchetteries légères de Grand-Pré et de Cité. Les bouteilles en PET doivent être retournées à leur lieu d'achat ou déposées à la déchetterie de Chésalles.

Gravats

207 m³ de gravats ont été éliminés en décharge de matériaux inertes (242 m³ en 2011).

Récupération des huiles végétales et minérales

2'600 litres d'huile minérale et végétale ont été éliminés par l'entreprise Trans-Auto.

Tableaux comparatifs

Taux de couverture des frais en % (tableau 3)

| | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
|------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Total des dépenses | 950'901.35 | 930'948.95 | 897'641.05 | 924'325.35 | 874'402 | 890'808 | 884'757 | 893'686 |
| Total des recettes | 715'308.10 | 770'057.78 | 688'520.95 | 678'973.35 | 596'446 | 613'230 | 616'946 | 609'170 |
| Couverture en % | 75.22 | 82.72 | 76.70 | 73.45 | 68.21 | 68.83 | 69.73 | 68.16 |

Remarques sur le tableau 3

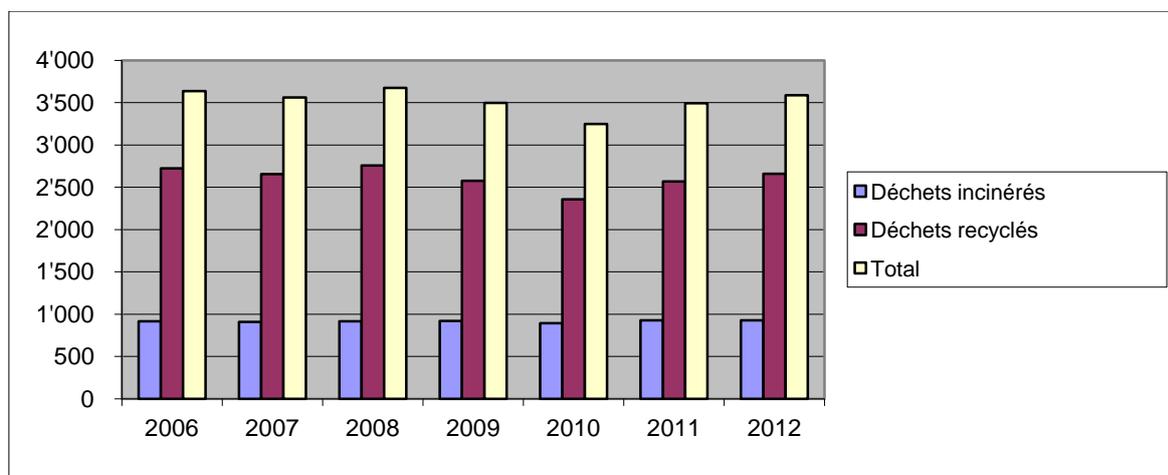
A la suite de l'entrée en vigueur de la Loi cantonale du 6 décembre 1996 sur la gestion des déchets, la section de l'édilité a toujours cherché à faire des économies afin d'arriver peu à peu à couvrir au minimum les 70 % des frais d'élimination des déchets. Depuis 2009, le taux de couverture minimum légal est atteint par la Commune de Marly.

Tableau des déchets recyclables (tableau 4)

| Type de déchet | Tonnage en 2012 | Tonnage en 2011 | Tonnage en 2010 | Tonnage en 2009 | Tonnage en 2008 | Tonnage en 2007 |
|----------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Bois | 178.46 | 155.65 | 143.63 | 156.70 | 173.00 | 199.00 |
| Compost, haies et branches | 1'379.30 | 1'221.10 | 1'049.26 | 1'267.96 | 1'341.00 | 1'155.00 |
| Carton | 139.10 | 129.34 | 134.70 | 134.42 | 133.00 | 134.00 |
| Papier | 504.22 | 454.09 | 406.66 | 440.47 | 483.00 | 491.00 |
| Fer blanc Alu | 20.90 | 21.41 | 16.48 | 24.33 | 24.35 | 23.00 |
| Verre | 349.63 | 323.97 | 338.64 | 340.68 | 347.64 | 335.00 |
| Fer | 89.37 | 90.83 | 85.48 | 84.87 | 69.97 | 83.00 |
| Total | 2'660.98 | 2'567.99 | 2'357.05 | 2'575.83 | 2'757.96 | 2'656.00 |

Quantités des déchets récoltés (en tonnes) (tableau 5)

| | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 |
|-------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Déchets incinérés | 927.00 | 926.00 | 892.00 | 920.00 | 916.00 | 907.00 |
| Déchets recyclés | 2'661.00 | 2'568.00 | 2'357.00 | 2'576.00 | 2'758.00 | 2'656.00 |
| Total | 3'588.00 | 3'494.00 | 3'249.00 | 3'496.00 | 3'674.00 | 3'563.00 |



| Détail des déchets urbains | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 |
|---------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Déchets ménagers et encombrants | 927.44 | 925.69 | 891.62 | 920.77 | 916.17 | 907.00 |
| Compost et taille de haies | 1'379.30 | 1'221.10 | 1'049.26 | 1'267.96 | 1'341.00 | 1'155.00 |
| Branches | | 171.60 | 182.20 | 126.40 | 186.00 | 236.00 |
| Carton et papier | 643.32 | 583.43 | 541.36 | 574.89 | 616.30 | 625.00 |
| Fer blanc et alu | 20.90 | 21.41 | 16.48 | 24.33 | 24.35 | 23.00 |
| Verre | 349.63 | 323.97 | 338.64 | 340.68 | 347.64 | 335.00 |
| Fer | 89.37 | 90.83 | 85.48 | 84.87 | 69.97 | 83.00 |
| Bois | 178.46 | 155.65 | 143.63 | 156.70 | 173.25 | 199.00 |
| Total | 3'588.42 | 3'493.68 | 3'248.67 | 3'496.60 | 3'674.68 | 3'563.00 |

Remarques sur les tableaux 4 et 5

Il faut noter que les quantités de déchets incinérés restent stables depuis 2006. En comparaison à 2011 les déchets recyclés sont également restés constants en 2012. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'avec les contrôles stricts des conteneurs compost, les citoyens Marlinois ont mis une attention particulière sur le tri. Il faut peut-être simplement admettre que la consommation en tout genre en 2010 était plus faible que les autres années.

7.1.5. Contrôle des sacs non officiels pour les déchets ménagers (tableau 6)

Il faut être conscient de la difficulté de ce travail de contrôle effectué par la section de l'édilité en collaboration avec la Police communale et l'administration à ce sujet :

| | Personnes de Marly | | | | Personnes extérieures de Marly | | | |
|-------------------------|--------------------|------|------|------|--------------------------------|------|------|------|
| | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
| Lettres d'avertissement | 12 | 36 | 59 | 49 | 4 | 4 | 3 | 7 |
| Amendes | 11 | 33 | 48 | - | 1 | 14 | 12 | - |

Remarques sur le tableau 6

Il est important de constater qu'avec l'instauration, au début d'année 2010, du contrôle systématique des sacs non-officiels par la Police communale, le nombre d'amende diminue encore en 2012 par rapport à 2011. Ces chiffres prouvent que le système porte gentiment ces fruits, un seul récidiviste a été contrôlé en 2012.

Remarques sur la gestion des déchets

Il faut relever que les dépenses sont restées stables par rapport à 2011 du fait principalement que les ristournes sur le papier, le fer et le fer blanc/aluminium sont restées constamment à un taux élevé. Il est important de relever que le travail de contrôle des conteneurs « compost » et que la renégociation des tarifs sur ces mêmes déchets, mais « propres », portent ces fruits.

Le graphique sur la quantité des déchets récoltés de 2003 à 2012 fait ressortir que la population joue bien le jeu du tri des déchets avec une augmentation des quantités de déchets recyclables et le maintien de celles des déchets incinérés. L'augmentation des tonnages explique la difficulté à réaliser des économies.

Avec la solution choisie de diminuer peu à peu les coûts de chaque déchet lié à l'augmentation de la taxe par appartement, il faut souligner que le taux de couverture légal des 70 % est assuré pour la 4^e année consécutive. Il a certes diminué de 7% en comparaison de 2011. En comparaison des années 2009 et 2010, il est resté constant. Cette diminution s'explique par une réduction des produits (taxe de base, taxe déchets organiques, taxe au sac) et des remboursements des frais de contrôles et traitement des containers compost.

Il faudra toutefois rester attentif à l'augmentation des coûts et aux solutions pour diminuer les dépenses.



7.2. INVESTISSEMENTS EN COURS

7.2.1. Pose du tapis, Route des Cossettes (620.501.57)

Pose de la couche de roulement (tapis) à la route des Cossettes.

| Situation financière | | |
|----------------------|------------|---------------|
| Budget | Fr. | 25'000.00 |
| Montant utilisé | Fr. | 25'021.75 |
| Solde | Fr. | -21.75 |

7.2.2. Pose du tapis, Route du Centre « PED Les Daillettes » (620.501.58)

Pose de la couche de roulement (tapis) à la route du Centre « PED Les Daillettes ».

| Situation financière | | |
|----------------------|------------|-----------------|
| Budget | Fr. | 55'000.- |
| Montant utilisé | Fr. | 51'560.15 |
| Solde | Fr. | 3'439.85 |

7.2.3. Réfection des escaliers du passage-souterrain (620.501.56)

Réfection des escaliers et des rampes du passage souterrain de Marly Grand-Pré.

| Situation financière | | |
|----------------------|------------|-------------------|
| Budget | Fr. | 45'000.- |
| Montant utilisé | Fr. | 49'256.50 |
| Solde | Fr. | - 4'256.50 |

Le surcout provient de travaux supplémentaires constatés lors du début du chantier. Des scellements de la barrière sécurisant le passage souterrain ont été refaits.

7.2.4. Réaménagement du trottoir de la route de Bourguillon (620.501.61)

L'ancien trottoir en pavé a été remplacé et refait par un trottoir en revêtement bitumineux de largeur standard (1.65m').

| Situation financière | | |
|----------------------|------------|------------------|
| Budget | Fr. | 50'000.- |
| Montant utilisé | Fr. | 23'266.50 |
| Solde | Fr. | 26'733.50 |

7.2.5. Remplacement du treuil (622.506.04)

Le treuil qu'utilisait la section de l'Edilité ne correspondait plus aux nouvelles normes de sécurité. Il a donc été remplacé et conçu pour s'adapter aux véhicules « Multi-lift » dont disposent la commune.

| Situation financière | | |
|----------------------|------------|-----------------|
| Budget | Fr. | 40'000.00- |
| Montant utilisé | Fr. | 36'677.90 |
| Solde | Fr. | 3'322.10 |

7.3. SENTIERS PEDESTRES

Il faut relever le travail d'entretien effectué chaque année par le Service de l'édilité sur les sentiers suivants :

- Parcours mesurés ;
- Parcours VITA ;
- Sentier botanique ;
- Sentier planétaire ;
- Liaison intercommunale Pont de Pérolles – Hauterive ;
- Sentier du 700^e ;
- Liaison Marly-Tinterin ;
- Sentier du Roule ;
- Sentier de l'ancienne Crausa ;
- Liaisons intérieures de localité.

Un projet de rénovation du sentier botanique ainsi qu'une carte sur les sentiers pédestres de Marly sont en cours d'élaboration.

7.4. ENTRETIEN DE LA FORET PAR LE TRIAGE FORESTIER SARINE RIVE DROITE - RESUME DU RAPPORT DE GESTION DU FORESTIER M. NORBERT PAPAUX

7.4.1. Changement au sein de la Corporation forestière

Membres du comité de direction :

- M. Dominique Roulin, nouveau président, commune d'Arconciel
- Mme Patricia Sciboz, nouvelle vice-présidente, commune de Treyvaux
- M. Frédéric Schneider, ancien membre, Etat de Fribourg
- M. Maurice Horner, ancien membre, commune de Marly
- M. François Liaudat, ancien membre, Paroisse de Marly

7.4.2. Equipe forestière, personnel et formation

Le total de l'équipe forestière en 2012 a été de 4 personnes :

- un apprenti forestier-bûcheron de 2^{ème} année ;
- un forestier bûcheron qualifié ;
- un contremaître forestier bûcheron qualifié ;
- un forestier.

En 2012, nous avons consacré plus de 154 heures de travail au sein de notre Corporation forestière pour la formation de notre apprenti ainsi que pour l'encadrement de plusieurs jeunes stagiaires en forêt, pour leur formation pré-professionnelle.

Pour réaliser toutes les tâches et activités qui lui incombent, notre équipe forestière a effectué plus de 6'790 heures productives en 2012. Le personnel a suivi les cours suivants :

- moniteur pour les cours interentreprises de génie forestier de montagne au centre de formation forestière à Lyss.;
- le contremaître a fonctionné comme moniteur au cours de montagne et de génie forestier pour les apprentis forestier bûcheron de 2^{ème} année, selon les nouvelles directives de formation des cours interentreprises.

7.4.3. Rapport d'activité 2012

Les travaux 2012 ont été concentrés aux coupes d'assainissement, aux coupes de bois normales, aux exploitations de chablis épars, aux coupes de sécurité et de protections, aux coupes de lisières, aux éclaircies dans les perchis et jeunes

futaies, aux soins aux jeunes peuplements, aux plantations de complément, à divers travaux, prestations et services pour les partenaires de notre Corporation, ainsi qu'aux différents travaux d'abattages spéciaux et tailles pour les privés.

7.4.4. Coupe de bois, exploitation, dégâts aux forêts:

Volume de bois exploité:

| | |
|---|---------------------|
| – bois de service résineux: | 921 m3 |
| – bois de service feuillu: | 166 m3 |
| Total du bois de service: | 1'087 m3 |
| – bois d'industrie résineux: | 218 m3 |
| Total du bois d'industrie: | 218 m3 |
| – bois d'énergie résineux: | 21 m3 |
| – bois d'énergie feuillus: | 472 m3 |
| Total du bois d'énergie: | 493 m3 |
| – bois d'énergie résineux et feuillus pour copeaux: | 499 m3 |
| Total bois d'énergie pour copeaux: | 499 m3 |
| – vente sur pied | 264 m3 |
| – autres assortiments | 3 m3 |
| Total du bois commercialisés en 2012: | 2'564 m3 |
| Total bois résineux: 46 % | 1'179 m3 |
| Total bois feuillus: 54 % | 1'385 m3 |

Le volume de bois exploité dû aux dégâts aux forêts causés par les vents violents, les chutes de neige lourde représente 833 m3 tous assortiments confondus.

7.4.5. Marché des bois et commercialisation

La situation du marché du bois de service résineux est restée stable depuis 2011. Les prix moyens varient de Fr. 85.-/m3 pour des qualités moindre à Fr. 120.-/m3 pour les meilleures qualités. Quant au marché du bois de service feuillu notamment pour les billes de hêtre, la situation s'est complètement détériorée et le marché s'est effondré. Il n'y a pas de demande et on obtient des prix dérisoires de Fr. 50.-/m3 ! Dans la mesure du possible, il y a lieu de reporter des coupes de bois feuillu à des jours meilleurs.

7.4.6. Reconstitution sylvicole, plantation de complément

Dans ces conditions, au niveau financier, il va être périlleux à l'avenir de poursuivre les exploitations de bois feuillu (hêtre) selon notre planification sylvicole. Seules l'augmentation de la commercialisation et de la consommation locale du bois d'énergie (chauffage à copeaux de bois, nouvelles installations dans notre Corporation forestière), pourrait améliorer notablement cette situation.

7.4.7. Soins aux jeunes peuplements, mesures de sylviculture « A », soins modérés

Des soins aux jeunes peuplements ont été réalisés en 2012 dans les stades suivants:

| | |
|---|-------------------|
| – Nettoyage de coupe: | 654 ares |
| – Dégagement des plants, fauchage: | 2'161 ares |
| – Soins aux fourrés: | 325 ares |
| – Soins aux perchis: | 44 ares |
| Total des surfaces traitées en 2012: | 3'184 ares |

7.4.8. Principaux travaux réalisés à Marly en 2012

- Fourniture, livraison et ravitaillement du chauffage à copeaux de bois ;
- Entretien du ruisseau de Copy ;
- Entretien du ruisseau de Chésalles ;
- Collaboration avec la Protection civile de Marly pour l'entretien du ruisseau de Copy

7.4.9. Travaux pour divers tiers

Divers travaux d'abattages spéciaux, de tailles d'arbres et de haies ont été réalisés pour divers privés en 2012.

Suite aux difficultés financières dans la foresterie, il y a lieu de diversifier nos activités. Notre Corporation collabore de plus en plus dans la mesure du possible avec les privés pour effectuer certains travaux délicats et spécifiques notamment des abattages spéciaux et des coupes de sécurité et de protection. Elle s'efforce d'augmenter la part des travaux pour tiers non négligeable au niveau financier et indispensable à l'avenir de notre Corporation. Ces travaux diversifiés sont très appréciés par nos partenaires et nos clients ainsi que par toute l'équipe forestière pour leur réalisation.

7.4.10. Entreprises engagées

Pour l'année 2012, nous avons collaboré avec six entreprises de la région pour réaliser tous les travaux ainsi qu'avec la protection civile et autres équipes forestières.

7.4.11. Travaux pour la fonction sociale et la fonction d'accueil du public en forêt

En 2012, divers travaux ont été réalisés dans le cadre de la fonction sociale et la fonction d'accueil du public en forêt. L'accent a été mis sur des coupes de sécurisation, des abattages spéciaux, des nettoyements, entretien et dégagement de chemins, de sentiers, des nettoyements de coupes aux abords des endroits très fréquentés, selon des priorités par massifs forestiers sur l'ensemble de notre Corporation forestière.

Suite à un projet et à une directive du canton pour une indemnisation cantonale pour la fonction d'accueil du public dans les forêts publiques organisées en unité de gestion rationnelles et aux travaux réalisés sur le terrain, une aide financière bienvenue nous a été allouée pour 2012. Cette aide financière est basée sur des directives bien précises et sur une cartographie avec les différentes fonctions par secteurs. La subvention cantonale qui nous a été allouée pour 2012 s'élève à Fr. 59'497.00 pour couvrir une partie des charges occasionnées pour réaliser ces travaux. Suite aux difficultés financières du canton de Fribourg, l'aide financière allouée aux propriétaires de forêts publiques a été revue et diminuée et la fonction d'accueil normale n'est plus subventionnée. Le montant qui nous sera accordé pour ces travaux de 2013 n'est pas encore connu à ce jour. Il faut rester vigilant à ce sujet car cette aide va vraisemblablement être abandonnée dès 2014. C'est aux propriétaires forestiers concernés de réagir auprès de nos politiques pour défendre ses intérêts.

7.4.12. Chronique annuelle, à Marly

| | |
|----------------|---|
| Printemps 2012 | Nettoyages de coupes à but social pour la fonction d'accueil à Marly |
| Automne 2012 | Travaux d'entretien du ruisseau de Copy sur Marly. Collaboration avec la Protection Civile de Marly pour l'entretien du ruisseau de Copy sur Marly |
| Hiver 2012 | Travaux d'entretien du ruisseau de Copy et Chésalles sur Marly. |

7.4.13. Suivi de la planification sylvicole

Suite à la nouvelle planification sylvicole qui a été réalisée et présentée en 2007, le résultat des exploitations et des travaux réalisés en 2012 est le suivant :

- L'exploitation des bois s'élève à 3'091 m³ dont 2'564 m³ commercialisé sur 3'700 sv/an prévu. La totalité des exploitations prévues n'ont pas été réalisées suite aux mauvaises conditions météorologiques de l'automne 2012.
- La proportion de résineux exploité est de 46 % sur 41 % prévu.

- La proportion de feuillu exploité est de 54 % sur 59 % prévu.
- Les surfaces de soins aux jeunes peuplements traitées sont de 25.30 ha. sur 25 ha. prévu.

Il faut relever que pour l'instant la planification sylvicole est bien suivie et que c'est la moyenne des résultats des travaux réalisés sur quinze ans qui est prépondérante.

7.4.14. Aspects financiers

Le résultat des comptes 2012 est meilleur par rapport aux prévisions budgétaires.

Le déficit prévu au budget 2012 était de Fr. -109'200.27 et le résultat des comptes 2012 nous donne un déficit de Fr. -74'953.57 d'où une amélioration de Fr. 34'246.70 ce qui représente plus de 31%. Suite aux mauvaises conditions météorologiques de l'automne 2012 et au report des coupes de bois feuillu pour des raisons du marché des bois, nous n'avons pas pu exploiter la totalité de la possibilité prévue ainsi que de réaliser les travaux pour tiers prévus.

Le sinistre de notre tracteur forestier péjore également le résultat financier puisqu'un montant de Fr. 17'800.00 reste à charge de notre Corporation.

Il faut également relever que les gros chantiers de travaux pour tiers que nous avons réalisés en 2010 et 2011, notamment l'entretien important et conséquent des cours d'eau sur Marly et Treyvaux, la construction et l'aménagement du sentier panoramique de Monternau sont maintenant terminés et que cela représente une différence de plus de Fr. 100'000.00 dans les comptes.

Quant aux aides financières allouées par la Confédération et par le canton pour les dégâts aux forêts, les soins aux jeunes peuplements, les coupes de bois déficitaires, les mesures pour la biodiversité en forêt et la fonction d'accueil, correspondent aux montants budgétisés et représentent un total de Fr. 153'747.00.

Pour réaliser les travaux de soins aux jeunes peuplements, une aide financière du canton nous est allouée sous forme d'une convention programme qui a été renouvelée pour une durée de quatre ans par le canton et notre Corporation forestière. Cette contribution financière s'élève à Fr. 50'000.00 pour traiter chaque année une surface minimale de 25 ha de soins aux jeunes peuplements. Cela représente un montant forfaitaire de Fr. 2'000.00 / ha., (auparavant Fr. 1'280.00/ha.) mais pour un seul passage pendant quatre ans. Il faut être conscient que dans les jeunes peuplements il y a plusieurs passages à réaliser en l'espace de quatre ans, voir dans certaines surfaces, deux passages par année. Cette nouvelle convention a été établie pour une durée de quatre ans de 2012 à 2015.

Un nouveau projet d'aides financières du canton a été établi en 2012 pour les coupes de bois déficitaires. Un contingent d'un montant de Fr. 23'840.00 nous a été alloué pour les travaux réalisés en 2012. Un même montant nous sera accordé pour les travaux réalisés en 2013. Cependant, il faut rester très vigilant car cette aide va vraisemblablement être abandonnée dès 2014 pour des raisons financières du canton ! Il en est de même pour la fonction d'accueil comme expliqué sous le point 5.

Néanmoins nous devons rester très attentifs pour l'avenir car:

- la part des aides financières de la Confédération et du canton risque d'être nettement en diminution dès 2014
- les importants travaux réalisés pour la fonction d'accueil en forêt ne seront vraisemblablement plus subventionnés
- le capital bois résineux de notre Corporation a fortement diminué
- les bois feuillus notamment le hêtre se commercialisent à des prix regrettables et nous n'avons plus de bois de qualité
- l'avenir du marché des bois est vraiment incertain au vu de la commercialisation des produits fini ou semi-fini qui proviennent de l'étranger
- à la vue des conditions du marché des bois médiocre, surtout au niveau du hêtre, nous aurons des difficultés à respecter la planification sylvicole ainsi que financière !
- les immenses surfaces forestières reconstituées à ce jour et à reconstituer représentent beaucoup d'investissements et de travaux à réaliser durant ces quinze prochaines années pour les générations futures.

A l'avenir il faudra trouver d'autres sources de revenu possible à promouvoir, comme par exemple l'augmentation des installations de chauffage au bois d'énergie et la fourniture de cette matière première de proximité à des prix raisonnables qui nous permettrait d'exploiter et d'entretenir plus rationnellement la forêt dans notre région.

7.4.15. Conclusion

Le capital bois résineux de notre Corporation a nettement diminué ! Les bois feuillus hêtre se commercialisent à des prix regrettables et nous n'avons plus de bois de qualité ! Les immenses surfaces de soins aux jeunes peuplements représentent beaucoup et de lourds investissements à poursuivre pour les générations futures.

La Forêt a un bel atout à jouer ces prochaines années tant au niveau de la fonction d'accueil en forêt qu'au niveau de ressource de bois d'énergie renouvelable de proximité.

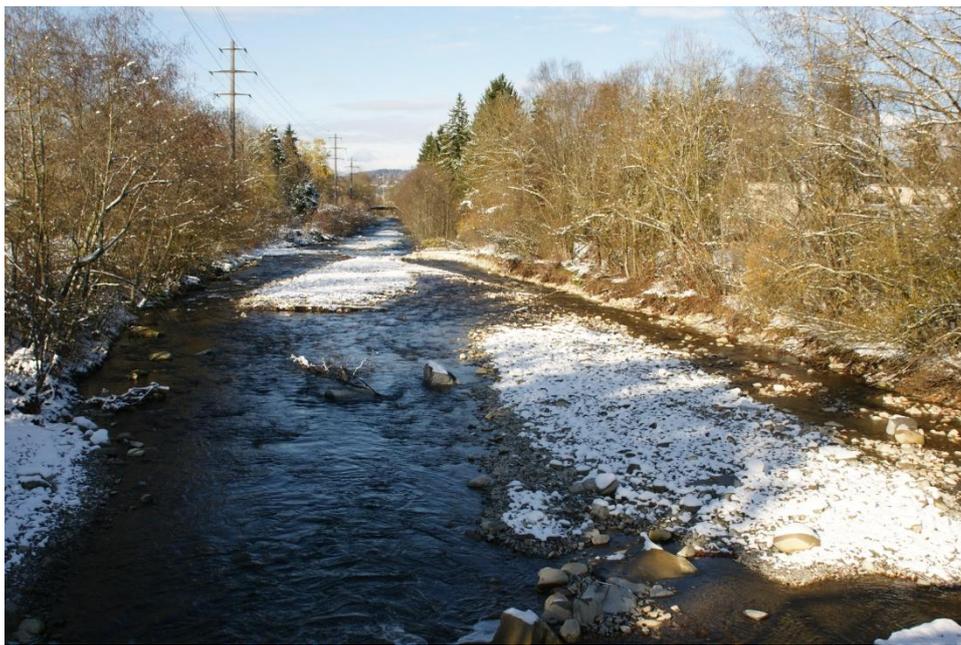
Soyons vigilant, faisons preuve de souplesse et d'imagination pour maintenir à flot toute la filière du bois pour être prêt, un jour viendra, pour revaloriser à sa juste valeur, cette belle et noble matière première qu'est le Bois.

Utilisons tous les moyens financiers mis à dispositions à bon escient afin de réaliser tous les travaux nécessaires à la sauvegarde de notre patrimoine forestier pour les générations futures.

La Forêt est un secteur qui concerne tout le monde ! Mais dans l'aire de la rentabilité que nous connaissons, il est bien difficile de faire passer le message au grand public, de la responsabilité qu'est la nôtre, de conserver, d'exploiter et d'entretenir cet important et merveilleux patrimoine pour nos petits enfants.

7.5. ENTRETIEN DES RUISSEAUX

Voir les chapitres 7.4.13



8. FINANCES ET IMPÔTS

Responsable : Pierre-Alain Cuennet
Suppléant : Jean-Pierre Helbling

Le mot du Conseiller

En charge de ce dicastère depuis le début de cette législature, j'ai pu me familiariser avec tous les rouages liés aux finances publiques.

Contrairement à ce que pensent certaines personnes, on ne gère pas une collectivité publique comme un ménage ou une entité du secteur privé. La Commune doit se plier à des obligations légales, offrir des infrastructures à ses citoyens, entretenir ses bâtiments, investir afin de satisfaire aux exigences fédérales et cantonales dans les domaines de l'aménagement, de l'éducation, de la gestion des eaux, etc.

Tout ceci ne va pas de soi et le Conseil Communal doit « jongler » entre toutes ces dépenses incontournables et les moyens mis à dispositions par les contribuables par le biais de l'impôt.

Après l'exercice 2011, la Commune de Marly présente encore une fois des comptes positifs.

Depuis 2011, le nouveau régime de péréquation des besoins et des ressources permet une stabilisation sur le long terme des dépenses dans le domaine des charges liées.

La Commune de Marly est entrée dans un nouveau cycle, celui d'investissements importants dans le domaine scolaire, dans la réfection de notre réseau routier, dans celui de notre approvisionnement en eau, dans l'entretien de nos bâtiments communaux.

Des charges d'intérêts et d'amortissements importantes viendront assombrir les résultats de ces trois derniers exercices, mais le Conseil Communal s'engage afin de maîtriser ces dépenses de sorte que Marly reste une commune attractive.

Remerciements aux collaboratrices et collaborateurs du service des finances, et en particulier à son chef de service, M. Dupont, pour l'excellent travail fourni. Je remercie également mes collègues du Conseil Communal pour leur engagement dans le sens du bien commun.

Pierre-Alain Cuennet
Vice-Syndic

8.1. FINANCES ET IMPOTS

8.1.1. Evolutions des indicateurs financiers de la commune de Marly

Nous vous communiquons, ci-après, l'évolution des indicateurs financiers pour la période 2008 à 2011 de la commune de Marly. Ceux-ci ont été élaborés par le Service des communes.

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Crédits disponibles au 31.12.xx | | | | |
| Dettes brutes | 25'550'000 | 24'003'000 | 23'933'844 | 25'253'611 |
| Capitaux | -6'304'106 | -5'505'855 | -5'978'402 | -5'317'526 |
| Dettes nettes | 19'245'894 | 18'497'145 | 17'955'442 | 19'936'085 |
| Limite de crédit (Scom) | 19'528'186 | 19'961'444 | 20'106'900 | 20'156'125 |
| Dépassement de la limite de crédit (-) ou crédit disponible (+) | +282'292 | +1'464'299 | +2'151'458 | +220'040 |

En ce qui concerne les dettes nettes de l'exercice 2012, elles s'élèvent (selon la méthode de calcul du Service des communes) à **Fr. 18'677'966.-** avec des dettes brutes de Fr. 25'807'000.- et des capitaux pour Fr. 7'129'034.-.

☞ Indicateurs de la conférence des autorités de surveillance des finances communales

| | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|--|-----------------------------|--------|-------|-------|--------|
| ➔ Capacité d'autofinancement (Autofinancement / Revenus financiers) | < 10 % = faible | 8.67 % | 0.37% | 2.93% | 13.27% |
| ➔ Quotité des intérêts (Intérêts nets / Revenus financiers) | 2 % - 5 % = moyenne | 2.35 % | 2.58% | 2.32% | 2.19% |
| ➔ Quotité de la charge financière (Charges financières / Revenus financiers) | 5 % - 15 % = supportable | 6.08 % | 6.61% | 6.20% | 5.97% |

☞ Indicateurs cantonaux du Service des communes

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|---------|--------|--------|--------|
| ➔ Degré de couverture des tâches environnementales | | | | |
| Produits / Charges 70 Approvisionnement en eau | 100 % | 100% | 100% | 100% |
| Produits / Charges 71 Protection des eaux | 85.63 % | 82.41% | 100% | 100% |
| Produits / Charges 72 Gestion des déchets | 68.21 % | 73.46% | 76.70% | 82.72% |

8.1.2. Le développement de la marge nette d'autofinancement (MNA)

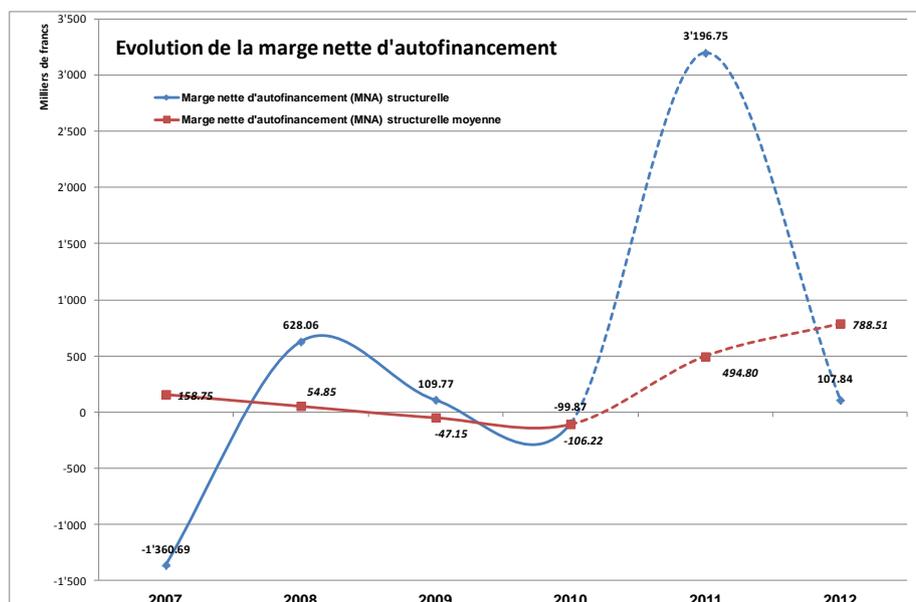
La MNA structurelle 2012, établie sur la base des comptes annuels, devrait – en principe – se chiffrer à **Fr. 107'843.-**.

La MNA structurelle moyenne (moyenne 5 ans : 2008-2012) devrait se situer à **Fr. 788'511.-**.

L'évolution de la MNA, pour les années 2007 à 2012 se présente comme suit :

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011* | 2012* |
|---------------------------------|------------|---------|---------|----------|-----------|----------------|
| MNA structurelle annuelle | -1'360'690 | 628'063 | 109'766 | -99'870 | 3'196'752 | 107'843 |
| MNA structurelle moyenne (5ans) | | 54'846 | -47'154 | -106'223 | 494'804 | 788'511 |

* Les chiffres des comptes annuels sont pris en considération. Les valeurs des MNA structurelles annuelles seront rectifiées par la prise en considération des statistiques fiscales cantonales officielles (impôts ordinaires) en remplacement des chiffres des comptes annuels. Les MNA structurelles annuelles seront ajustées ultérieurement, ainsi que la moyenne sur 5 ans par le Service des communes.



8.1.3. Evolution fiscale

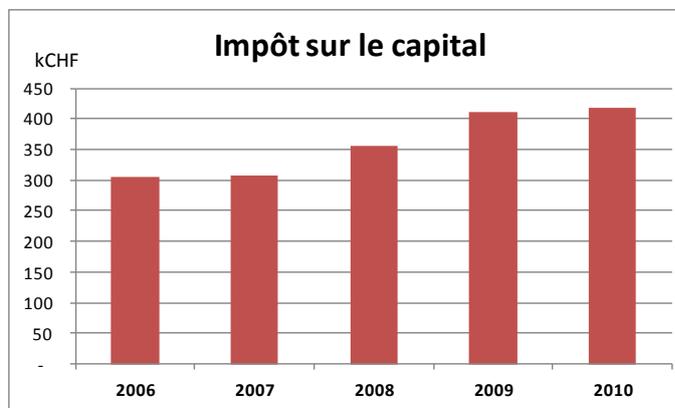
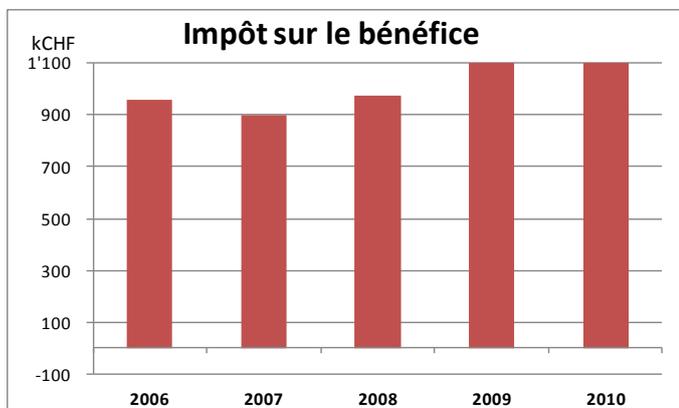
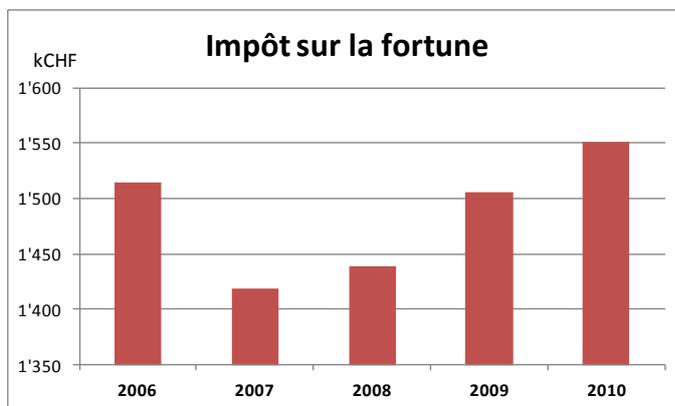
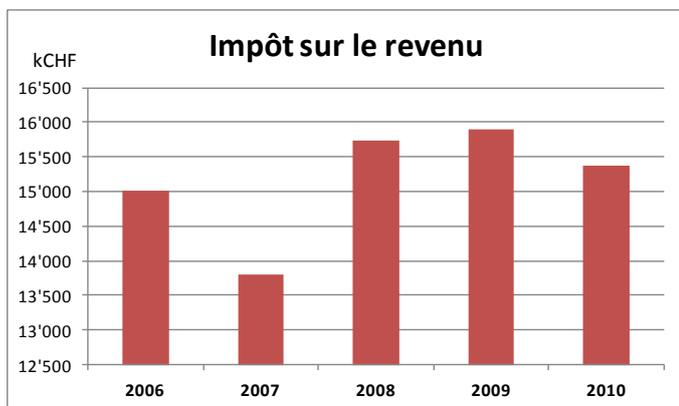
Les recettes fiscales totales enregistrées dans l'exercice 2012 s'élèvent à **Fr. 24'519'070.-** (→ en 2011 : Fr. 26'465'419.-) alors qu'elles avaient été budgétisées à Fr. 25'543'600.-. Elles représentent environ le **77.9% des recettes totales avant imputations internes de Fr. 31'461'666.-** (2011 → 78.4 %, 2010 → 78.3 %, 2009 → 77.6 %, 2008 → 82.6 %, 2007 → 79.8 %). Le tableau (*en fin de rapport*) présente les indications détaillées sur l'évolution des différentes recettes fiscales de la commune et leurs contenus.

Les statistiques fiscales cantonales, fournies annuellement par le Service cantonal des contributions, sont ici reportées pour cerner l'évolution des rendements fiscaux de la commune des 5 dernières années.

| Cotes cantonales | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|--------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <i>En milliers de francs</i> | | | | | |
| Personnes physiques | 20'663 | 21'050 | 21'473 | 21'759 | 21'164 |
| Impôt sur le revenu | 18'770 | 19'088 | 19'674 | 19'877 | 19'225 |
| Impôt sur la fortune | 1'893 | 1'962 | 1'799 | 1'882 | 1'939 |
| Personnes morales | 1'583 | 1'666 | 1'660 | 1'934 | 2'352 |
| Impôt sur le bénéfice | 1'201 | 1'242 | 1'216 | 1'419 | 1'830 |
| Impôt sur le capital | 382 | 424 | 444 | 515 | 522 |
| Cotes communales | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
| Coefficients communaux | 80.00% | 72.30% | 80.00% | 80.00% | 80.00% |
| Personnes physiques | 16'530 | 15'219 | 17'178 | 17'408 | 16'931 |
| Impôt sur le revenu | 15'016 | 13'800 | 15'739 | 15'902 | 15'380 |
| Impôt sur la fortune | 1'514 | 1'419 | 1'439 | 1'506 | 1'551 |
| <i>Nombre de contribuables</i> | <i>3'940</i> | <i>3'958</i> | <i>4'050</i> | <i>4'067</i> | <i>4'018</i> |
| Personnes morales | 1'267 | 1'205 | 1'328 | 1'547 | 1'882 |
| Impôt sur le bénéfice | 961 | 898 | 973 | 1'135 | 1'464 |
| Impôt sur le capital | 306 | 307 | 355 | 412 | 418 |
| <i>Nombre de contribuables</i> | <i>299</i> | <i>311</i> | <i>326</i> | <i>318</i> | <i>319</i> |

Evolutions graphiques des impôts ordinaires pour les années 2006 à 2010
 (Rendement de l'impôt communal = rendement cantonal au coefficient communal)

Pour les années 2003 à 2006 et dès 2008, le coefficient fiscal communal s'élève à 80%.
 En 2007, celui-ci avait été abaissé à 72.3%, ceci explique les écarts de rentrées fiscales pour cette année-là.



Nous complétons les informations relatives à la fiscalité avec la répartition de l'imposition sur le revenu et sur la fortune pour les années 2009 et 2010. Des représentations graphiques de ces évolutions figurent à la suite de ce tableau.

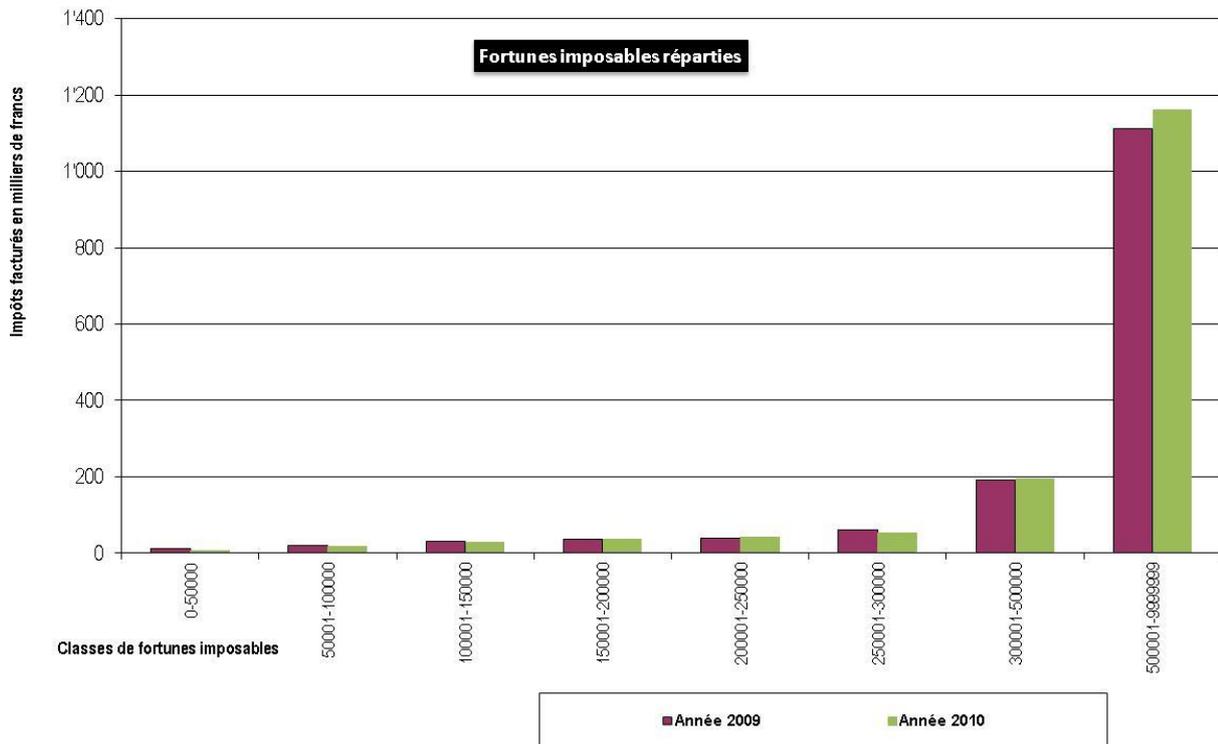
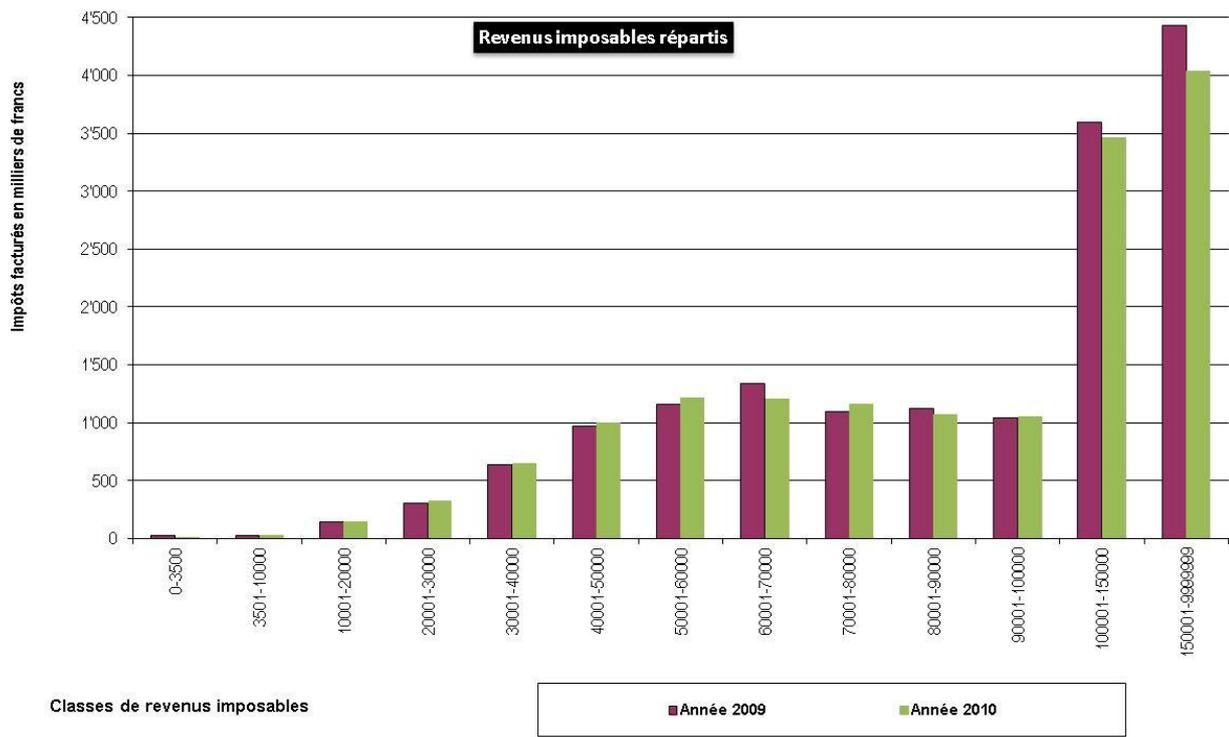
IMPOT SUR LE REVENU

| Revenus imposables en francs | Contribuables Année 2009 | | Contribuables Année 2010 | | Impôts facturés Année 2009 | | Impôts facturés Année 2010 | |
|------------------------------------|-----------------------------|----------------|-----------------------------|----------------|-------------------------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | Facturés (kCHF) | | Facturés (kCHF) | |
| | | | | | | % | | % |
| 0 à 3'500 | 816 | 16.86% | 823 | 17.03% | 29 | 0.18% | 3 | 0.02% |
| 3'501 à 10'000 | 295 | 6.10% | 280 | 5.79% | 30 | 0.19% | 34 | 0.22% |
| 10'001 à 20'000 | 369 | 7.62% | 357 | 7.39% | 140 | 0.88% | 148 | 0.96% |
| 20'001 à 30'000 | 359 | 7.42% | 370 | 7.66% | 307 | 1.94% | 322 | 2.10% |
| 30'001 à 40'000 | 433 | 8.95% | 449 | 9.29% | 633 | 3.99% | 650 | 4.23% |
| 40'001 à 50'000 | 436 | 9.01% | 449 | 9.29% | 966 | 6.09% | 996 | 6.48% |
| 50'001 à 60'000 | 406 | 8.39% | 423 | 8.75% | 1'156 | 7.29% | 1'213 | 7.89% |
| 60'001 à 70'000 | 369 | 7.62% | 338 | 7.00% | 1'334 | 8.40% | 1'212 | 7.88% |
| 70'001 à 80'000 | 253 | 5.23% | 271 | 5.61% | 1'096 | 6.91% | 1'161 | 7.55% |
| 80'001 à 90'000 | 223 | 4.61% | 211 | 4.37% | 1'119 | 7.05% | 1'075 | 6.99% |
| 90'001 à 100'000 | 181 | 3.74% | 182 | 3.77% | 1'038 | 6.54% | 1'056 | 6.87% |
| 100'001 à 150'000 | 454 | 9.38% | 438 | 9.06% | 3'593 | 22.64% | 3'460 | 22.51% |
| 150'001 à 9'999'999 | 246 | 5.08% | 241 | 4.99% | 4'431 | 27.92% | 4'041 | 26.29% |
| Totaux | 4'840 | 100.00% | 4'832 | 100.00% | 15'872 | 100.00% | 15'371 | 100.00% |

IMPOT SUR LA FORTUNE

| Fortunes imposables en francs | Contribuables Année 2009 | | Contribuables Année 2010 | | Impôts facturés Année 2009 | | Impôts facturés Année 2010 | |
|-------------------------------------|-----------------------------|----------------|-----------------------------|----------------|-------------------------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | Facturés (kCHF) | | Facturés (kCHF) | |
| | | | | | | % | | % |
| 0 à 50'000 | 160 | 10.95% | 149 | 10.26% | 13 | 0.88% | 7 | 0.44% |
| 50'001 à 100'000 | 191 | 13.07% | 183 | 12.60% | 20 | 1.32% | 20 | 1.28% |
| 100'001 à 150'000 | 153 | 10.47% | 136 | 9.37% | 32 | 2.12% | 29 | 1.86% |
| 150'001 à 200'000 | 113 | 7.73% | 116 | 7.99% | 36 | 2.40% | 38 | 2.44% |
| 200'001 à 250'000 | 97 | 6.64% | 104 | 7.16% | 40 | 2.68% | 43 | 2.80% |
| 250'001 à 300'000 | 117 | 8.01% | 106 | 7.30% | 61 | 4.02% | 55 | 3.56% |
| 300'001 à 500'000 | 259 | 17.73% | 267 | 18.39% | 193 | 12.79% | 196 | 12.65% |
| 500'001 à 9'999'999 | 371 | 25.39% | 391 | 26.93% | 1'111 | 73.79% | 1'162 | 74.97% |
| Totaux | 1'461 | 100.00% | 1'452 | 100.00% | 1'506 | 100.00% | 1'550 | 100.00% |

Nous retiendrons essentiellement que – pour 2009 par exemple – près de 72 % des contribuables paient 29% de la masse fiscale et le 28 % restant acquittent 71% du total.



8.1.4. Le compte de fonctionnement de l'exercice 2012

Présentation générale du résultat

Le compte de fonctionnement, pour l'année 2012, présente un excédent de produits de **Fr. 107'843.-** après comptabilisation des amortissements obligatoires de Fr. 1'081'493- et d'amortissements supplémentaires de Fr. 28'711.-, **soit une détérioration de Fr. 188'809.-** sur les prévisions budgétaires de la même année. Il représente une baisse par rapport aux comptes de l'année 2011 de Fr. 36'842.-.

| <i>(imputations internes exclues)</i> | COMPTES | BUDGET | COMPTES | COMPTES |
|--|---------------|---------------|---------------|--------------|
| | 2012 | 2012 | 2011 | 2010 |
| | <i>kCHF</i> | <i>kCHF</i> | <i>kCHF</i> | <i>kCHF</i> |
| Produits totaux | 31'462 | 32'741 | 33'770 | 31'002 |
| Charges totales | 30'244 | 30'851 | 29'210 | 30'094 |
| Résultat (1) avant amortissements | +1'218 | +1'890 | +4'560 | + 908 |
| Amortissements obligatoires | - 1'081 | -1'383 | - 1'271 | - 1'201 |
| Amortissements supplémentaires | -29 | -210 | -3'144 | - |
| Résultat publié | +108 | +297 | +145 | -293 |

En termes de liquidités

En 2012, **les liquidités ont progressé de 1673 kCHF** passant de 1'974 kCHF à 3'647 kCHF. Celles-ci avaient diminué en 2011 de 895 kCHF.

- Les flux monétaires provenant du compte d'exploitation/fonctionnement se décomposent entre les sources de fonds pour 4'241 kCHF (contre 5'118 kCHF en 2011) et de 2'182 kCHF d'emplois de fonds (4'514 kCHF en 2011).
- Les flux monétaires qui ont été affectés aux opérations d'investissements s'élèvent quant à eux à 1'436 kCHF (emplois de fonds) contre un montant de 2'566 kCHF en 2011.
- En ce qui concerne les flux affectés aux opérations de financement, ils font apparaître une source de fonds de 1'043 kCHF correspondant à un nouvel emprunt de 5'200 kCHF et à des remboursements financiers pour 4'157 kCHF.

Flux de fonds comparés (en milliers de francs)

| <i>S = sources de fonds / E=emplois de fonds</i> | 2010 | | | 2011 | | | 2012 | | |
|--|-------|-------|--------------|-------|-------|--------------|-------|-------|---------------|
| | S | E | Net | S | E | Net | S | E | Net |
| Flux monétaires provenant des opérations du compte de fonctionnement | 3'073 | 1'428 | 1'645 | 5'118 | 4'514 | 603 | 4'241 | 2'182 | 2'059 |
| Flux monétaires affectés aux opérations de financement (investissements) | 223 | 1'274 | -1'052 | 0 | 2'566 | -2'566 | 0 | 1'436 | -1'436 |
| Variation des dettes à moyen-long terme | 4'900 | 5'207 | -307 | 3'600 | 2'532 | 1'068 | 5'200 | 4'157 | 1'043 |
| Total | | | +286 | | | -895 | | | +1'666 |
| Excédent des produits/-charges du Cercle d'inhumation | 0 | 0 | 69 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Variation nette des liquidités | | | +355 | | | -895 | | | +1'673 |
| Liquidités en début d'exercice | | | 2'513 | | | 2'869 | | | 1'974 |
| Liquidités en fin d'exercice | | | 2'869 | | | 1'974 | | | 3'647 |

Les différences éventuelles sur les résultats proviennent des arrondis aux mille francs.

8.1.5. Les comptes des investissements

Durant l'exercice écoulé, les investissements réalisés et pris en charge par les comptes annuels 2012 ont été effectués dans le cadre du budget. Ils font apparaître un **total des charges de Fr. 1'600'220.-** pour un **total des revenus de Fr. 170'985.-**. Les investissements nets s'élèvent dès lors à **Fr. 1'429'235.-**.

Vous trouverez, au terme du rapport du service des finances (sous forme de tableau) la situation des investissements au 31 décembre 2012 avec les indications de leurs états respectifs (*en cours / terminés*) ainsi que des montants encore disponibles pour l'année suivante.

8.1.6. Le service de la dette

Les dettes à moyen et long terme pour l'année 2012 se répartissent comme suit :

Etat des dettes à moyen et à long terme

Taux moyen de la dette : 2.57 % / Durée résiduelle moyenne : 7 ans et 7 mois

| Etablissements | Contracté en | Echû en | Emprunt initial | Taux d'intérêt | Etat au 31.12.2011 | Emprunts nouveaux ou remboursés | Amortissements financiers 2012 | Etat au 31.12.2012 | Intérêts passifs payés en | Intérêts passifs payés en | |
|-------------------------|--------------|---------|-----------------|----------------|---------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------|--------------------------------------|---------------------------|----------------|
| | | | | | | | | | 2012 | 2011 | |
| Kommunal Kredit Austria | 2002 | 2012 | 1'200'000.- | 3.750% | 120'000.- | | -120'000.- | - | 4'500 | 9'000 | |
| Kommunal Kredit Austria | 2003 | 2012 | 2'500'000.- | 2.790% | 1'500'000.- | -1'500'000.- | - | - | 41'850 | 45'338 | |
| Kommunal Kredit Austria | 2008 | 2018 | 3'400'000.- | 3.500% | 2'800'000.- | | -200'000.- | 2'600'000.- | 98'817 | 105'000 | |
| Bayerische Landesbank | 2007 | 2017 | 5'000'000.- | 3.295% | 4'200'000.- | | -200'000.- | 4'000'000.- | 138'390 | 144'980 | |
| U B S | 2006 | 2012 | 2'040'000.- | 2.545% | 340'000.- | | -340'000.- | - | 2'157 | 10'786 | |
| U B S | 2003 | 2013 | 2'500'000.- | 2.535% | 375'000.- | | -250'000.- | 125'000.- | 7'140 | 13'450 | |
| U B S | 2004 | 2014 | 3'300'000.- | 2.454% | 990'000.- | | -330'000.- | 660'000.- | 21'302 | 29'332 | |
| U B S | 2005 | 2015 | 1'170'000.- | 2.687% | 690'000.- | | -80'000.- | 610'000.- | 18'589 | 20'688 | |
| U B S | 2006 | 2016 | 2'500'000.- | 2.950% | 1'250'000.- | | -250'000.- | 1'000'000.- | 34'198 | 41'473 | |
| U B S | 2008 | 2018 | 4'100'000.- | 2.820% | 3'350'000.- | | -250'000.- | 3'100'000.- | 96'045 | 102'930 | |
| U B S | 2009 | 2019 | 1'160'000.- | 2.740% | 974'000.- | | -62'000.- | 912'000.- | 27'132 | 28'781 | |
| Postfinance | 2010 | 2022 | 4'900'000.- | 2.270% | 4'575'000.- | | -325'000.- | 4'250'000.- | 103'853 | 111'230 | |
| Postfinance | 2012 | 2024 | 5'200'000.- | 1.450% | - | 5'200'000.- | | 5'200'000.- | - | - | |
| Rentes Genevoises | 2011 | 2023 | 3'600'000.- | 2.600% | 3'600'000.- | | -250'000.- | 3'350'000.- | 93'600 | 4'320 | |
| Totaux | | | | | 24'764'000.- | 3'700'000.- | -2'657'000.- | 25'807'000.- | 687'571 | 667'308 | |
| | | | | | | | | | Extournes des intérêts courus (n-1) | -304'368 | -254'765 |
| | | | | | | | | | Intérêts courus (n) | 294'781 | 304'368 |
| | | | | | | | | | Intérêts passifs (compte 940.321.01) | 677'984 | 716'911 |

La dette nette communale est calculée sur la base des dettes brutes effectives de la commune, déduction faite des capitaux. Le service de la dette comprend, pour sa part, les amortissements financiers ainsi que les intérêts des dettes (intérêts dits passifs).

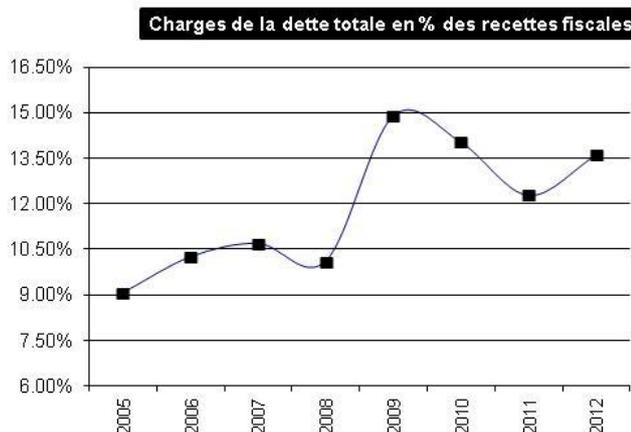
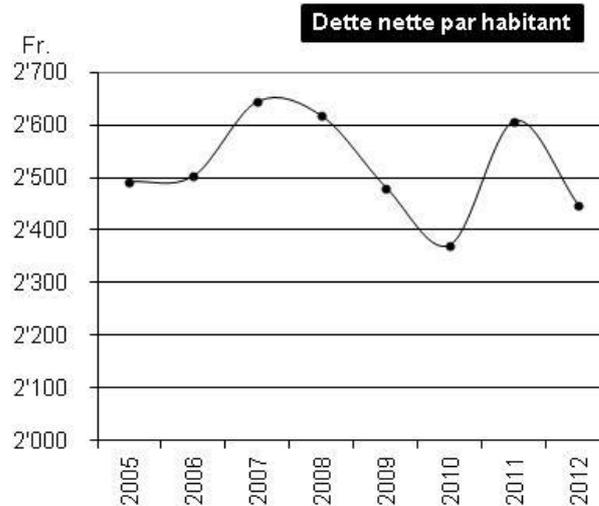
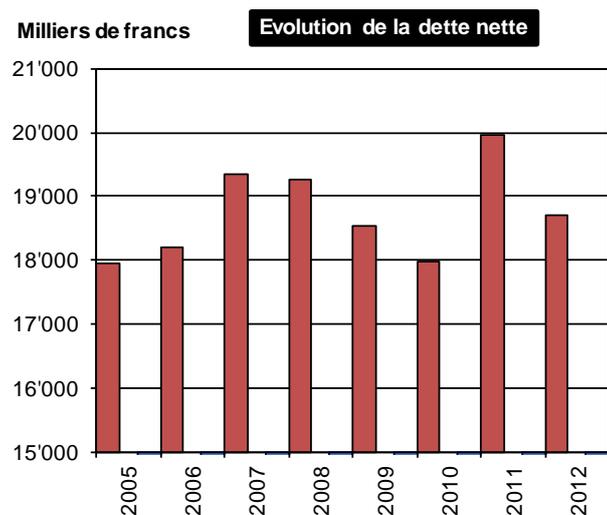
Le taux moyen de la dette en 2012 s'élève à 2.57% et sa durée résiduelle moyenne est de 7 ans et 7 mois (→ 2.84% en 2011).

Aperçu de l'évolution et de la situation de la dette nette de la commune de Marly pour les années 2005 à 2012.

| Année | Dette nette au 31.12. | Amortissements financiers | Intérêts passifs | Total des charges de la dette | Recettes fiscales totales * | Charges de la dette totale en % des recettes fiscales | Charge des intérêts en % des recettes fiscales | Nombre habitants | Dette nette par habitant en Fr. |
|-------------|-----------------------|---------------------------|------------------|-------------------------------|-----------------------------|---|--|------------------|---------------------------------|
| 2005 | 17'955'199 | 1'290'000 | 751'357 | 2'041'357 | 22'540'366 | 9.06% | 3.33% | 7210 | 2'491.00 |
| 2006 | 18'214'789 | 1'800'000 | 693'779 | 2'493'779 | 24'334'672 | 10.25% | 2.85% | 7281 | 2'502.00 |
| 2007 | 19'351'867 | 2'095'000 | 655'681 | 2'750'681 | 25'734'109 | 10.69% | 2.55% | 7321 | 2'644.00 |
| 2008 | 19'265'116 | 2'195'000 | 706'996 | 2'901'996 | 28'730'468 | 10.10% | 2.46% | 7367 | 2'616.00 |
| 2009 | 18'537'304 | 2'707'000 | 730'408 | 3'437'408 | 23'064'060 | 14.90% | 3.17% | 7477 | 2'480.00 |
| 2010 | 17'978'229 | 2'707'000 | 698'964 | 3'405'964 | 24'263'273 | 14.04% | 2.88% | 7584 | 2'371.00 |
| 2011 | 19'961'526 | 2'532'000 | 716'911 | 3'248'911 | 26'465'419 | 12.28% | 2.71% | 7657 | 2'607.00 |
| 2012 | 18'718'485 | 2'657'000 | 677'984 | 3'334'984 | 24'519'070 | 13.60% | 2.77% | 7750 | 2'416.00 |

* tels que présentées dans les comptes annuels

Graphiques des évolutions de la dette nette et des charges de la dette



| 8.1.7. <u>Evolution de la fiscalité</u> | | C 2009 | C 2010 | C 2011 | C 2012 | Budget 2012 | Ecart C 2012- B2012 |
|---|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------------------|
| IMPOTS ORDINAIRES | Impôt sur le revenu | 15'242'615 | 16'027'802 | 16'704'764 | 14'403'836 | 17'240'000 | 2'836'164 |
| | Facturés pour l'année précédente (N-1) | 11'924'606 | 13'610'569 | 11'962'144 | 13'662'529 | | |
| | Facturés pour les années antérieures | 3'785'810 | 3'795'364 | 2'260'006 | 3'400'326 | | |
| | Autres (Impôts spécial, transitoires, impôts forfaitaires, etc.) | 15'325'199 | 17'528'132 | 13'989'387 | 18'750'019 | | |
| | Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours) | - | 16'150'000 | 16'472'000 | 16'091'000 | | |
| Personnes physiques | Impôt sur la fortune | 1'314'658 | 1'441'479 | 1'671'044 | 1'594'590 | 1'485'000 | 109'590 |
| | Facturés pour l'année précédente (N-1) | 867'811 | 1'107'724 | 1'002'567 | 1'291'192 | | |
| | Facturés pour les années antérieures | 608'166 | 569'568 | 396'677 | 547'094 | | |
| | Autres (Impôt spécial, transitoires, impôts forfaitaires, etc.) | 1'252'680 | -1'671'812 | -1'191'200 | -1'752'696 | | |
| | Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours) | -1'414'000 | 1'436'000 | 1'463'000 | 1'509'000 | | |
| | Total impôts personnes physiques | 16'557'272 | 17'469'281 | 18'375'807 | 15'998'426 | 18'725'000 | 2'726'574 |
| | Impôt sur le bénéfice | 865'672 | 831'073 | 1'818'464 | 2'201'401 | 1'045'000 | 1'156'401 |
| | Facturés pour l'année précédente (N-1) | 315'090 | 469'458 | 317'091 | 330'316 | | |
| | Facturés pour les années antérieures | 452'582 | 667'840 | 702'073 | 1'140'705 | | |
| | Autres (Impôt spécial, transitoires, impôts forfaitaires, etc.) | 1'078'000 | -1'016'225 | -326'200 | -806'620 | | |
| | Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours) | -980'000 | 710'000 | 1'125'500 | 1'537'000 | | |
| Personnes morales | Impôt sur le capital | 377'268 | 319'056 | 598'818 | 421'082 | 430'800 | -9'718 |
| | Facturés pour l'année précédente (N-1) | 116'260 | 181'051 | 152'712 | 144'400 | | |
| | Facturés pour les années antérieures | 177'007 | 233'006 | 232'206 | 255'982 | | |
| | Autres (Impôt spécial, transitoires, impôts forfaitaires, etc.) | 426'000 | -370'000 | -179'600 | -397'300 | | |
| | Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours) | -342'000 | 275'000 | 393'500 | 418'000 | | |
| | Total impôts personnes morales | 1'242'939 | 1'150'129 | 2'417'282 | 2'622'483 | 1'475'800 | 1'146'683 |
| | Sous-total impôts ordinaires | 17'800'212 | 18'619'410 | 20'793'089 | 18'620'909 | 20'200'800 | 1'579'891 |
| IMPOTS IRREGULIERS | Impôt sur les donations et successions | 5'517 | 133'506 | 0 | 48'228 | 18'000 | 30'228 |
| | Impôt sur les gains immobiliers et plus- values | 513'113 | 410'979 | 239'211 | 593'455 | 350'000 | 243'455 |
| | Impôt sur les mutations | 353'590 | 797'357 | 711'336 | 665'452 | 520'000 | 145'452 |
| | Sous-total impôts irréguliers | 872'220 | 1'341'842 | 950'546 | 1'307'135 | 888'000 | 419'135 |

**AUTRES
IMPOTS**

| | | | | | | |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| Contribution immobilière | 2'868'802 | 2'828'281 | 2'969'745 | 3'013'527 | 2'950'000 | 63'527 |
| Impôt sur les prestations en capital | 386'187 | 289'966 | 587'605 | 412'601 | 380'000 | 32'601 |
| Impôt spécial des immeubles, sociétés, associations et fondations | 100'666 | 99'403 | 82'011 | 0 | 0 | 0 |
| Impôt sur les appareils de divertissement et automates | 9'600 | -5'403 | 5'600 | 8'250 | 5'700 | 2'550 |
| Impôt sur les véhicules | 548'049 | 547'000 | 559'834 | 572'840 | 571'100 | 1'740 |
| Impôt à la source (étrangers) | 460'938 | 526'197 | 500'934 | 568'751 | 530'000 | 38'751 |
| Impôt sur les chiens | 17'385 | 16'577 | 16'055 | 15'058 | 18'000 | -2'942 |
| Sous-total autres impôts | 4'391'627 | 4'302'021 | 4'721'784 | 4'591'027 | 4'454'800 | 136'227 |
| <hr/> | | | | | | |
| Total général | 23'064'059 | 24'263'273 | 26'465'419 | 24'519'071 | 25'543'600 | 1'024'529 |

8.1.8. Etat des investissements

| | | 2012 | | | | | | | | | 2013 | | | |
|--|---|-----------------------------------|------------------------------------|---|------------------------------|--|----------------------|------|---|-----------------------|-----------------------------------|------------------------------------|---|------------------------------|
| | | [1] | [2] | [3] = [1]+[2] | [4] | [5] | [6] | [7] | [8] | [1] | [2] | [3] = [1]+[2] | | |
| Etats : C = en cours / NC = non commencé T = terminé / A = annulé DP = décision de principe | | Messages N° (exercice courant) | Montants votés [message global] | Report solde disponible n ¹ | Disponible total exercice | Montant inscrit au budget exercice (en cours) | Dépenses exercice | Etat | Solde disponible cumulé pour n ¹ | Manco (-) Boni (+) | Messages N° (exercice courant) | Montants votés [message global] | Report solde disponible n ¹ | Disponible total exercice |
| 020.506.02 | Renouvellement parc informatique (hard & software) | 06/11 | 50'000.00 | 76'283.60 | 126'283.60 | 50'000.00 | -7'948.50 | C | 118'335.10 | - | | - | 118'335.10 | 118'335.10 |
| 020.506.03 | Programme informatique c/SIT (syst. info. territoire) | | | 21'149.40 | 21'149.40 | - | - | C | 21'149.40 | - | | | 21'149.40 | 21'149.40 |
| 020.506.04 | Remplacement du central téléphonique administration | | | - | - | - | - | - | - | - | 17/12 | 70'000.00 | - | 70'000.00 |
| 14.506.07 | Remplacement tenues lourdes et casques de protection | 07/11 | 72'000.00 | - | 72'000.00 | 72'000.00 | -68'819.20 | T | - | 3'180.80 | | | - | - |
| 15.503.04 | Remplacement des sols du cantonnement militaire STPA | | | - | - | - | - | - | - | - | 18/12 | 52'845.00 | - | 52'845.00 |
| 16.503.01 | Rénovations poste commandement | | | 300'000.00 | 300'000.00 | - | - | NC | 300'000.00 | - | | - | 300'000.00 | 300'000.00 |
| 21.506.00 | Renouvellement du mobilier scolaire | | | 140'985.30 | 140'985.30 | - | - | C | 140'985.30 | - | | | 140'985.30 | 140'985.30 |
| 21.506.02 | Renouvellement du parc informatique scolaire | | | - | - | - | - | - | - | - | 23/12 | 575'000.00 | - | 575'000.00 |
| 294.503.15 | Remplacement chauffage à mazout par bois /Chevalier 7 | | | - | - | - | 7'099.20 | T | - | 7'099.20 | | | - | - |
| 294.503.19 | Rénovations diverses sur bâtiments scolaires | 08/11 | 100'000.00 | - | 100'000.00 | 100'000.00 | -79'673.65 | T | - | 20'326.35 | 15/12 | 100'000.00 | - | 100'000.00 |
| 294.503.23 | Rénovation et assainissement Marly-Cité, crédit étude | | | 283'800.00 | 283'800.00 | - | -283'800.00 | T | - | - | | | - | - |
| 294.503.25 | Projets des centres scolaires / études | | | 335'978.05 | 335'978.05 | - | -335'978.05 | T | - | - | | | - | - |
| 294.503.30 | Assainissement et transformations Chevalier 7 | 02/12 | 1'511'880.00 | - | 1'511'880.00 | 1'511'880.00 | 7'028.15 | C | 1'518'908.15 | - | | | 1'518'908.15 | 1'518'908.15 |
| 294.503.31 | Complexe scolaire Marly Grand-Pré | | - | - | - | - | 360'858.60 | C | 360'858.60 | - | 09/12 | 16'150'000.00 | 360'858.60 | 16'510'858.60 |
| 294.503.32 | Aménagement locaux Accueil extrascolaire Marly-Cité | | - | - | - | - | - | - | - | - | 10/12 | 50'000.00 | - | 50'000.00 |
| 294.506.06 | Equipeement mobilier - remplacement écran (salle spect. Ecoles) | 09/11 | 30'000.00 | - | 30'000.00 | 30'000.00 | -18'200.00 | T | - | 11'800.00 | | | - | - |
| 294.506.07 | Rénovation halle polyvalente Marly-Cité | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 11/12 | 40'000.00 | - | 40'000.00 |
| 34.506.01 | Remplacement caisse tapis saut hauteur (centre sportif) | | | 1'979.85 | 1'979.85 | - | - | T | - | 1'979.85 | | | - | - |
| 40.552.01 | Participation à l'Hôpital cantonal / Bertigny III | - | | 76'187.00 | 76'187.00 | 67'510.00 | -29'088.00 | C | 47'099.00 | - | | | 47'099.00 | 47'099.00 |
| 620.501.15 | Modérateurs de trafic | | | 26'295.20 | 26'295.20 | - | -12'636.00 | C | 13'659.20 | - | 30/12 | 125'000.00 | 13'659.20 | 138'659.20 |
| 620.501.21 | Aménagement du carrefour des Rittes | | | 351'554.45 | 351'554.45 | - | - | C | 351'554.45 | - | | | 351'554.45 | 351'554.45 |
| 620.501.30 | Parking d'échange de Corbaroche | | | 216'234.70 | 216'234.70 | - | -167'304.90 | C | 48'929.80 | - | | | 48'929.80 | 48'929.80 |
| 620.501.36 | Aménagement routier (Route de la Gérine) | 10/11 | 700'000.00 | 42'317.75 | 742'317.75 | 200'000.00 | -59'004.10 | C | 683'313.65 | - | | | 683'313.65 | 683'313.65 |
| 620.501.39 | Chemin pédestre liaison Route des Alpes-Route de la | | | 32'986.70 | 32'986.70 | - | -7'299.00 | T | - | 25'687.70 | | | - | - |
| 620.501.40 | Aménagement de la Route des Ecoles, projet | | | 8'258.75 | 8'258.75 | - | 4'680.00 | C | 12'938.75 | - | | | 12'938.75 | 12'938.75 |
| 620.501.41 | Arrêts de bus Marly Grand-Pré, étude aménagements | | | - | - | - | 2'216.00 | T | - | 2'216.00 | | | - | - |
| 620.501.42 | Aménagement chemin piétonnier Rte des Ecoles | | | 22'601.70 | 22'601.70 | - | -29'309.45 | T | - | -6'707.75 | | | - | - |
| 620.501.47 | Modération trafic, Route Préalpes-Route Bourguillon | 11/11 | 100'000.00 | 26'670.60 | 126'670.60 | 100'000.00 | - | C | 126'670.60 | - | | | 126'670.60 | 126'670.60 |
| 620.501.48 | Création place de village - crédit d'étude et concours | | | 494.25 | 494.25 | - | - | T | - | 494.25 | | | - | - |
| 620.501.49 | Création de place de village - réalisation | | 160'000.00 | 140'234.20 | 300'234.20 | 160'000.00 | -504.35 | C | 299'729.85 | - | | | 299'729.85 | 299'729.85 |
| 620.501.52 | Aménagement piste cyclable-piétons / Rte Gérine - | 12/11 | 265'000.00 | 5'614.30 | 270'614.30 | 265'000.00 | -170.05 | C | 270'444.25 | - | | | 270'444.25 | 270'444.25 |
| 620.501.53 | Investigations historiques Corbaroche (sites pollués) | | | 6'000.00 | 6'000.00 | - | - | NC | 6'000.00 | - | | | 6'000.00 | 6'000.00 |
| 620.501.56 | Escalier passage sous-terrain | 13/11 | 45'000.00 | - | 45'000.00 | 45'000.00 | -49'256.50 | T | - | -4'256.50 | | | - | - |
| 620.501.57 | Poste tapis, route des Cossettes | 14/11 | 25'000.00 | - | 25'000.00 | 25'000.00 | -25'021.75 | T | - | -21.75 | | | - | - |
| 620.501.58 | Poste tapis, route Essinges Est | 15/11 | 35'550.00 | - | 35'550.00 | 35'550.00 | - | C | 35'550.00 | - | | | 35'550.00 | 35'550.00 |
| 620.501.59 | Poste tapis, route des Daillettes | 16/11 | 55'000.00 | - | 55'000.00 | 55'000.00 | -51'560.15 | T | - | 3'439.85 | | | - | - |

| | | 2012 | | | | | | | | | 2013 | | | |
|--|---|-----------------------------------|------------------------------------|---|------------------------------|--|----------------------|------|---|-----------------------|-----------------------------------|------------------------------------|---|------------------------------|
| | | [1] | [2] | [3]=[1]+[2] | [4] | [5] | [6] | [7] | [8] | | [1] | [2] | [3]=[1]+[2] | |
| Etats : C = en cours / NC = non commencé T = terminé / A = annulé DP = décision de principe | | Messages N° (exercice courant) | Montants votés [message global] | Report solde disponible n ¹ | Disponible total exercice | Montant inscrit au budget exercice (en cours) | Dépenses exercice | Etat | Solde disponible cumulé pour n ¹ | Manco (-) Boni (+) | Messages N° (exercice courant) | Montants votés [message global] | Report solde disponible n ¹ | Disponible total exercice |
| 620.501.60 | Réfection du revêtement de la route de la Colline | 17/11 | 260'000.00 | - | 260'000.00 | 260'000.00 | - | NC | 260'000.00 | - | | | 260'000.00 | 260'000.00 |
| 620.501.61 | Réaménagement trottoir : Route de Bourguillon | 18/11 | 50'000.00 | - | 50'000.00 | 50'000.00 | -23'266.50 | T | - | 26'733.50 | | | - | - |
| 620.501.62 | Modification de candélabres (éclairage public) | 19/11 | 25'000.00 | - | 25'000.00 | 25'000.00 | -16'558.90 | T | - | 8'441.10 | | | - | - |
| 620.501.65 | Concept global de modération de trafic | 20/11 | 19'500.00 | - | 19'500.00 | 19'500.00 | -15'605.75 | C | 3'894.25 | - | | | 3'894.25 | 3'894.25 |
| 620.501.66 | Aménagement Route impasse des Violettes | 21/11 | 125'000.00 | - | 125'000.00 | 125'000.00 | -5'387.05 | C | 119'612.95 | - | | | 119'612.95 | 119'612.95 |
| 620.501.67 | Abris vélos / Gérine | 22/11 | 15'000.00 | - | 15'000.00 | 15'000.00 | - | NC | 15'000.00 | - | | | 15'000.00 | 15'000.00 |
| 620.501.68 | Réfection du revêtement bitumineux à la Route du Centre | | - | - | - | - | - | | - | - | 24/12 | 260'000.00 | - | 260'000.00 |
| 620.501.69 | Réfection du revêtement bitumineux au Chemin de la | | - | - | - | - | - | | - | - | 25/12 | 60'000.00 | - | 60'000.00 |
| 620.501.71 | Aménagement d'une station de vélos en libre service | | - | - | - | - | - | | - | - | 01/13 | 78'000.00 | - | 78'000.00 |
| 620.501.72 | Assainissement de l'éclairage public communal | | - | - | - | - | - | | - | - | 32/12 | 1'100'000.00 | - | 1'100'000.00 |
| 620.501.73 | Révision du cadastre de bruit des routes communales | | - | - | - | - | - | | - | - | 33/12 | 90'000.00 | - | 90'000.00 |
| 620.501.74 | Aménagement d'un abri à vélos à l'arrêt tpf de Grand-Pré | | - | - | - | - | - | | - | - | 34/12 | 15'000.00 | - | 15'000.00 |
| 620.509.00 | Achats de panneaux de signalisation (mise aux normes) | | 13'000.00 | 2'291.10 | 15'291.10 | 13'000.00 | -8'629.20 | C | 6'661.90 | - | | | 6'661.90 | 6'661.90 |
| 622.506.04 | Remplacement d'un treuil | 23/11 | 40'000.00 | - | 40'000.00 | 40'000.00 | -36'677.90 | T | - | 3'322.10 | | | - | - |
| 622.506.05 | Remplacement de la saleuse (véhicule PONY) | | - | - | - | - | - | | - | - | 26/12 | 32'000.00 | - | 32'000.00 |
| 622.506.07 | édilitaire | | - | - | - | - | - | | - | - | 16/12 | 21'000.00 | - | 21'000.00 |
| 622.506.08 | Remplacement de la motofaucheuse AGRIA | | - | - | - | - | - | | - | - | 27/12 | 25'000.00 | - | 25'000.00 |
| 70.501.21 | Remplacement conduite by-pass Publiet-Gérine | | | 47'716.50 | 47'716.50 | | -3'197.00 | C | 44'519.50 | - | | | 44'519.50 | 44'519.50 |
| 70.501.24 | Mise en conformité du réservoir de Montiver | | | 21'814.95 | 21'814.95 | - | -11'274.90 | T | - | 10'540.05 | | | - | - |
| 70.501.29 | Travaux suite à mise en zone des captages du Claruz | | | 28'049.15 | 28'049.15 | - | - | C | 28'049.15 | - | | | 28'049.15 | 28'049.15 |
| 70.501.30 | Messidor | | | 106'574.65 | 106'574.65 | | -46'482.30 | T | - | 60'092.35 | | | - | - |
| 70.501.31 | Planification de besoins futurs en eau et infrastructure d'eau potable, crédit d'étude | | | 2'790.15 | 2'790.15 | | -5'590.00 | T | - | -2'799.85 | | | - | - |
| 70.501.32 | Modification des pontages sur conduite d'amenée d'eau au réservoir de Montiver | | | 40'000.00 | 40'000.00 | | -11'584.30 | C | 28'415.70 | - | | | 28'415.70 | 28'415.70 |
| 70.501.33 | Extension réseau distribution eau et défense incendie /secteur PAD Les Epinettes D | | | 90'000.00 | 90'000.00 | | - | C | 90'000.00 | - | | | 90'000.00 | 90'000.00 |
| 70.501.36 | Remplacement conduite - Rte de Chésalles | 24/11 | 15'000.00 | - | 15'000.00 | 15'000.00 | - | NC | 15'000.00 | - | | | 15'000.00 | 15'000.00 |
| 70.501.37 | Remplacement conduite - Rte de la Gérine | 25/11,bis | 200'000.00 | - | 200'000.00 | 200'000.00 | - | NC | 200'000.00 | - | | | 200'000.00 | 200'000.00 |

8.1.9. Gestion informatique

La Commission informatique a entrepris d'analyser la solution d'hébergement des applications et bases de données de l'administration communale sur les serveurs du Service de l'informatique et des télécommunications de l'Etat de Fribourg (SITeL), via l'Association CommuNet son adéquation aux besoins, le rapport prix/qualité des prestations.. La première démarche a été de mener une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs. Cette enquête traduit globalement la satisfaction des utilisateurs : sur une échelle de 1 à 10, près du 91 % des réponses aux 24 questions sont notées entre 5 et 10 (satisfait à totalement satisfait), 20,6% à 10 (totalement satisfait), et 2,5%.

La Commission a aussi traité de la question de la sécurité des accès et des procédures de sécurité : une rencontre a été organisée avec les représentant du SITeL, qui ont apporté les réponses aux questions relatives aux systèmes de sauvegarde et à la sécurité. En complément à la procédure d'autorisation des accès « utilisateurs » en place, un contrôle annuel entre le SITeL et la Commune a été mis en place.

Le dossier du remplacement du central téléphonique de l'administration a été préparé en vue de l'obtention d'un crédit. Ce dossier est étroitement lié aux décisions stratégiques qui seront prises quant au maintien de la solution SITeL ou non. Pour l'heure le Conseil communal ont mandaté un expert externe pour l'aider à prendre une décision à ce sujet.

Sur le plan des coûts de fonctionnement, le résultat de l'exercice 2012 est inférieur au budget, du fait des coûts facturés par le SITeL et par machine et par an inférieur (Fr. 350.- au lieu de Fr. 500.-) et par la répartition du bénéfice de l'exercice de l'Association CommuNet.. Les dépenses d'investissements (en particulier dans le domaine de la gestion documentaire (GED) ont été limitées du fait de la situation potentiellement incertaine quant au futur.

9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, CONSTRUCTIONS, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT ET ENERGIE

Responsable: Jean-Marc Boéchat
Suppléant : Maurice Horner

Le mot du Conseiller

Comme vous pouvez le constater dans les pages suivantes, le dicastère est actif sur beaucoup de fronts. C'est dans la nature de nos responsabilités qui sont aussi complexes que variées. Notre attention se porte principalement sur les enjeux de la mobilité sous toutes ses formes qui pose passablement de problèmes à notre commune. Les grands projets dans ce domaine ne manquent pas mais ils doivent bien sûr être étalés dans le temps pour des raisons essentiellement budgétaires. Si les véhicules privés ne sont pas absent de nos réflexions, notre effort se porte en ce moment en priorité sur les modes doux que sont les transports publics et les cycles. Ces deux vecteurs de désengorgement de nos routes ont été depuis trop longtemps négligés et les travaux prévus dans ces prochaines années devraient permettre d'augmenter de beaucoup leur attractivité.

Sur le plan plus général du développement de la commune, deux actions importantes ont eu lieu en 2012. D'une part la commune a inscrit la zone Winckler à un concours d'architecture et d'urbanisme européen pour la mettre en valeur et changer l'aspect de cette porte d'entrée de la commune. Un développement harmonieux de ce site apportera un souffle nouveau à notre village. D'autre part nous avons enfin pu déposer le dossier de la révision générale du Plan d'aménagement local (PAL) dont la révision avait commencé en 1992. Cette étape importante sera suivie dès 2013 d'une mise en chantier d'une nouvelle révision générale du PAL permettant d'inscrire le développement de la commune dans le vingt et unième siècle.

Pour terminer, je voudrais souligner l'impact du Projet d'Agglomération (PA 2), déposé au début 2012, sur notre commune. Le Conseil d'Etat a lié ce PA2 avec le Plan directeur régional. Ce qui veut dire que le cadre fixé par ce PA2 est contraignant pour toutes les communes de l'Agglomération. Nous aurons donc un effet important de ce PA2 sur, entre autres, les zones à bâtir dans la commune, l'aménagement de notre territoire et donc son développement. Les effets de ce Plan directeur vont se développer à partir de 2013 lorsque nous réviserons notre PAL. Cette nouvelle contrainte aura alors des effets concrets et nous poussera vers une densification du milieu bâti plutôt qu'une extension de celui-ci. C'est un défi important qui devra être relevé par le Conseil communal et finalement par tous les habitants si l'on veut préserver, ce qui est notre but, notre qualité de vie dans le futur.

Jean-Marc Boéchat
Conseiller communal

9.1. AUTORISATIONS ET PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES

Le service technique, par sa section police des constructions, a traité en 2012 **108 dossiers** de demande de permis de construire, de transformations et d'équipements divers dont 73 autorisations ou permis délivrés. La part juridique dans le traitement des demandes de permis de construire tient une place importante.

| | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|---|------|------|------|------|
| AUTORISATIONS DE LA PREFECTURE | | | | |
| Habitations individuelles | 9 | 0 | 4 | 10 |
| Habitations collectives et locatifs | 1 | 2 | 8 | 4 |
| Bâtiments artisanaux, industriels ou dépôts | 2 | 0 | 4 | 2 |
| Transformations, agrandissement et/ou habitations | 7 | 14 | 20 | 21 |
| Transformation, agrandissement et/ou industriels | 3 | 4 | - | - |
| Transformation, agrandissement et/ou public | 1 | - | - | - |
| Extension FRIGAZ | 1 | 1 | 2 | 0 |
| Extension du réseau d'eau et incendie | 0 | 1 | - | - |
| Mise en séparatif | 1 | - | - | - |
| Aménagements extérieurs, routier | 7 | 3 | - | - |
| Voies d'escalade | 1 | - | - | - |
| PAD, PED, plan d'infrastructures | 0 | 0 | 2 | 1 |
| AUTORISATIONS DU CONSEIL COMMUNAL | | | | |
| Cabanes de jardin | 11 | 3 | 8 | 4 |
| Capteurs solaires | 10 | 4 | 3 | 15 |
| Abris et garages | 10 | 15 | 11 | 11 |
| Jardin d'hiver | 2 | 4 | 3 | 1 |
| Piscines | 5 | 2 | 1 | 2 |
| Rénovations diverses | 4 | 11 | 13 | 6 |
| Changement de chauffage | 14 | 20 | 17 | 0 |
| Aménagements extérieurs | 9 | 8 | 5 | 5 |
| Autorisations diverses (totem, ...) | 5 | 2 | 3 | 0 |
| Cheminée extérieure | 2 | - | - | - |
| Procédure de recours | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Demandes préalables | 3 | 5 | 14 | 5 |

9.2. REALISATION ET ETAT DES TRAVAUX

9.2.1. Carrefour giratoire "Les Rittes" (compte 620.501.21)

Après avoir repris le pilotage du projet, le Canton a décidé d'étudier également, à la grande satisfaction de la Commune, l'aménagement du tronçon entre le carrefour giratoire de Grand-Pré et celui de la Jonction. Selon les informations du Canton, le dossier fera l'objet d'une présentation à la Commune pas avant le premier semestre 2013. La raison est que les mesures d'intégration des protections contre le bruit prend plus de temps que prévu et l'autre problème est en lien avec les marchés publics pour le mandat d'ingénieur civil.

Le montant alloué dans le cadre des budgets 1990, 1992, 1993 et 2003 est de Fr. 450'000.-.

| | | |
|---|-----|----------|
| Montant dépensé en 2012 | Fr. | 0.- |
| Montant dépensé jusqu'au 31 décembre 2012 | Fr. | 98'445.- |

9.2.2. Aménagements routiers, Route de la Gérine (620.501.36)

Un dossier de plans a été déposé au service des ponts et chaussées le 9 juillet 2012 pour examen préalable. Il a fait l'objet de conditions et remarques qui ont été intégrées dans le dossier de mise à l'enquête publique publié dans la feuille d'avis officiel du 20 juillet. La durée de mise à l'enquête est de 30 jours. Le projet n'a soulevé aucune opposition et les plans ont été envoyés au service des ponts et chaussées le 4 septembre 2012 pour approbation par la DAEC. Lors de l'examen final des plans, la commission d'accessibilité et le service de la mobilité ont préavisé défavorablement le dossier. Conformément à leurs demandes, les plans ont été adaptés et retournés le 21 décembre 2012. Pendant ce temps, l'emprise du projet nécessitant l'acquisition de terrain, la commune a signé avec les propriétaires une convention de cession de terrain. Fin 2012, la commune est prête avec le dossier, il ne manque plus que les plans approuvés par la DAEC (Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions) qui devraient survenir d'ici février ou mars 2013. Le début des travaux est planifié pour le mois d'avril 2013.

| | | |
|---|------------|-----------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2008 | Fr. | 45'000.- |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2012 et 13 | Fr. | 700'000.- |
| Total montants alloués dans le cadre des budgets | Fr. | 745'000.- |
| Montant dépensé au 31 décembre 2012 | Fr. | 61'686.- |
| Solde à disposition | Fr. | 683'314.- |

9.2.3. Chemin pédestre liaison route des Alpes – route de la Colline

Ce projet est abandonné pour l'instant, cependant le sentier public a été inscrit au registre foncier en faveur de la Commune de Marly.

9.2.4. Installations de modération de trafic (compte 620.501.15)

Le concept global de modération de trafic est une condition sine qua none pour permettre la mise en place de modérations de trafic dans les quartiers. A cette fin, le dossier élaboré en 2005 a été mis à jour par le bureau TRANSITEC en 2012 (message n° 20/11) et déposé au Canton pour approbation le 31 octobre 2012. Dans l'attente de son approbation, qui devrait survenir d'ici avril 2013, la mise en œuvre des mesures a déjà été planifiée en 2013 en prévoyant en priorité les zones Epinettes-Chevalier et Grand-Pré (secteur des écoles). Ces mesures de modération seront combinées avec la mise en impasse de la route du Chevalier (partie entre la boulangerie Wider et la Raiffeisen). Cette mise en impasse a pour objectif de réunir le complexe scolaire de Cité avec le bâtiment de Chevalier 7 en une seule cour d'école et d'éviter ainsi la circulation de traverser le futur site scolaire.

| | | |
|--|------------|-----------------|
| Total disponible au 1 ^{er} janvier 2012 | Fr. | 26'295.- |
| Montant dépensé au 31 décembre 2012 | Fr. | 12'636.- |
| Solde au 31 décembre 2012 | Fr. | 13'659.- |

9.2.5. Aménagement de la Route des Ecoles

L'objet est réalisé à notre entière satisfaction et est terminé. Nous pouvons donc présenter le décompte suivant :

Compte 620.501.40

| | | |
|---|-----|----------|
| Montant alloué pour l'étape 1 (Aldi et Lidl) | Fr. | 17'000.- |
| Coût des prestations non cofinancées par Aldi et Lidl | Fr. | 4'061.- |
| Solde | Fr. | 12'939.- |

Compte 620.501.42

| | | |
|---|-----|------------|
| Montant alloué pour l'étape 2 (Commune) | Fr. | 116'000.00 |
| Coût total des travaux fin 2012 | Fr. | 707.75 |
| Solde | Fr. | -6'707.75 |

Ce dépassement est lié à l'aménagement du cheminement piéton de contournement provisoire du chantier Lidl. Le coût de la construction a été pris en charge à 100% par Aldi et Lidl cependant, le dépassement est la conséquence de la décision de garder le cheminement provisoire jusqu'à la fin des travaux de construction du nouveau bâtiment scolaire de Grand-Pré. En effet, afin de limiter au maximum les nuisances créées chez le propriétaire voisin (jet de déchets urbains dans le jardin) occasionné par le passage d'environ 500 élèves et la traversée intempestives d'élèves de la route cantonale, des clôtures ont été installées sur une longueur totale d'environ 30m (20+10). Le coût pour l'installation de ces clôtures a été pris en charge entièrement par la commune pour un montant d'environ Fr. 9'200.-.

9.2.6. Modération de trafic, route des Préalpes-Route de Bourguillon (compte 620.501.47)

Ce projet se compose d'un trottoir à créer entre le chemin du Publiet et la route de Bourguillon, le long du carrefour de Cité, ainsi que d'une traversée piétonne sécurisée, à aménager à la sortie du giratoire direction Bourguillon. Ce projet est en cours et sa réalisation devrait débuter au mois d'août 2013.

| | | |
|---|------------|----------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2010 | Fr. | 30'000.- |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2012 | Fr. | 100'000.- |
| Total au budget | Fr. | 130'000.- |
| Montant dépensé au 31 décembre 2012 | Fr. | 3'329.- |
| Solde au budget 2012 | Fr. | 126'671.- |

9.2.7. Aménagement piste mixte cycles-piétons entre la route des Ecoles et la route de la Gérine (compte 620.501.52)

Le chemin historique de Marly-le-Grand à Marly-le-Petit (chemin des Epinettes) relie entre eux les principaux équipements publics et son rôle de liaison piétonne/cycliste doit être maintenue. Pour cette raison, le PAD Pré de la Croix prévoit l'aménagement d'une piste mixte cyclable/piéton afin de prolonger la liaison mobilité douce du Chemin des Epinettes à la route des Ecoles. Sur la base des travaux réalisés jusqu'à maintenant, nous pouvons passer à la réalisation du projet, pour lequel un crédit a été accepté par le Conseil général fin 2011.

A la fin 2012, le service technique est toujours dans l'attente d'une prise de position du service de la mobilité (SMO) sur le gabarit minimum exigé du chemin et ceci malgré des relances régulières.

| | | |
|---|------------|-----------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2011 | Fr. | 10'000.00 |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2012 | Fr. | 265'000.00 |
| Total au budget | Fr. | 275'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2012 | Fr. | 4'555.75 |
| Solde au budget 2012 | Fr. | 270'444.25 |

9.2.8. Investigations historiques du site pollué de Corbaroche (compte 620.501.53)

Un mandat est donné à Géolina SA pour un montant de Fr. 3'456.-. Le résultat de ces investigations est attendu pour le premier semestre 2013.

9.2.9. Parking d'échange Corbaroche 2^e étape (compte 620.501.30)

La P+R de Corbaroche a été agrandi au mois juillet 2012 pour passer de 50 places à 110 places au total. Cette extension se justifiait puisque depuis 2011 nous avons constaté que régulièrement le parking était complet. En effet, une dizaine de véhicules devaient se parquer hors case malgré le fait qu'ils étaient au bénéfice d'un abonnement P+R. Les places de parc supplémentaires ont été mises en service à partir du 1^{er} août 2012 et à la fin 2012 nous pouvons relever une occupation

d'environ 80%, ce qui est tout-à-fait remarquable et qui fait de lui le plus utilisé de toute l'AGGLO. Ces travaux sont subventionnés par l'AGGLO, d'ailleurs la Commune a reçu en 2011 le versement de Fr. 225'000.- pour la réalisation de la 1^{ère} étape. Pour la 2^e étape, la demande est pendante auprès de l'AGGLO puisque la nouvelle directive sur le subventionnement des mesures n'a été adoptée par le Conseil d'AGGLO que le 28 novembre 2012. La Commune devrait recevoir une réponse d'ici le premier trimestre 2013.

| | |
|---|----------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2004 | Fr. 40'000.- |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2005 | Fr. 560'000.- |
| Total au budget | Fr. 600'000.- |
| Montant dépensé au 31.12.2012 | Fr. 551'070.- |
| Solde au budget 2012 | Fr. 48'930.- |
| Subvention 1 ^{ère} étape (reçue) | Fr. 225'000.- |

9.2.10. Place du village (compte 620.501.49)

Une commission de la place du village a été créée et la première séance s'est tenue le 2 avril 2012. Le projet retenu dans le cadre du concours a été présenté par M. Schmid, auteur du projet, lors de la deuxième séance du 11 juin 2012. Il a pu expliquer les travaux prévus en 1^{ère} et en 2^e étape, il a fait part également de la liste des travaux qui pourraient être réalisés par la population. Le dossier de plan a été mis à l'enquête publique du 7 au 20 septembre 2012 et n'a fait l'objet d'aucune opposition. Le permis devrait être délivré entre janvier et février 2013. Si ceci est le cas, les travaux pourraient débuter entre le mois d'avril et le mois de juin 2013.

| | |
|---|---------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2011 | Fr. 160'000.- |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2012 | Fr. 160'000.- |
| Total au budget | Fr. 320'000.- |
| Montant dépensé au 31.12.2012 | Fr. 20'270.- |
| Solde au budget 2012 | Fr. 299'730.- |

9.3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

9.3.1. Plan d'aménagement local

Adaptation du PAL 2012

L'adaptation du plan d'aménagement local de la commune de Marly selon les conditions d'approbation, ainsi que l'adaptation à la nouvelle législation cantonale en matière d'aménagement du territoire, a été mise à l'enquête publique le 16 avril 2010. Une 2^{ème} enquête publique a eu lieu en mars 2011. Une 3^e enquête publique au mois de mars 2012 avait pour but de modifier le règlement communal d'urbanisme (RCU) suite à une opposition, pour répondre au souhait du Conseil communal de densifier la zone urbaine et pour adapter le plan d'affectation des zones (PAZ) suite à une demande de la section lacs et cours d'eau du Canton.

A la fin de cette procédure, toutes les oppositions formulées entre la première et la deuxième adaptation ont été levées par les opposants. Ce qui fait que nous avons pu déposer un dossier d'adaptation du PAL sans plus aucune opposition au mois d'octobre 2012. Il a été produit en 13 exemplaires afin que tous les services consultés puissent travailler en parallèle. Nous espérons recevoir notre PAL 2005 définitivement adopté par le Conseil d'Etat dans le premier semestre 2013.

Ce dossier fera certainement l'objet de nouvelles conditions et remarques qui seront jointes à la décision d'approbation. C'est donc à ce moment-là que la commune lancera la 2^e révision générale de son PAL pour laquelle le Conseil général a octroyé en crédit de Fr. 200'000.- en décembre 2012.

9.3.2. Zone de tri, concassage et de recyclage de matériaux inertes

La décision du Tribunal administratif étant confirmée, la Commune de Marly a pris contact avec le service des constructions et de l'aménagement (SeCA) et le service de l'environnement (SEn) afin de connaître la suite à donner au dossier après la décision prise par la justice. Le SeCA nous a confirmé que selon l'article 167 al.4 LATeC, dans la mesure où le site se trouve hors de la zone à bâtir, la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) est en principe l'autorité compétente pour prendre les mesures prévues à l'alinéa 3 du même article (ordonner la démolition totale ou partielle des ouvrages et la remise en état du sol, prononcer une interdiction d'occuper les locaux ou de les exploiter).

Suite à cette séance et en concertation avec le Commune d'Ependes et le locataire, une vision locale a été organisée en présence de la Préfecture, du SeCA, du SEn, de Marly, d'Ependes et du locataire afin de se déterminer sur la suite à donner au dossier. Il a été décidé que la Préfecture écrive à la DAEC afin qu'elle convoque une séance pour fixer de manière précise et officielle la procédure à suivre pour la suite du dossier. A cette séance sont convoqués, la DAEC, la Préfecture, le locataire et le propriétaire (la Commune d'Ependes). Une décision devrait être prise dans le courant du premier trimestre 2013.

9.3.3. Reprise des infrastructures PAD Champ-Montant et Messidor

Tous les propriétaires ont payé leur participation aux frais pour terminer les infrastructures du PAD, la Commune a donc entrepris les démarches pour la reprise de celles-ci par l'intermédiaire d'un avocat. En effet, comme ces infrastructures sont propriétés de la société Champ-Montant Immobilien AG en liquidation, celle-ci doit être réinscrite au registre du commerce par un artifice juridique afin que le transfert de propriété puisse se faire car aujourd'hui, ces infrastructures sont en main d'une société privée qui n'existe plus. La procédure est en cours.

9.3.4. Concours EUROPAN 12 – Site Winckler et Saint-Sacrement (compte 79.509.00)

Le site Winckler – Saint-Sacrement a été inscrit au concours de jeunes architectes européen EUROPAN 12 qui permet de participer à une plate-forme sur l'habitat et l'urbanisme à l'échelle européenne avec d'autres villes ainsi qu'avec des réseaux de professionnels, et de bénéficier des idées nouvelles d'architectes de talent, indépendamment de leurs nationalités. Ceci dans l'optique de donner un nouvel essor au site et une nouvelle image de l'entrée de Marly. Pour ce faire, il est important que la Commune puisse développer des idées d'aménagement visionnaires, diverses et durables en offrant une mixité entre l'habitat, l'activité secondaire et tertiaire.

La première phase du concours consiste à échanger cette vision du développement local avec les autres villes inscrites. Et dans cet objectif, Messieurs Boéchat et Droux représenteront la Commune de Marly lors d'une conférence sur trois jours prévue à Malmö à la mi-janvier 2013. La Commune a fait une demande subvention à l'AGGLO et la réponse devrait tomber dans le premier trimestre 2013.

| | | |
|---|------------|---------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2012 | Fr. | 162'000.00 |
| Total au budget | Fr. | 162'000.00 |
| Montant dépensé au 31.12.2012 | Fr. | 611.80 |
| Solde au budget 2012 | Fr. | 161'388.00 |
| Subvention AGGLO (en attente) | Fr. | |

9.3.5. Commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie

Elle s'est réunie à sept reprises. Les objets principaux suivants ont été traités :

- 3^e Adaptation du PAL mise à l'enquête entre mars et mai 2012,
- Constat sur l'état général de la ferme du Port,
- Concept global de modération de trafic – approbation,
- Validation de la stratégie d'assainissement de l'éclairage public,
- Aménagement de la route de la Gérine – Examen préalable et dossier d'approbation des plans,
- Site pollué de Corbaroche – Investigations historiques,
- EUROPAN 12 – inscription du site Winckler et Saint-Sacrement,

- Aménagement d'une piste piétonne/cycliste au Pré de la Croix,
- Projet d'aménagement d'un trottoir depuis le carrefour de Montiver en direction de Bourguillon et d'une porte d'entrée du village,
- Approbation du dossier du PAL 2005 adapté en 2010, 2011 et 2012,
- Aménagement d'une station Vélopass dans le quartier de Bel-Air,
- Aménagement d'un abri vélos à l'arrêt tpf de Grand-Pré,
- Validation du concept global de modération de trafic pour approbation,
- Validation du dossier de mise en impasse de la route du Chevalier pour approbation.

